BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1703-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

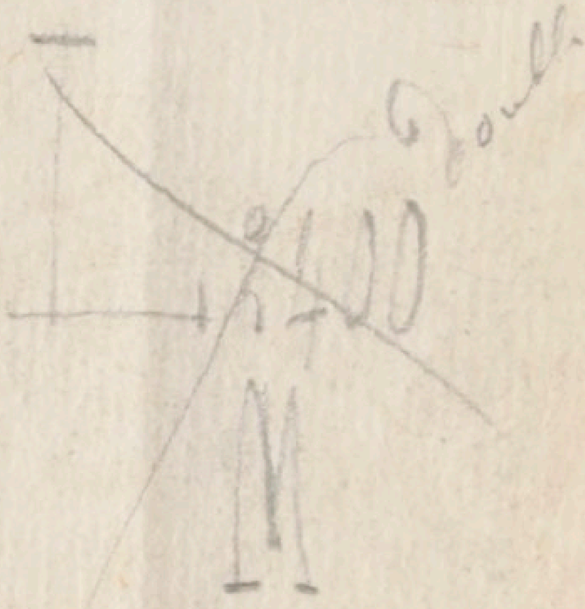
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

L 2
C
33

(Remplissage



Un 5071

MERCURE

GALANT

DEDIE'A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

OCTOB. & NOVEMB. 1703.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Sale du Palais, au Mercure galant.

AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoye pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, eſtant impoſſ
de deviner le nom d'une Ta
re, ou d'une Famille, q
n'eſt bien écrit. On prie
nouveau ceux qui en e
voyent d'y prendre gard
s'ils veulent que les no
propres ſoient corrects. O
avertit encore qu'on ne pre
aucun argent pour ces Me
moires, & que l'on employe
tous les bons Ouvrages à leu
tour, *pourvû qu'ils ne deſ*
bligent perſonne, & qu
ceux *qui les envoyeront e*
affranchiſſent le port.

GALANT

NOVEMBRE 1703.

IE croy ne pouvoir mieux commencer ma Lettre que par les Vers ſuivans.

AU ROY.

Rien n'égale Louis vos grandes deſtinées,

On ne ſçauroit nombrer vos glorieux exploits,
[nées
Mais vous comptez autant d'an-
Que la France compte de Rois.
Quel de ces Rois, Prince admi-
rable,
A vous peut eſtre comparable?
Non, il n'en fut jamais aucun dans l'Univers:
Mais ainſi que parmi ces Monar-
ques divers
Il n'en eſt nul qui vous reſſemble,
Nul auſſi ne regna jamais autant que vous:
[paſſez tous
Comme par vos vertus vous les ſur-
Puiſſiez-vous regner ſeul autant que tous enſemble:
Que voſtre Fils, ſemblable à des Heros ſi grands,
Compte un jour pareil nombre d'ans,

Que voſtre Petit-Fils de même!
Témoin de la felicité
D'une longue Poſterité
En compte autant auſſi pleins d'un
bonheur extrême.

Le Roy eſtant entré le cinquiéme de Septembre dans ſa ſoixante & cinquiéme année, cela donna occaſion à Mr l'Abbé de Louvar, de faire quelques Vers Latins, qui ont eſté imitez dans les Vers que vous venez de lire; par une perſonne de voſtre Sexe, connuë dans la Republique des Lettres, par pluſieurs ouvrages qui ont tous

merité l'approbation du Public.

Ne vous ayant point écrit le mois dernier, vous ne devez pas estre surprise si vous trouvez dans ma Lettre quantité d'articles qui ne vous paroistront pas nouveaux : cependant je suis persuadé que je vous apprendray beaucoup de choses que vous ne sçavez pas, & que vous trouverez même beaucoup de nouveauté dans plusieurs articles dont le sujet est de vostre connoissance.

On écrit de Modene que les Religieux de Saint François, qui ont accoûtumé d'y celebrer tous les ans avec beaucoup de pompe, la Feſte de Saint Louis, ſe ſont ſurpaſſez cette année dans la magnificence qu'ils ont ajoûtée à cette ſolemnité. Toute leur Egliſe eſtoit tapiſſée d'un tres beau Damas. Le grand Autel eſtoit orné richement, & de bon gouſt. Du milieu de la voûte pendoit l'étendart du Saint, où brilloient des ornemens d'une riche & delicate broderie. On avoit fait

du Portique de cette Egliſe
une eſpece de Gallerie, où
l'on avoit diſtribué les Por-
traits du Pape, du Roy, de la
Famille Royale, du Roy &
de la Reine d'Eſpagne, du
feu Roy Jacques de glorieu
ſe memoire, de la Reine
d'Angleterre, & de la Mai-
ſon de Modene. En face de ce
Portique, on voïoit une figure
du Roy à cheval, ayant d'un
coſté des trophées d'armes,
& de l'autre tous les blazons
de ceux de la Maiſon Roya-
le. Dés qu'on eſtoit dans ce
Portique, de quelque coſté

que l'on puſt regarder vers la ruë, on ne voyoit que de belles Statuës, toutes allegoriques aux principales vertus du Roy, entre-meſlées de Deviſes & d'Inſcriptions à la gloire de ce Monarque. L'Office y fut celebré avec toute la magnificence poſſible. La Muſique y fut admirée, & le Commandant y aſſiſta avec tous les Officiers qui ſont dans Modene, un grand nombre d'autres qui eſtoient venus du Camp. L'aprés-midy, la Muſique y fut diſtribuée en pluſieurs

chœurs. Le concours y fut prodigieux, & toute cette magnifique ceremonie se termina le soir par la Benedic-tion du Saint Sacrement, au bruit du canon, & avec les applaudiſſemens de la Noblesse & du Peuple. Outre les exercices de pieté qui se pratiquent en pareilles rencontres, les Officiers François y donnerent des marques d'une pieté exemplaire. Mr de Rigoley Treſorier de la Maiſon du Roy, fut ſi content de ces Religieux, qu'il leur fit en ſon particulier une

magnifique aumône ; dont ils ſont ſi reconnoiſſans , qu'au lieu d'en profiter pour eux , ils n'en veulent faire d'autre uſage que celui d'é-riger un Autel pour la Nation Françoiſe , dans leur Egliſe , à la gloire de Saint Louis.

Je vous ay promis que vous trouveriez beaucoup de Re-lations nouvelles dans ma Lettre , en voicy une qui peut eſtre miſe avec juſtice au nombre de celles que vous y trouverez.

MOnsieur du Gué-Trouain partit le 20. de May de la Rade de Bertheaume sur le Vaisseau l'Eclatant, avec les Vaisseaux le Furieux & le Bien-venu, il croisa prés d'un mois sur le Cap de Clare, pour y attendre Mr le Chevalier de Roussy, où il fit quatre prises Angloises depuis soixante tonneaux jusqu'à vingt-cinq chargées de sucre, & deux Brigantines chargées de beurre, il fit amariner cinq de ces prises pour amener en France, & la sixiéme qui estoit de douze ton-

neaux fut coulée, il fut joint sur ce mesme parage par les Fre-gattes de Saint Malo, le Murinet & le Natal qui devoient servir avec luy sous le commandement de Mr le Chevalier de Roussi. Les Capitaines de ces Fregattes luy apprirent, que le Vaisseau le Serieux que Mr de Roussy devoit commander ne pouvoit êire prest que dans le 20. de Juin, ce qui luy fit prendre le parti de l'aller attendre à la veuë des Isles de Fero, & d'y croiser jusqu'au 15. Juillet. Il trouva les vents contraires pour s'y rendre; mais enfin y estant arrivé, il ent

connoissance le 7. Juillet que quatorze Vaisseaux qu'il ne put distinguer que de fort prés à cause d'une brume fort épaisse qui l'empécha fort long-temps de juger s'ils estoient de Guerre ou Marchands ; mais ayant reconnu que c'étoit une Escadre Hollandoise, à peine eut il fait le signal de Ralliment qu'elle lui donna chasse, le Bienvenu se trouvant fort méchant voilier, & la plûpart des Vaisseaux ennemis marchant beaucoup mieux que luy, ny que le Furieux, l'on se trouva fort embarrassé pour les sauver, sans exposer toute l'Escadre, mais

Mr du Gué n'ayant voulu par aucune consideration abandonner les Vaisseaux que le Roy luy avoit confié, il cargua ses voiles, & resta derriere eux, le premier des Hollandois qu'il attaqua étoit de cinquante six à soixante canons montez, lequel vint le ranger à portée de pistolet, ils se tirerent à bout touchant plusieurs volées de canon & de mousqueterie, & Mr du Gué l'ayant demasté de son grand hunier, obligea trois autres Vaisseaux ennemis qui tenoient de prés le Furieux & le Bien venu d'arriver sur luy, pour secourir

leur camarade qui faisoit toûjours un feu continuel. Le secours fut un peu tardif, puisque cet Hollandois fut razé presque de tous ses masts, & receut cinq coups à l'eau qui parurent assés avant dans la carenne, ce qui fut heureux pour Mr du Gué, puis qu'il se trouva dans ce temps à la portée du fusil de deux Vaisseaux Hollandois, & à portée du canon du Vaisseau Commandant. Mr du Gué essuya pendant quatre heures le feu des deux premiers Vaisseaux, & tous ceux de son Escadre s'estant éloignez à la faveur de la brû-

me, & se voyant presque environné d'ennemis, il prit le parti d'appareiller toutes ses voiles, sans qu'aucun des ennemis se mit en devoir de luy prester le costé. Ils cesserent d'eux mêmes la chasse, & après neuf heures de navigation, il retrouva les Vaisseaux de son Escadre qui s'étoient rendus à la veuë de Faro lieu de Rendé-vous.

L'Escadre Hollandoise croisant sur le parage où Mr du Gué devoit joindre Mr le Chevalier de Roussy, ou ne pouvant demeurer sans exposer les Vaisseaux du Roy, & estant encore

plus desavantageux d'aller à l'Isle de Stromeau, où les Hollandois auroient pû enfermer l'Escadre & la bruler: Mr du Gué prit le parti d'aller moüiller deux lieues au large de Fero du costé du Nord, & de s'informer exactement s'il ne paroitroit pas de Vaisseaux du costé du Sud. Il y resta jusqu'au 17 Juillet, pendant lequel temps tous les Vaisseaux firent de l'eau, qui en avoient un extrême besoin, n'ayant point de nouvelles de Mr le Chevalier de Roussy. Mr du Gué retourna encore sur le Rendé vous, aprés avoir appa-

veillé des Iſles de Fero ; mais ne voyant aucun Vaiſſeau, & jugeant que la Saiſon eſtoit avancée, il falloit partir, ou renoncer au projet contre les Baleiniers, il fit route pour Spigberque le 20. Juillet avec peu d'eſperance, il arriva le 30. Juillet ſur les coſtes de Spigberque favoriſé d'un vent arriere continuel, il appris par les deux premieres priſes que le Rendé-vous des convois & de la Flotte eſtoit à Suid Baye dans le Nord de l'Iſle, mais que les glaces occupoient toutes les parties du Nord, & celle de l'Eſt ; ils avoient ordre de ſe rendre à

Clocqbage qui eſt trois degrez & demy plat ſud. La même choſe fut confirmée par pluſieurs Vaiſſeaux neutres, & même par le Convoy de Hambourg, qui envoya ſa Chalouppe au bord du Vaiſſeau de Mr du Gué, & ſalua le Pavillon du Roy de neuf coups de canon, il ajoûta qu'il avoit quitté les Convois Hollandois qui croiſoient depuis Clocqbage juſqu'au Nord de l'iſle Voorlant, & qu'il croyoit qu'ils devoient ſe retirer inceſſamment dans une Baye pour profiter du premier beau temps; il aſſura qu'il y avoit quatre

Convois, deux de cinquante-six à soixante canons, & deux autres d'environ quarante, qu'outre cela il y avoit des Vaisseaux marchands depuis vingt jusqu'à trente-six; qui estoient tous forts d'Equipage; que d'ailleurs ils avoient eu avis par un Bâtiment depéché exprés d'Hollande, qu'il devoit venir sept Vaisseaux François, & que cet avis pouvoit bien leur faire rompre leurs premieres intentions. Dans cette incertitude Mr du Gué resolut de croiser à l'Ouvert de Clocqbage pour combattre les Convois quand ils paroistroient,

& même d'entrer dans la Baye s'ils s'y retiroient. On fit quelques prises sur ces Parages, qui assurerent qu'ils venoient de quitter le Convoy de Rotterdam qui estoit moüillé avec prés de cent Vaisseaux dans Grouen Havant qui est scitué douze lieuës plus Nord que Clocqbage. Cet avis paroissant seur comme il l'étoit veritablement, Mr de Gué ne balança pas à faire route pour s'y rendre incessamment, mais il survint une brume si épaisse avec le calme, que l'on eût beaucoup de peine à s'éloigner de la Coste; qui est bordée de Roches;

Roches, sur laquelle la marée portant mena malgré les Pilotes les Vaisseaux jusques dans le Nord de l'Isle de Voorlant à deux ou trois lieuës des glaces. Dans ce temps là, le Convoy de Rotterdam qui avoit eu avis de l'Escadre, & de la force des Vaisseaux, par des Chalouppes qui aprés avoir abandonné leurs Navires, s'étoient sauvez à terre, n'attendit pas que Mr du Gué eut le temps de retourner dans le Sud pour se retirer du Port où ils estoient, avec ce qu'ils avoient de Marchands, & en y entrant Mr du Gué n'y

trouva que des Neutres qui luy dirent, qu'il y avoit cinq jours que les Hollandois en estoient sortis avec leur Convoy de Rotterdam, & qu'apparemment ils estoient allez avec leurs camarades à Clocqbage, que cependant on leur avoit assuré que le Commandant de la Flotte appellé Drach estoit retenu dans les glaces, en danger de perdre son Vaisseau. Sur cet avis Mr du Gué fit appareiller pour se rendre à Clocqbage, où estant prest d'entrer, il apprit certainement par des Vaisseaux neutres qui en sortoient le même jour

que tous les Hollandois avoient abandonné ce port, & que l'alarme estoit si generale, que l'on ne sçavoit pas quel parti ils auroient pris. Ce qu'il y a de facheux pour les Armateurs, est que le sieur du Gué ne pouvant prendre un autre party, a negligé de faire plusieurs prises, pour arriver assez à temps, & detruire les Convois & la Flotte entiere.

Les coups de vent commençant à se faire sentir, & tous les Convois & Vaisseaux étant partis à la debandade, la maladie se mettant dans les Equipages. Mr

du Gué fit amariner douze pri-ſes, des vingt qu'il avoit faites, il en fit brûler ſix, il en ran-çonna deux, & eſcorsa luy-même les priſes, n'eſtant plus en eſtat de tenir la Mer. Il a fait deux autres petites priſes en chemin faiſant, ſçavoir, une chargée de bois de teinture, & l'autre de bled. Toutes ces priſes enſemble pourront monter à cinq cens mille livres.

La Republique des Lettres vient de perdre un de ſes ornemens en la perſonne de Mr de Saint-Evremont, qui

est mort à Londres âgé de quatre-vingt onze ans. C'étoit un Gentilhomme de Normandie, plus distingué par son merite, & par la haute reputation que ses ouvrages & les rares qualitez de son esprit luy avoient acquis dans toute l'Europe, que par sa naissance, qui estoit cependant considerable. Mr de Saint Evremont, fut pendant quelques années attaché à feu Mr le Prince. Il fut obligé de sortir du Royaume pour quelques affaires avec feu Mr le Cardinal Ma-

zarin, il n'y eſt point revenu depuis ce temps-là, quoy qu'il y fuſt ſouhaité. Quand il ſortit du Royaume il ſe retira à Londres, où l'on peut dire qu'il a fait durant pluſieurs années les delices de l'Angleterre. Sa maiſon eſtoit le réduit de toutes les perſonnes de merite & de ſçavoir qui eſtoient dans cette Ville. Il y eſtoit un Oracle qu'on conſultoit de toutes parts ſur toutes les matieres qui regardent les belles Lettres & les ouvrages d'eſprit. Il avoit un gouſt ſûr; ainſi il ne pre-

noit jamais le change sur une pensée & sur un sentiment : le sien tenoit toûjours lieu de décision, & on n'en a jamais contesté l'autorité. C'estoit donc dans la culture de l'esprit que consistoient ces plaisirs tant vantez de Mr de Saint Evremont ; ces plaisirs piquans & delicats, dont on a tant parlé dans le monde : il vivoit dans le luxe & dans la volupté, il est vray ; mais dans un luxe poli & une volupté étudiée & recherchée ; c'estoit un Philosophe Epicurien ; mais ce n'estoit pas

un Epicurien grossier ; c'estoit un Philosophe qui retranché dans la partie spirituelle s'est toûjours rendu maistre de l'interieur. Voila en peu de mots quel estoit cet homme rare sur la doctrine & sur les mœurs duquel les sentimens ont esté si partagez. Ceux qui voudront entrer dans de plus grands détails n'ont qu'à consulter ses ouvrages, ils l'y trouveront peint & caracterisé bien plus habilement que je ne sçaurois faire : Ses ouvrages, en effet, seront auprés de la derniere posterité

des pretieux monumens d'un des plus beaux genies & de l'esprit le plus élevé qui aye paru en France dans le dix-septiéme siecle ; on trouvoit dans ses ouvrages une grande étenduë de raisonnemens, une profondeur de reflexions, des images du vray, des portraits du cœur humain, dans la peinture duquel personne n'a jamais mieux reüssi que Mr de Saint-Evremont. Il parut en 1646 une Comedie qu'on luy attribua. Elle est intitulée : *La Comedie des Academistes pour la reformation de*

la Langue Françoise. Piece Comique, avec le rôle des Presentations faites aux grands jours de ladite Academie; imprimé l'an de la Reforme. La Preface aux Autheurs de l'Academie est signée par un nommé *de Cavenets.* Cette Piece ne fut pas generalement approuvée; aussi Mr de Saint-Evremont estoit il sorti de son caractere pour la faire. Le Comique n'estoit pas son rôle naturel; il en a soutenu de plus importans dans le cours de sa vie, dont il s'est tiré en habile homme: cette Comedie

fut donc plutoſt l'ouvrage de ſon dépit & d'une ſecrette animoſité que celuy de ſon eſprit. Le Paralelle eſt le genre de compoſition où il a travaillé avec le plus de ſuccés. On ne voit rien de plus fini que celuy qu'il fait d'Alexandre & de Ceſar ; celuy de Mr le Prince & de Mr de Turenne, n'eſt pas moins beau. *On voit en Mr le Prince*, dit-il, *une lumiere toûjours preſente, un courage impetueux ſans trouble & ſans precipitation. Mr de Turenne a l'avantage du ſang froid, la capacité, l'expe-*

vience, une valeur ferme & aſ-
ſurée. Que ce contraſte eſt beau, & que ce debut promet de belles antitheſes. Pour deſcendre du Champ de Mars ſur le Theatre, le Paralelle de feu Mr de Corneille & de feu Mr de Racine a auſſi de tres grandes beautez.

Il ne s'explique pas avec moins de dignité ſur les ſujets qui regardent la Religion : en parlant des pieces ſaintes qu'on joüe ſur les Theatres prophanes, il dit, *que ſi le Theatre perd beaucoup de ſon agrément dans la repreſenta-*

tion des choſes ſaintes ; les choſes ſaintes perdent auſſi beaucoup de la religieuſe opinion qu'on leur doit quand on les repreſente ſur des Theatres prophanes. La reflexion d'Horace dans la troiſiéme Satyre de ſon premier Livre autoriſe bien cette penſée. On n'a jamais mieux caracterisé les grands hommes de l'antiquité qu'a fait Mr de Saint Evremont : ſon Jugement ſur Seneque & ſur Plutarque eſt tres beau, il paroit ſçavant dans la connoiſſance du cœur humain lors qu'il peint Petrone, cet ingenieux

debauché. Mr de Saint Evremont a ſuivi de prés Mr de la Rochefoucaut, ſi même il ne l'a pas ſurpaſſé en quelques endroits : il l'avoit d'abord pris pour ſon modele, & il luy eſt fort honorable d'avoir eſté imité par un ſi grand perſonnage. Comme la mort donne le ſceau à la reputation des Auteurs, nous pouvons donc dés à preſent mettre les reflexions & les penſées de Mr de Saint Evremont dans le rang de celles de Mr de la Rochefoucaut, de Montagne, de la Bruïere,

& de Scaliger, qui en fait
de morceaux detachez, ſont
ce que nous avons de meil-
leur aujourd'huy : Le chef-
d'œuvre de noſtre Auteur, eſt
l'Oraiſon funebre de Mada-
me la Ducheſſe Mazarin qu'il
chanta long-temps avant ſa
mort ſous le nom d'Hortenſe,
& on n'a ſçeu qui avoir eſté
le plus honoré, ou de Ma-
dame Mazarin, d'avoir eſté
loüée par un ſi grand hom-
me, ou de Mr de Saint Evre-
mont d'avoir chanté une ſi
illuſtre amitié.

Feu Mr de Saint Evremont

s'étoit acquis l'estime & l'amitié des plus grands Seigneurs d'Anglererre, & le Milord Montaigu luy avoit donné par Contrat une pension viagere.

L'Epitaphe qui suit est de Mr de la Fevrerie, dont vous n'avez rien vû depuis le discours qu'il a fait sur le silence que je vous ay envoyé, & qui a esté admiré de tous ceux qui l'ont lû, il a cru qu'il devoit se taire aprés avoir fait l'éloge du silence : cependant il parle si bien, qu'il ne devroit jamais se taire.

EPITAPHE
de Mr de Saint Evremont.

CY gist un fameux exilé,
Jadis à la Cour signalé,
Et de qui la disgrace aura place
en l'Histoire;
Mais qu'il en fut bien consolé,
Puisque les Filles de memoire,
Dans leur Temple l'ont instalé.
Oüy, quoique l'on en puisse croire,
Je doute que Saint Evremont
Eut dans le champ de Mars ac-
quis autant de gloire
Qu'il en a remporté dessus le Sa-
cré Mont.

Dom Bartholomeo Ocam.

Novembre 1703.

po, Evêque de Placentia ; dans la Castille la vieille, est aussi decedé. Ce Prelat a esté fort regretté dans toute l'Espagne, où ses vertus éminentes & son merite particulier luy avoient gagné tous les cœurs. Le Roy même s'est expliqué en parlant de luy dans des termes tres-avantageux. La principale vertu de ce digne Evêque, estoit la charité. Il a fait des biens inconcevables aux Pauvres de son Diocese ; aussi en a t'il esté pleuré tres-amerement. Cet Evesque avoit aussi les qua-

lirez propres à son estat ; il estoit grand Theologien, & sur tout habile Canoniste, & il s'estoit fait une étude particuliere de la Jurisprudence, à laquelle il avoit donné une application de plusieurs années. Si sa vie a esté édifiante, sa mort ne l'a pas moins esté. Il est mort dans cette paix qui caracterise si bien les Predestinez.

Plaisance que les Auteurs Latins & ceux du Pays appellent *Placentia*, est un Evesché suffragant de l'Archevêché de Tolede. Elle est située dans

les haures monragnes, au deſſus d'une éminence, avec un Chaſteau tres-fort & tres-regulier. Elle eſt dans la Caſtille la vieille. L'air y eſt admirable, & c'eſt un des meilleurs de toute l'Eſpagne. La Ville de Plaiſance a produit de celebres Perſonnages. On remarque qu'il en eſt peu en Eſpagne qui en ait autant donné à l'Empire des belles Lettres. Un Jerôme Aſcagni brilla extraordinairement dans l'Ordre des Hermites de Saint Auguſtin, ſur la fin du quatorziéme ſiecle ; il

estoit né dans cette Ville. Un André Trevisi Cordelier, ne fit pas moins d'honneur à sa patrie, environ l'an 1500. & un Annibal Caracci, sur la fin du quinziéme siecle augmenta le nombre des Sçavans que cette Ville a produits.

Mr le Bret ancien Conseiller au Parlement de Paris, est mort dans un âge extrêmement avancé. Il n'a laissé aucun enfant. Il estoit oncle de Mr le Bret Intendant de Justice, & premier Président du Parlement d'Aix, Epoux

de Dame Marie de Grand-
mont. Mr le Bret qui vient
de mourir estoit generale-
ment estimé à cause de son
merite & de ses vertus, dont
l'exercice a toujours fait l'em-
ploy d'une partie de sa vie.
Il avoit une pieté tendre &
affectueuse. Une charité ar-
dente. Son desinteressement
a fait beaucoup d'honneur à
ses autres vertus. C'estoit un
solide amy, il aimoit essentiel-
lement ceux qui luy estoient
attachez par les liens de l'a-
mitié L'adversité n'en faisoit
que serrer les nœuds, & la

mort même les a ſouvent conſacrées tant qu'il a eſté dans le Parlement, il y a eſté honoré & aimé de ſes Confreres. Marguerite le Bret, Dame d'Hermay, épouſa dans le ſeiziéme ſiecle Pierre Gobelin, Seigneur du Queſnoy, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maiſtre des Requeſtes. Il en eut François & Thomas Gobelin. Cette Famille a produit dans tous les temps de grands Sujets. Un Jacques le Bret fut une lumiere de l'Egliſe ſur la fin du quatorziéme ſiecle, il fut

Chanoine de Paris. Il ſe jetta enſuite dans l'Ordre des Chartreux, qu'il entreprit de reformer, quoy qu'ils ne fuſſent tombez dans aucun relâchement, & qu'ils fuſſent dans une rigide obſervance de leur regle: cela luy fit des affaires fâcheuſes avec le General, qui le voulut même faire ſortir de l'Ordre, n'approuvant point ſon zele indiſcret. Il mourut de chagrin de ne pouvoir réüſſir dans ſes pieux deſſeins.

Madame Catherine de Roquard, Abbeſſe de Saint Sauveur

Sauveur du Bugue en Perigord, mourut le troiſieme de Septembre, âgée de plus de ſoixante ans. Elle eſtoit d'une des meilleures maiſons du Poitou. Elle avoit eſté d'abord Religieuſe de Saint Dominique, d'où elle fut transferée à l'Abbaye de Bugue, dont elle a fait rebâtir le Monaſtere depuis les fondemens; de maniere qu'il eſt aujourd'huy plus beau & plus floriſſant qu'il n'a jamais eſté; elle avoit une conduite admirable pour le gouvernement. Sa douceur, ſon affa-

bilité ſinguliere, ſa pieté exemplaire, ſon merite profond, ſon genie ſuperieur, & ſes manieres obligeantes luy avoient attiré des filles de qualité de diverſes Provinces, & acquis l'eſtime de toutes les perſonnes de diſtinction; elle charmoit tout le monde par ſa modeſtie vraymentreligieuſe, & par ſon agreable converſation. Toutes ces belles qualitez l'ont faite regretter de tout le Pays, ſur tout de ſes Religieuſes, qui ne peuvent ſe conſoler de la perte qu'elles ont fait.

Mr Martin Conſeiller Se-
cretaire, Bibliothequaire, &
Garde du Treſor de Son Al-
teſſe Sereniſſime Mr le Prin-
ce, eſt mort à l'Hôtel de
Condé, âgé de quatre vingt
dix ans en odeur de ſainteté,
il s'étoit addonné à viſiter
les pauvres honteux de la
Parroiſſe de Saint Sulpice,
dont il eſtoit un des premiers
des Aſſemblées qui y ſont
reglées pour cela ; on l'avoit
ſurnommé *le Saint de l'Hôtel*
de Condé.

En 1637. il entra au ſervice
de Son Alteſſe Sereniſſime

Monſieur le Prince Henry ; comme il a auſſi rendu quelques ſervices à Son Alteſſe Sereniſſime Mr le Duc ; on peut dire qu'il a ſervi cinq generations des Princes de cette Maiſon. Son rare talent pour dechiffrer ſans clef, l'avoit fait connoître dans toute l'Europe. Il a toûjours ſuivi Monſieur le Prince Loüis II. du nom de Condé, qui avoit de grandes bontez pour luy, auſſi avoit il pour Son Alteſſe Sereniſſime un attachement ſi grand & ſi deſintereſſé, qu'il luy a attiré

une admiration que peu de personnes cherchent à meriter. Il a laissé un neveu aussi sçavant que luy dans l'art de déchiffrer toutes sortes de chiffres sans clef, & en bien moins de temps que luy. Feu Mr de Louvois l'appelloit son bras droit, & l'estimoit fort à cause de son attachement & de sa fidelité au service du Roy, ensuite il a esté à Mr de Barbesieux, & aprés sa mort à Mr de Torcy qui a de grandes bontez pour luy; il s'appelle Mr Luillier, & le Roy qui est

toûjours attentif à faire du bien à ceux qui le servent fidellement, luy a donné une penſion de quinze cens livres, & luy a ſouvent donné des marques de ſa ſatisfaction par de nouvelles gratifications lors qu'il a déchiffré des Lettres de conſequence.

Mr Foullé de Prunevaux, Conſeiller du Roy en ſon Grand Conſeil eſt mort il y a déja quelque temps ; ce Magiſtrat eſtoit fort conſideré, & fort eſtimé, & n'étoit pas moins aimé. Il avoit acquis de grandes lumieres

dans l'exercice de sa Charge, & ses Confreres ont apris sa mort avec beaucoup de douleur, & l'ont regardée comme une perte pour ceux qui estoient connus de ce digne Magistrat, il paroissoit depuis quelque temps plus degoûté qu'à l'ordinaire des grandeurs humaines & des biens passagers de ce monde, & il sembloit avoir un pressentiment qu'il devoit bientôt les abandonner.

Il estoit fils de feu Mr Foullé de Prunevaux Maistre des Requestes, & frere de

Mr de Martangis, qui a esté Ambassadeur en Danemarc; & de Madame Demadrits, veuve de Mr Demadrits Intendant à Dunquerque, où elle estoit generalement estimée & aimée.

Dame Marguerite Thoubeau, veuve de Messire Loüis Brice, Chevalier Seigneur de Mirmon, Lieutenant pour le Roy, & Commandant dans l'Isle de Rhé. Cette Dame est morte dans de grands sentimens de pieté. Quand on a vécu comme cette Dame avec une regularité

exemplaire, comme elle a fait, & qu'on ne s'eſt atta-
taché qu'à faire de bonnes œuvres, on quitte la vie ſans regret ; elle eſtoit ſortie d'une maiſon qui a donné de grands ſerviteurs de Dieu. Felix Thoubeau de l'Ordre des Celeſtins fut un des premiers qui embraſſerent cet Inſtitut que venoit d'établir le Pape Premier Celeſtin ; il écrivit même une Lettre tres-forte contre la ſurpriſe que fit Boniface VIII. au bon Pape Celeſtin, en luy enlevant le Pontificat.

Il ne manque que la mort ſuivante à cet article de morts, afin qu'il s'y entrouve de tous états.

Mr Morin Seigneur du Villeré, Capitaine de Cavallerie dans le Regiment de Montperoux, mouruт de fiévre le mois dernier à l'Armée d'Italie, ſa valeur & ſon merite ſingulier le font regretter de tous ceux qui le connoiſſoient, il eſtoit frere de Meſſire Jacques Morin, Seigneur de la Muteliere, Exempt des Gardes du Corps du Roy, de la Compagnie

de Mr le Maréchal Duc de Noailles, dont il a l'honneur d'estre fort consideré.

L'Officier dont je vous aprens la mort estoit un homme de consideration & de naissance, & avoit épousé la sœur de Mr Dougdale Conseiller au Parlement de Mets. Cette Dame, dont il laisse deux enfans, est regardée comme une personne d'une vertu singuliere, & d'un tresz grand merite.

Je vous ay promis que ma Lettre seroit remplie de Relations si nouvelles, & accom-

pagnées de tant de circonſ-
tances qui ne ſeroient pas ve-
nuës à voſtre connoiſſance ;
quand même vous auriez ſçeu
le fond des choſes dont il ſe-
roit queſtion, que pour vous
tenir parole, je vous envoye
la Relation ſuivante. Je puis
vous aſſurer qu'elle eſt veri-
table dans toutes ſes parties,
l'ayant fait voir avant que de
vous l'envoyer, à des perſon-
nes à qui la verité ne peut
eſtre ny cachée ny deguiſée.
Il eſt important que cette
Relation ſoit repanduë dans
le monde pour la gloire de

ceux qui ont combattu dans une Place qui ne pouvoit faire une plus longue resistance.

RELATION

De ce qui s'est passé à l'attaque de la Ville, Forts & Châteaux d'Huy.

LE 14. Aoust l'Armée des Alliez vint établir son Quartier general au Val de Nôtre-Dame, & le 15. du même mois, elle acheva de

former l'inveſtiture de la Vil-
le, Forts & Château d'Huy,
le même jour à neuf heures
du matin un Officier de la-
dite Armée, accompagné
d'un Trompette, vint ſom-
mer Mr de Milon de rendre
la Ville, n'étant pas un poſte
tenable devant une Armée
de cent mille hommes, à
quoy Mr de Milon répondit,
qu'il connoiſſoit la valeur de
ſon Poſte, & qu'il falloit du
Canon pour l'obliger à l'aban-
donner. Ledit ſieur de Milon
aprés cette réponſe, monta
au Château, & confia la Gar-

de de la Ville à Mr le Comte de l'Isle avec trois cens hommes, lequel y établit si utilement tous ses Postes, & malgré les frequentes Sommations de la part du Milord Malboroug de rendre la Ville, il fut necessaire d'un ordre de Mr le Maréchal de Villeroy, & de son Alteſſe Sereniſſime Monſieur l'Electeur de Cologne, lequel apprehendoit que ſa ville d'Huy venant à eſtre forcée, ne fut expoſée au pillage pour obliger Mr de l'Isle de rentrer avec ſes Troupes dans le

Château, ce qu'il fit le 18. du même mois à sept heures du matin, avec un ordre si bien disposé, qu'il ne resta aucun soldat dans la Ville; ainsi l'on peut dire que l'on l'a occupée quatre jours en presence de l'ennemy. Ce qui suit n'est pas arrivé dans les precedens Siéges.

La nuit du 18. au 19. les Ennemis ouvrirent la tranchée devant les Forts Saint Joseph, & Picard, qui leur firent un tres-grand feu de mousqueterie, & les empêcherent de pousser les traz

vaux auſſi loin qu'ils ſe l'étoient propoſé.

La nuit du 19 au 20. ils les continuerent, & pendant tout le jour ils firent monter vingt mortiers à bombes; qui commencerent à bombarder leſdits Forts à cinq heures du ſoir & pendant toute la nuit du vingt au vingt un.

La même nuit du vingt; ils placerent en batterie dix-huit pieces de canon, dont la moitié battoit le Fort Joſeph, & l'autre le Fort Picard & le Fort Rouge, pour en

raſer les communications & les deffenſes ; ils avoient encore poſté la même nuit une batterie de 24. pieces de canon ſur la hauteur du coſté de la Sarte, dont ſix pieces battoient le Fort Joſeph par ſon flanc, & les dix huit autres, le Chaſteau du coſté de la Ville, dans l'angle du grand Magaſin aux poudres.

La nuit du 21. au 22. ils poſterent une batterie ſur les mêmes hauteurs du coſté de la Sarte de la Porte Saint Denis, & du Convent des

Croiſiers, vingt huit pieces de canon ; ainſi la journée du 22. il ſe trouva que le Chaſteau fut battu par quarante-ſix pieces de canon, en s'attachant au grand Magaſin & à une partie de la courtine ; au premier, dans l'eſperance d'endommager les poudres qui y eſtoient auparavant ; mais que l'on avoit eu la précaution de tranſporter dans un autre lieu ; à la ſeconde, pour y former la bréche.

Ils continuerent le 23. & le 24. à nous battre toute cette

partie, avec un plus grand feu d'Artillerie, qui fut augmenté par la Capitulation du Fort Saint Joseph ; celuy qui y commandoit ayant esté obligé à la proposer, elle fut aux conditions qu'ils sortiroient armes & bagages, tambour battant, méche allumée, pour se rendre une heure aprés dans le Chasteau; mais Mr de Milon ne jugea pas à propos d'en augmenter la Garnison, se reservant à y recevoir celles des Forts Picard & Rouge, lorsqu'elles seroient obligées de se retirer

par la communication de la Tour Tard-avisée. Le Milord Marlboroug fit sommer Mr de Milon de recevoir la Garnison du Fort Saint Joseph, à faute dequoy il luy declaroit la retenir prisonniere de guerre. Mr de Milon luy répondit: *que la Garnison du Fort Saint Joseph avoit dû faire sa capitulation separément, n'ayant aucune communication avec le Chasteau pour y pouvoir entrer; & qu'il estoit un trop galant homme pour ne luy pas accorder une capitulation aprés la luy avoir promise.*

Le 23. au ſoir les Garniſons des Forts Picard & Rouge rentrerent au Chaſteau, leurs deffenſes eſtant abſolument ruinées, les bréches eſtant faites en beaucoup d'endroits & les ennemis eſtant diſpoſez à les attaquer.

Le 24, au ſoir les ennemis voyant le progrés que leur batterie avoit fait ſur le Châteu, firent venir trente Compagnies de Grenadiers dans la Ville, avec dix Regimens d'Infanterie de pluſieurs nations, un amas de faſcines dans les places & carrefours,

& un nombre considerable d'échelles.

Le 25. au matin, ils redoublerent le feu de leurs canons, & de leurs mortiers à bombes, dont les premiers étoient au nombre de soixante dix, & les seconds de quarante-six, ils continuerent jusqu'à trois heures aprés midy, avec une vivacité surprenante; ce qui fit juger qu'ils avoient dessein de donner un assaut à la bréche du Chasteau. Les Sentinelles ayant averti que les ennemis sortoient de la Ville, & qu'ils se mettoient

en bataille au pied du Châ-
teau, Mr de Milon ſe poſta
pour les reconnoiſtre, & s'ap-
percevant qu'ils appoſoient
au pied de l'eſcarpement des
échelles, dont la hauteur
aboutiſſoit à une rampe dou-
ce & ſpatieuſe, formée par
les débris, à contenir ſix ou
ſept cens hommes en bataille,
laquelle conduiſoit à la bré-
che, le tout à la faveur de
ſoixante dix canons, de qua-
rante-ſix mortiers à bombes,
& d'une infinité d'autres à
grenades, ſans compter celui
de leur mouſqueterie qui ſor-
toit

toit des clochers, des toits des maisons, & des feneſtres; tout cela enſemble obſcurciſſoit l'endroit de la bréche, en ſorte qu'il eſtoit tres difficile de découvrir leur manœuvre, mais dés que l'on s'en fut apperçu, Mr le Comte de l'Iſle à la teſte de la Compagnie des Grenadiers du Regiment Barrois, d'un Piquet de cinquante hommes commandez par Mr ſon fils, & d'un autre Piquet de pareil nombre, marcha droit à la bréche, & les ennemis s'en eſtant apperçus, redouble-

rent le feu d'Artillerie & au-
tre, d'une ſi prodigieuſe ma-
niere qu'ils les comparerent
eux-mêmes au feu d'enfer,
nonobſtant cela, la troupe
qui s'eſtoit poſtée à la bréche
ne s'ébranla point ; mais
comme il ne ſe pouvoit faire
qu'elle ne fiſt des pertes con-
ſiderables, Mr de Milon ju-
gea à propos de la faire ſoû-
tenir par deux autres Piquets
de meſme nombre que les
precedens. Les ennemis qui
s'efforçoient de monter à
leurs échelles, & de ſe for-
mer ſur la rampe, voyant

la fermeté des troupes qui gardoient la brèche, dont ils recevoient beaucoup d'incommodité par le feu qu'ils faisoient, furent obligez de redescendre avec precipitation, & le reste de leurs troupes qui s'estoit mis en bataille au pied de l'escarpement du Chasteau, rentrerent dans les rues de la Ville avec confusion. M^r le Comte de l'Isle s'estant apperçeu de cette retraite, retira aussi sa troupe de la bréche, & la fit aussi rentrer dans les souterrains. Cette premiere action dura

une grosse heure, pendant laquelle Mr de Milon ayant préveu aux insultes qu'on pouvoit luy faire du costé de la Porte de Namur, avoit détaché de la Compagnie des Grenadiers de Sanzé, pour aller s'opposer aux entrepriſes que les ennemis pourroient faire de ce costè là ; ce qui fut ſi neceſſaire, que Mr Bachont qui commande cette Compagnie, repouſſa une vingtaine d'hommes, qui avoient déja penetré le reduit, & boulleverſa les autres qui avoient déja gagné le

faſcinage : en ſorte que l'on rompit de tous coſtez dans cette premiere action le deſſein de l'ennemi. Une demie heure aprés les ennemis ſe remirent dans le même mouvement que la premiere fois, & Mr de l'Iſle ſe rempara auſſi de la bréche, avec les mêmes Troupes qu'il avoit menées la premiere fois ; ce qu'elles firent avec la même valeur. Les ennemis de leur coſté recommencerent leur feu d'une ſi grande violence que ſans le bon exemple d'un nombre conſiderable d'Of-

ficiers, le Soldat auroit eu peine à se soûtenir ; cependant cette seconde action se termina aussi heureusement que la premiere ; mais Mr de Milon voyant la perte considerable qu'il avoit faite de ses meilleurs Soldats & plus de vingt Officiers tuez ou blessez, & jugeant ne pouvoir allonger sa deffense que de vingt quatre heures au plus, se détermina à faire battre la chamade pour obtenir une capitulation honorable, & dans le dessein de conserver au Roy un nom-

bre d'Officiers de merite & de valeur, les Ostages furent envoyez de part & d'autre, mais les ennemis se figurant bien que les troupes du Château avoient fait de grandes pertes, s'obstinerent à ne vouloir accorder d'autre capitulation, sinon que la garnison mettroit bas les armes, leurs équipages & effets saufs, & qu'elle seroit échangée avec celle de Tongres, lors que Mr le Maréchal de Villeroy le jugeroit à propos. Mr de Milon, Mr le Comte de l'Isle, & les autres Officiers

ne pouvant ſubir une ſi dure loy, renvoyerent les Oſtages le 26. au matin, & ſe mirent en mouvement pour raſſembler leurs troupes, ordonnerent qu'on diſtribuaſt de la poudre & des balles, déterminez à ſe defendre juſqu'à la derniere extremité; mais le Soldat refroidi de ſa premiere ardeur & ſaiſi de crainte, ſur tout ceux de nouvelle levée, dirent tout haut qu'on les vouloit mener à la boucherie. Cela joint à la quantité d'armes crevées & rompuës, deter-

mina Mr de Milon à assem-
bler un Conseil de guerre
d'Officiers, où il fut resolu,
veu le peu d'esperance d'une
longue resistance, sans com-
pter le risque d'estre aban-
donnez par une partie des
Soldats, d'accepter la condi-
tion des ennemis, ainsi l'on
recommença à battre la
chamade. L'on évacua la
place à midy, & les enne-
mis en prirent possession;
les Officiers avec leurs ar-
mes, les Soldats seulement
desarmez. On peut dire en
general que les Officiers de

cette garnison s'y sont com-
portez avec toute la valeur
imaginable, entr'autres Mrs
Doroux Lieutenant Colonel
du Regiment de Blaisois, de
la Robiniere Lieutenant Co-
lonel du Regiment de Bar-
rois, de Fugil Lieutenant Co-
lonel du Regiment de Sanzé,
Mr le Comte de l'Isle fils,
Capitaine du Regiment de
Barrois, Mr Darras, Capi-
taine des Grenadiers dudit
Regiment, Mr Catelin In-
genieur, Mr Gremialde Ca-
pitaine au Regiment de San-
zé. Le Regiment de Barrois

ca perdu deux Capitaines &
cinq Subalternes : le Major
& Aide-Major blessez, & dix
autres, tant Capitaines que
Lieutenans blessez, la plus-
part legerement. Le Regi-
ment de Sanzé a eu trois Of-
ficiers blessez & une vingtai-
ne de Soldats tant tuez que
blessez. Mr le Comte de l'Isle
pere, a reçu trois blessures
d'éclat de pierre ou de bom-
be, dont la plus considera-
ble est à la main gauche, qui
luy a démis deux doigts. Sa
Majesté ayant esté informée
de la vigoureuse deffense de

cette Garnison, chargea Mrs les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers de remercier Mrs de Milon & de l'Isle, de leur bonne & sage conduite, & leur témoigner sa satisfaction en consentant que leur Garnison fust échangée avec celle de Tongres, & promesse de reconnoistre les services qu'ils luy ont rendus dans cette occasion.

Il est vray de dire que le Chasteau d'Huy, qui avoit esté cy-devant pris & repris quatre fois, n'avoit point coûté de sang ny souffert d'as-

ſaut, on ne pouvoit pas tirer un meilleur parti d'un auſſi vilain trou.

Le Public n'ayant eu aucun détail de ce Siege, on auroit, ſans mes Lettres, éternellement ignoré des actions qui ne doivent pas eſtre enſevelies, puiſqu'elles ſont glorieuſes à la Nation, & particulierement aux Officiers, qui ont fait voir tant de valeur, & tant d'intrepidité qu'il ſeroit difficile d'en trouver qui affrontaſſent plus courageuſement le peril.

Vous ſçavez la mort de Mr le Duc de l'Eſdiguieres, ce Duc eſtoit bien fait de ſa perſonne, il avoit tous les ſentimens d'un homme de ſon rang & de ſa naiſſance. Il n'avoit nul empreſſement pour ſes intereſts, & il étoit vif & empreſſé pour tous ceux de ſes amis. Il avoit cette nobleſſe de cœur, & cette generoſité d'ame, qui diſtinguoient ſi fort feu Mr ſon pere. Il parloit peu, mais tous ſes diſcours eſtoient ſages, ſes penſées juſtes, ſes reflexions judicieuſes, & tous

Mes entretiens proportionnez
à ceux à qui il parloit. Il ai-
moit le meſtier de la guerre,
& il avoit donné en pluſieurs
affaires delicates de grands
témoignages de ſa valeur. Sa
premiere Campagne com-
mença au Siége de Barcelo-
ne, & il s'y acquit beaucoup
de reputation. Il a ſervi en
Italie à la teſte du Regiment
de Sault qu'il commandoit,
& qui y fut envoyé dés le
commencement de la guerre
preſente, & dont les Offi-
ciers & les Soldats le regar-
doient plutoſt comme leur

pere que comme leur Colonel, auſſi ſont ils inconſolables de cette perte. Il s'y eſt diſtingué dans toutes les occaſions. A Chiari une bale de mouſquet luy brula les cheveux au deſſus de l'oreile ſans le bleſſer, & à Luzarra une autre bale de mouſquet le bleſſa legerement au haut du nez au defaut du front, ſon Ecuyer y fut tué à ſon coſté, & on le vit auſſi intrepide dans ces dangers que dans tous les autres où il s'eſt trouvé. Peu de perſonnes de ſon âge ont une plus grande

réputation de valeur. On ne peut rien dire de luy qui puisse approcher de l'Eloge que le Roy en a fait dés que le bruit de sa mort fut repandu. Une personne distinguée de la Cour dit, *que c'étoit une vraye perte. Elle est grande pour moy*, dit le Roy : *Je perds beaucoup quand je perds un homme de cette qualité, de cet âge, de ce bien, & de cette valeur aussi attaché à mon service, & aussi appliqué à son mestier. Il me servoit*, ajouta le Roy, *comme un simple Gentilhomme qui n'auroit d'autre res-*

source pour s'établir que le servi- ce. C'eſt l'Idée que Mr le Duc de l'Eſdiguieres avoit déja donné de luy au Roy, aux Troupes & à toute la France. Il eſtoit déja Officier general, & l'on peut juger par là quel chemin il auroit fait, s'il avoit vécu. Il meurt ſans enfans: & aprés ſa mort, & celle de Mr le Marquis de Crequy, il ne reſte de cette grande maiſon que Mr le Marquis de Canaples, frere de feu Mr le Duc de Crequy, & de feu Mr le Maréchal de Crequy. La Duché de l'Eſdiguie-

res estoit substituée à Mr le Marquis de Canaples, il en a pris le nom & le titre avec l'approbation du Roy qui luy en a donné l'agrément, avec de grands témoignages d'estime & de bonté pour son nom, & pour sa personne. Ce nouveau Duc de l'Esdiguieres a épousé depuis peu, comme je vous l'ay déja dit, Mademoiselle de Vivonne, fille de Mr le Maréchal de ce nom, niéce de Madame de Montespan, & sœur de Madame la Marquise de Castries, qui l'une & l'autre sont

honorées par leurs vertus, & par toutes les qualitez qui conviennent à des perſonnes de leur naiſſance.

Je n'entre pas icy dans la Genealogie de la maiſon de Durfort, qui eſt le nom de Mr le Maréchal Duc de Duras. Je vous en donnay l'année derniere une idée ſuffiſante à la mort de Mr le Maréchal Duc de Lorge. Je vous dirai ſeulement icy, qu'il ne reſte que quatre enfans vivans à Mr le Maréchal Duc de Duras. Mr le Comte de Durfort, Colonel du Regiment de Du-

ras, & trois ſœurs, dont l'ainée eſt Madame la Ducheſſe de la Meilleraye, la ſeconde eſt Religieuſe dans l'Abbaye de Conflans, & la troiſiéme eſt Madame la Ducheſſe de l'Eſdiguieres, veuve de celuy qui vient de mourir. Elle n'a que vingt ans; & elle a toutes les qualitez qui peuvent diſtinguer une perſonne de ſon ſexe, de ſon rang & de ſa naiſſance. La perte qu'elle vient de faire eſt des plus grandes, auſſi en eſt elle inconſolable. Madame de Duras leur mere eſt

ſœur de Mr le Duc de Ventadour.

Mr le Duc de l'Eſdiguieres eſt mort à Modene le 6. du mois d'Octobre ; ſa maladie a commencé par une fiévre tierce qui a degeneré en fiévre continuë. Il eſtoit fils unique de feu François Emanuel de Bonne Crequy Duc de l'Eſdiguieres, Gouverneur de Dauphiné, qui a donné des preuves éclatantes de ſa valeur dans pluſieurs actions importantes, & qui eſtoit adoré de la Nobleſſe de Dauphiné, dont il eſtoit

plutoſt le pere que le Gou-
verneur, & de Dame Pau-
le Marguerite Françoiſe de
Gondi de Rets, fille puiſnée,
& heritiere de Pierre de
Gondi Duc de Rets, Pair
de France, Chevalier des
Ordres du Roy, General des
Galeres, & de Catherine de
Gondi, Ducheſſe de Rets.
François Emanuel eſtoit fils
de François de Crequy, dit
de Bonne, d'Agoutdeveſe,
de Montlaur, & de Mon-
tauban, Duc de l'Eſdiguie-
res, Pair de France, Comte
de Saulx, & Marquis de Ra-

gny, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Dauphiné, ſubſtitué au nom & aux Armes de Bonne, & de ſa ſeconde femme Anne de la Magdelaine; Marquiſe de Ragny, fille unique de Leonor & d'Hipolite de Gon-dy, Charles Nicolas de Bonne Crequy, Marquis de Ragny, qui s'eſt diſtingué en pluſieurs occaſions, eſtoit auſſi ſorti de ce Mariage, il mourut d'une bleſſure en 1675. Quant à François de Crequi Duc de l'Eſdiguieres, il mourut à Grenoble le premier

mier jour de l'an 1677. il étoit l'aîné des enfans du Maré-chal de Crequi, & de Magdelaine de Bonne, fille de François Duc de l'Esdiguieres Connestable de France; & de Claudine de Beranger sa premiere femme; & il estoit frere de Charles II. Sieur de Crequi, Mestre de Camp du Regiment des Gardes, qui fut tué devant Chambery en 1630. & qui estoit pere de Mr le Comte de Canaples, c'est luy qui forma la branche de Crequi qui ne subsiste plus que dans la per-

ſonne de Mr le Comte de Canaples. Le mariage de ce Seigneur, & la mort de Mr le Marquis de Crequi ſon neveu m'ont engagé, il n'y a pas long-temps dans de grands details genealogiques de cette maiſon, ainſi tout ce que j'en dirois à preſent, ne ſeroit plus que des redi.. tes. Il ſuffit de dire, que Charles Maréchal de Crequi biſayeul de Mr le Duc de l'Eſdiguieres, qui vient de mourir, a eſté un des plus grands Capitaines que la France ait eu, il fut tué devant

Creme d'un coup de canon le 17. Mars de l'an 1638. son corps fut porté dans la Chapelle du Château de l'Esdiguieres.

Madame la Ducheſſe de l'Esdiguieres la Doüairiere eſt fille de feu Pierre de Gondi Duc de Rets, que le Roy fit Chevalier de ſes Ordres en 1669 & de Catherine de Gondi Ducheſſe de Rets, couſine de ſon Epoux. Marie Catherine Religieuſe au Calvaire à Paris eſtoit la fille aiſnée. Pierre de Gondi étoit frere de Jean-François Paul

de Gondi Cardinal de Reʒ ſi connu ſous le nom du Coadjuteur. Il fut depuis Abbé de Saint Denis, ils étoient fils l'un & l'autre de Philippes Emanuel de Gondi, Comte de Joigni, Chevalier des Ordres du Roy, & General des Galeres, mort en odeur de ſainteté, chez les Peres de Saint Magloire où il s'eſtoit fait Prêtre, & où il eſt enterré, & de Marguerite de Silly, fille aiſnée d'Antoine, Comte de Rochepot, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Anjou, & de

Marie de Lannoy ſa premie-re femme. Philippes Emanuel de Gondi eſtoit troiſiéme fils d'Albert de Gondi, Duc de Rets, Pair & Maréchal de France, & de la celebre Claude Catherine de Clermont, Baronne de Reſſet, Dame de Dampierre, Charles fut l'aiſné, & laiſſa d'Antoine d'Orleans Longueville, Henry de Gondi, Duc de Rets, qui de Jeanne Scepeaux, Ducheſſe de Beaupreau laiſſa Françoiſe Ducheſſe de Rets, mariée à ſon couſin, ainſi que je l'ay déja

dit. Le Maréchal de Rets estoit frere de Pierre, Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, que l'on pretend avoir trouvé des premiers la quadrature du Cercle, & fils d'Antoine de Gondi Sr du Perron, qui vint en France avec la Reine Catherine de Medicis, & fut Maistre d'Hôtel du Roy Henry II. Cette maison est originaire, comme l'on voit, de Florence. Bernard de Gondi, fils de Charles de Gondi en fut souverain Gonfalonier. Cette maison estoit en considera-

tion à Florence dés le 17. Siécle, on peut consulter Ugolino Verrini.

Le Roy ayant appris la mort de Mr le Duc de l'Esdiguieres, donna le Regiment de Sault que ce Duc commandoit à Mr le Marquis de Froulé, fils de Mr le Maréchal de Tessé, celuy de Froulé à Mr le Chevalier de Sanzay, & celui de Sanzay à Mr le Chevalier de Sourches, Colonel reformé. Leur naissance, leurs actions, & le choix du Roy, font voir qu'ils sont dignes des graces

que Sa Majeſté vient de re-
pandre ſur eux.

Madame la Comteſſe de Clermont Lodeve mourut le 30. du mois de Septembre dans ſon Châteaud'Alvin. Elle eſtoit de la maiſon de Saint Boſſan de Margival, fille de feu Mr le Comte des Autels, & veuve de Meſſire Loüis de Cailus, Comte de Clermont de Lodeve; frere aiſné de Mr le Marquis de Seſſac; elle avoit heritè par ſucceſſion paternelle de la Duché d'Alvin. Elle avoit eſté Fille d'honneur de la

Reine. Sa beauté ne la diſ-
tinguoit pas moins que ſa
naiſſance ; & ſa vertu & ſa
conduite la firent regarder
comme un modelle des per-
ſonnes de ſon ſexe & de ſa
qualité. Elle merita auſſi à
ſon mariage des diſtinctions
& des avantages que la Reine
n'a accordé de ſon vivant à
aucune autre de ſes Filles
d'honneur. Outre le preſent
que l'on avoit accoutumé de
faire aux autres en les ma-
riant, la Reine fit l'honneur
à Mademoiſelle des Autels,
de luy donner de riches pen-

dans d'oreille, & ſon portrait enrichi de gros diamans. Elle n'a point eu d'enfans ; & tout le bien de feu Mr de Clermont Lodeve a paſſé à Monſieur le Marquis de Seſſac ſon frere unique. Je ne vous dis rien de leur naiſſance, elle eſt illuſtre. Et je vous en ay parlé au long, quand Mr le Marquis de Seſſac épouſa une des filles de feu Mr le Duc de Luines.

Dame Marie Brunier de Saint André, Epouſe de Meſſire Laurent de Forbin, marquis de Janſon, neveu du

Cardinal de ce nom, Gouverneur d'Antibes, & Souslieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires est morte agée de 31. an ; elle avoit toûjours vécu comme une Sainte, & elle est morte comme elle avoit vécu ; elle ne connoissoit d'autres plaisirs que ceux d'obliger, de secourir les pauvres, de servir les malheureux, & de remplir jusqu'aux moindres devoirs. Elle estoit fille de madame la marquise de Virieu, & de feu mr de Saint André, marquis de

Virieu, premier Preſident au Parlement de Dauphiné, & il avoit eſté Ambaſſadeur à Veniſe. Il n'étoit pas moins diſtingué par ſon merite que par ſa naiſſance, & par ſes emplois. Madame ſa mere eſtoit fille de cet illuſtre Chancelier de France Pomponne de Bellievre, qui avoit ſervi ſi utilement l'Etat ſous cinq Rois. Il mourut l'an 1607. ſa gloire le ſuivit juſqu'au tombeau, & elle ne perira jamais en France. Il fut expoſé aprés ſa mort pendant quarante jours dans

la Salle de ſon Hôtel. Un Evêque par depuration du Clergé, y celebroit tous les jours la Sainte Meſſe. Le Corps de Ville habilla de deüil cent pauvres le jour de ſon enterrement. Tous les Ordres Religieux, toutes les Parroiſſes, & tous les Officiers y aſſiſterent : Monſieur le Prince de Conty qui l'avoit honoré pendant ſa vie de ſon eſtime & de ſon amitié, voulut à ſa mort luy faire l'honneur de mener le deüil. Cet illuſtre Chancelier eſt enterré dans ſa Chapelle

à Saint Germain l'Auxerrois.

Il avoit fait bâtir cette Chapelle, & une portion du costé de cette Eglise. Sa memoire est en veneration à Paris, & dans tout le Royaume, aussi bien que celle de ce fameux Pomponne de Bellievre son Petit-fils, premier President du Parlement de Paris, Oncle maternel de Monsieur le premier President d'aujourd'huy. Madame de Janson avoit épousé Mr le Marquis de Janson Soûlieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetai-

res du Roy, neveu de Mr le Cardinal de Janſon, & de même nom & armes, que Mr de Forbin, qui a commandé cette Compagnie avec tant de reputation. Mr le Marquis de Janſon eſt fort eſtimé par ſes ſervices, & par ſon merite perſonnel. Il connoiſſoit toute l'étenduë du bonheur d'avoir une ſi digne femme, & il eſt penetré du malheur de l'avoir perduë.

Je ne puis me diſpenſer de vous envoyer la Lettre & le procez verbal qui ſuivent, &

je crois faire une bonne œuvre en vous les envoyant, vous en ferez une meritoire ſi vous les faites lire à tous vos amis, & ſi vous faites en ſorte que leurs cœurs deviennent ſenſibles aux malheurs de ceux dont il eſt parlé dans ces deux pieces.

COPIE

D'une Lettre écrite au sieur Cauneaux, dattée de Château Portien, le 20. Octobre 1703. par le Maire, Echevins, & Habitans de la même Ville.

NOUS sommes reduits à vous envoyer la Relation de l'Incendie arrivée le 21. Septembre 1703 dans nôtre Ville, où cette perte ne peut estre que sensible à ceux que vous aurez la bonté de la communiquer,

afin de les exciter à avoir pitié des pauvres qui ont besoin de secours.

Le Vendredy 21. Septembre dernier le feu prit dans une des maisons du Fauxbourg de Liesse de cette Ville, & consomma en peu de temps tout le même Fauxbourg, & une des ruës de la Ville, qui porte le même nom, sans que les pauvres Habitans eussent le temps de pouvoir retirer leurs meubles, ny aucuns de leurs effets, & la desolation se trouva si grande, que les Peres & Meres surpris, furent obligés de se jetter parmi les flâmes pour en-

lever leurs Enfans qui estoient dans le berceau, & retirer les malades qui imploroient leurs secours pour les délivrer, déja à moitié brûlez, & qui auroient fait pitiè aux personnes les plus insensibles; cette desolation est si grande, qu'elle ne peut estre reparée que par la charité des Fidelles à qui nous les recommandons. Il y a plus de soixante familles parmi ces incendiez qu'on pouvoit dire à leurs aises, & qui sont presentement obligées à mandier leur pain; & leur misere est si grande, qu'ils sont reduits à coucher parmi les bes-

tiaux avec leurs enfans demi-nuds, n'ayant ny habits ny couverture pour les couvrir, ny de quoy vivre dans leur besoin. La violence du feu a esté si grande, que les murs des maisons n'ont pû resister, & que de tout cet embrasement il n'y reste que les funestes vestiges d'une desolation generale, tant des autres Habitans que des Incendiez, qui sont reduits à se refugier chez eux, où ils partagent ensemble ce qu'ils ont pour les faire subsister; ce qui a obligé Mr l'Intendant de Châlons d'y envoyer Mr Graillet, Conseiller du Roy au Bailliage &

Siege Presidial de Reims, & son Subdelegué pour en faire un procez verbal que nous vous envoyons, où vous remarquerez que la perte est estimée plus de soixante & quatorze mille six cens vingt livres. Nous vous prions, Monsieur, d'en communiquer la Copie, afin d'exciter les Fidelles à avoir quelque charité pour Eux, & de nous croire, Monsieur, &c.

Voicy le procez verbal, dont il est parlé dans cette Lettre.

Aujourd'huy deuxiéme Octobre 1703. *Nous Antoine Graillet, Seigneur de Beine, ancien Conseiller Avocat du Roy au Bailliage & Siege Presidial de Reims, Subdelegué de Monsieur l'Intendant en la Province & Frontiere de Champagne : Nous sommes transportez en la Ville de Chasteau-Portien, en consequence de l'Ordonnance de mondit Sieur Intendant, du* 27. *Septembre dernier, apposée au bas de la Requeste à luy presentée par les sieurs Maire, Echevins, Habitans, & Communauté dudit Chasteau, par laquelle ils exposent, que le Vendredy* 21. *dudit mois de Septembre dernier, il est arrivé une si grande incendie audit Chasteau-Portien, que toutes les maisons & bâtimens de la*

ruë & fauxbourg de Lieſſe, & tous les meubles meublans, grains, & foins de cinquante & tant d'Habitans qui occupoient leſdites maiſons & bâtimens, ont eſté conſumez & reduits en cendre; en ſorte que tous les Particuliers incendiez n'ont plus autre moyen de vivre que la mendicité, ny autres couverts que ceux que leurs donnent par charité les autres Habitans; mais avec d'autant plus d'incommodité qu'ils ſont d'ailleurs étroitement & peu commodement logez; joint que les Incendiez ſont en grand nombre dans leurs familles & ont beaucoup de beſtiaux; pluſieurs faiſans labourage & exploitans par leurs mains des heritages dudit lieu; & comme cette perte ſi conſiderable met entierement le Incendiez hors d'eſtat de payer à pre.

ſent aucuns frais & impoſitions, ils ont donné leurdite Requeſte à mondit Sieur Intendant, qui a ordonné que pardevant nous il ſera dreſſé Procés verbal des ruines, pertes, & dommages cauſez par ledit incendie arrivé audit lieu, circonſtances & dépendances:

Pourquoy, eſtant audit Chaſteau-Portien aſſiſté de Maiſtre Pierre Chapron, Procureur au Preſidial dudit Reims, & noſtre Greffier ordinaire, au deſir de ladite Ordonnance; nous nous ſommes tranſportez en l'une des ruës de ladite Ville, appellée la ruë & fauxbourg de Lieſſe, où nous avons remarqué les dégaſts cauſez par ledit incendie qui eſt arrivé le 21. *dudit mois de Septembre dernier, & y avons reconnu le nombre de cinquante-ſix maiſons incendiées,*

incendiées, ſans que dans le grand nombre deſdites maiſons incendiées il ſoit reſté aucune apparence de bâtimens, les plus grands murs eſtans entierement peris & ruinez par la violence & l'ardeur du feu qui eſtoit agité par les vents, de telle ſorte que pas un deſdits particuliers incendiez n'a pû recuperer aucuns de ſes meubles, grains, marchandiſes, & autres effets qui ont pû ſe trouver dans leſdites maiſons; ce qui met leſdits Habitans dans une grande conſternation par le peu de reſſource qu'ils ont aujourd'huy, ne ſçachant où ſe loger, eux & leurs familles, ny même leurs beſtiaux; ce qui eſt extrêmement à charge aux autres Habitans dudit lieu, qui ne peuvent que tres-difficilement leur donner quelque retraite, eu égard à

la mediocrité & ſimplicité de leurs logemens, comme il nous eſt apparu, qui d'ailleurs ſont auſſi obligez de leur fournir la ſubſiſtance neceſſaire à la vie, juſques à ce qu'ils puiſſent ſe remettre à leurs occupations ordinaires.

Pourquoy & pour eſtimer autant que nous avons pû les ruines & dommages cauſez par ledit incendie, & ſur ce qui nous en a eſté certifié par les ſieurs Maires & Echevins, & autres principaux Habitans dudit Chaſteau-Portien, nous avons reconnu que la perte de chaque Habitant en particulier, & aprés les avoir oüi, peut eſtre, ſçavoir :

PREMIEREMENT.

Laurent Labouret, d'une petite

maiſon, ſes meubles, & les grains de ſes moiſſons, qui nous ont eſté eſtimez luy faire dommage de cinq cens livres, cy 500 *liv.*

Jacques Gobinet, Marchand de laine, d'une petite maiſon, grange, ſes meubles, grains & marchandiſes, qui nous ont eſté eſtimées luy faire perte de quinze cens livres, cy, 1500. *l.*

Nicolas le Grelle, auſſi Marchand de laine, d'une maiſon, grange, écurie, ſes grains, meubles & marchandiſes, qui nous ont eſté pareillement eſtimées quinze cens livres, cy, 1500. *l.*

Pierre Mary, Laboureur, d'une grande maiſon, quatre écuries, une cuiſine à faire huile, une grande grange pleine de bled & foins, une autre grande grange, ſes meubles,

ce qui est estimé luy faire dommage de dix mille livres, cy 10000 *l.*

André Loillier, deux granges pleines de grains, qui sont estimées quatre mille livres, cy 4000 *l.*

Jean Boucheron, d'une maison, fourny, écurie, ses meubles & grains, qui est estimé neuf cens livres, cy 900 *l.*

Nicolas Mathé, d'une maison, ses meubles en partie, de cinq cens livres, cy 500 *l.*

Simon Prilieux, Marchand, d'une maison, écurie, grange, grains & meubles, ce qui est estimé cinq mille livres, cy 5000 *l.*

Jean Houssart, Roslin & Nicole Houssart, pour chacun un quart en une maison, écurie, grange, & ledit Jean Houssart ses meubles & grains, ce qui est estimé en tout deux

mille cinq cens livres, cy 2500 *l.*

Pierre Guillemin, locataire, ses meubles estimez 150 *l.*

La veuve Jean Camuzeau, une grange, cent moies de grains & ses meubles estimez 1500 *l.*

Philbert Maillet, Laboureur & Pannetier, deux granges, ses grains marchandises, estimées 3000 *l.*

François Petit, locataire, partie desdits meubles, estimez cy 200 *l.*

Marie Godinot, une grande maison pour les trois quarts, cy 2000 *l.*

Poncelet Gobinet, une maison, écurie, cellier & ses meubles, estimez 500 *l.*

Charles Geoffroy, Vigneron, une maison & ses meubles 800 *l.*

Iacques Varlet, Charpentier, une maison, cellier & ses meubles, cy 1200 *l.*

Iean Copreau, Tonnelier, une maiſon, écurie, ſes grains & meubles eſtimez 1100 *l.*

Gerard le Grelle, Laboureur, une maiſon, cellier, trois écuries, grange, ſes grains & meubles eſtimez, cy 3000 *l.*

La veuve Charles Franſequin, deux petites maiſons, ſes meubles eſtimez 600 *l.*

Nicolas le Page, Vigneron, une maiſon, ſes meubles eſtimez 1000 *l.*

Antoine Poreaux, une maiſon, cellier, granges, écurie & grains, eſtimez, cy 1500 *l.*

René Vvillaume, Tanneur locataire, partie de ſes meubles, eſtimez 400 *l.*

Iacques Vvillebeau, Vigneron, une maiſon, écurie, grange, preſſoir à vin, ſes meubles & vins, eſtimez 900 *l.*

Nicolas Diart, pour ſa part en la maiſon ci-deſſus, avec Iacques Laublet 300 *l.*

Iean Rouſſeau, Couvreur, une maiſon, grange, ſes meubles & grains, eſtimez 600 *l.*

La veuve Claude le Greſle, une maiſon, grange, ſes meubles & grains, eſtimez 200 *l.*

La veuve Noel Villebeau, une maiſon, grange, cellier, ſes meubles & grains, eſtimez 1000 *l.*

Pierre Locquet, deux maiſons, une braſſerie, écurie, une grange, ſes meubles, grains & preſſoir, eſtimez 5000 *l.*

Roſlin Cambert, Vigneron locataire, ſes meubles 120 *l.*

Anne Verdin, fille, ſes meubles eſtimez 50 *l.*

Iean Mitteau l'aîné, Boucher,

ſes meubles 300 *l.*

Rodicque Rouſſeau, une maiſon eſtimée 800 *l.*

Jean Robert, Marchand de laine, une maiſon, écurie, ſes meubles & marchandiſes, eſtimées 4000 *l.*

Nicolas Curaté, Teinturier, une maiſon, ſes meubles, outils de Teinturier & ſes grains eſtimez 1000 *l.*

La veuve Templier & Jeanne Connard, leurs meubles eſtimez 200 *l.*

Nicolas le Chat, une maiſon, grange & ſes meubles, eſtimez 1200 *l.*

Jerôme Torchet & ſa mere, partie de leurs meubles, eſtimez 300 *l.*

Aubry Bertrand, une maiſon, grange, ſes meubles, & ſes grains, eſtimez 900 *l.*

Gerard Bertrand, Pannetier, partie de ſes meubles 400 *l.*

La veuve Robert Noël, une maison, ses meubles, ses grains, & une grange, estimez 850 *l.*

Jacques Coustier, Tanneur, une grange & quelques marchandises, estimées 800 *l.*

Jean Perin, tous ses grains renfermez dans ladite grange, estimez 700 *l.*

Ponce Rousseau, Marchand, une maison, écurie, grange, pressoir, grains & meubles, estimez 2600 *l.*

Toussaint Peigneau, Cordonnier, une maison, grange, écurie, ses meubles & grains, cy 1000 *l.*

François Destable, ses grains, estimez, cy 300 *l.*

Barthelemy Mitteau, Boucher, ses grains & bois, estimez 250 *l.*

Pierre Pignollet, une maison, grange, écurie, ses grains & bois,

estimez, cy 2500 *l.*

Françoise Guin, ses meubles, estimez 100 *l.*

Gerarde le Gresle fille, ses meubles, estimez 50 *l*

Nicolle Quillart veuve, ses meubles estimez 150 *l.*

Ierôme Camuzeau, ses grains, estimez 300 *l.*

Toussaint Loillier, ses avoines, estimées 50 *l.*

Roslin Lestillois, quinze septiers de froment & des fourages, cy 100 *l.*

Louis Mitteau, manouvrier, ses grains & meubles 350 *l.*

Iacques Locquet, Megissier, qui est associé avec Pierre Locquet son pere pour marchandise de Pellieterie, a fait perte pour sa part des marchandises incendiées, de la somme de, cy 500 *l.*

Somme totale de la perte, soixante-quatorze mille six cens vingt livres, cy 74620 *liv.*

Dont, & dequoy nous avons dressé le present Procés verbal pour y avoir en temps & lieu tel égard que de raison; ainsi signé, GRAILLET DE BEINE, *en la minute*, CHAPRON, *avec paraphe & canneaux, signé.*

Il paroît depuis peu une nouvelle Dissertation touchant le temps, auquel la Religion Chrestienne a esté établie dans les Gaules, où l'on fait voir que ç'a esté non dans le premier, mais dans le second

ſiecle, qu'elle y a été eſtablie, & qu'y eſtant depuis déchuë, elle y a eſté rétablie vers le milieu du troiſiéme, par les ſept Evêques dont Saint Gregoire de Tours fait mention dans le trentiéme chapitre du premier livre de ſon Hiſtoire de France. Cette Diſſertation eſt diviſée en deux Parties. L'Auteur fait voir dans la premiere par de nouvelles preuves, que ces ſept Evêques n'ont eſté envoyez dans les Gaules que vers l'an 250. de Jeſus Chriſt; & il prouve qu'avant l'an 127. aucun Miſ-

ſionnaire n'a prêché la Foy dans ces Provinces. Il montre dans la ſeconde, que dans le ſecond ſiecle, il y avoit des Chreſtiens & des Evêques, non-ſeulement dans Lion, & dans Vienne, mais même dans pluſieurs autres Villes de ces mêmes Provinces, d'où il conclud que la Religion s'y eſtant enſuite preſque éteinte, les ſept Evêques y furent envoyez pour l'y rétablir, & pour l'y étendre. Cette Diſſertation eſt imprimée à Touloufe chez la veuve Boude, & ſe vend à Paris, chez.....

Mr Beſſon vient de mettre au jour une nouvelle Carte tres-particuliere du Piémont & du Montferrat, en deux grandes feüilles, qu'il a dreſſées ſur pluſieurs memoires qui luy ont eſté envoyez de Turin. Il a diſtingué avec beaucoup de ſoin & de netteté la Plaine des Montagnes & les Langhes de l'Aſtezan & du Montferrat, d'avec le plat Pays du Piémont & du Verceillois, & les montagnes des Alpes & de l'Apennin. Tous les paſſages de ces mon.

tagnes & les autres routes y
ſont exactement tracées. Il a
donné des diviſions nouvel-
les du Piémont & de l'Etat
de Nice, puiſqu'il a diviſé
l'un & l'autre, non ſeulement
ſuivant la diſtribution que les
Ducs de Savoye en ont fait
aujourd'huy ; c'eſt à dire le
Piémont en Provinces, & l'E-
tat de Nice en Vicariats, mais
encore ſuivant l'eſtat auquel
ſe trouvoient les differentes
Seigneuries de ces Provinces,
lorſque les Ducs de Savoye
en ſont devenus les maiſtres.
On voit auſſi dans cette Car-

te les Fiefs qui relevent de l'Egliſe & de l'Empire, avec toute la Coſte de la Riviere de Genes, au couchant où ſe trouve la Marquiſat de Final & la communication de ce Marquiſat avec le Milanez, dont il fait partie. Ces Cartes ſe vendent à Paris chez ledit ſieur Beſſon, Geographe du Roy, ſur le Quay de l'Horloge du Palais, au coin de la ruë de Harlay, à l'ancien Buis.

L'Auteur avertit le Public qu'il en aura toûjours d'imprimées ſur du taffetas ou ſa-

tin pour la commodité des Officiers, & de tous ceux qui en ſouhaiteront. Il promet de donner ſans faute au commencement de l'année une grande Carte tres particuliere en ſix feüilles de tous les Etats du Duc de Savoye.

Mr Chevillard, Hiſtoriographe de France, vient de mettre au jour deux Cartes. La premiere contient, les noms, qualitez, armes & blaſons de tous les Prevoſts des Marchands de la Ville de Paris, depuis l'an 1268. des Echevins depuis l'an 1411. des

Procureurs du Roy, Greffiers & Receveurs de ladite Ville depuis l'an 1500. On voit dans cette Carte toutes les Prevostez distribuées en autant de quarrez, au milieu desquelles sont les Prevosts des Marchands, entourez des Echevins qui ont esté sous leur Prevôté. Au bas de ladite carte qui est de quatre feüilles jointes en une sont les Procureurs du Roy, Greffiers & Receveurs dans trois quarrez differens, les ayant mis en cet endroit, comme on a coûtume de mettre Mrs les

Gens du Roy, dans les Cours Superieures, parce que Mrs les Prevosts des Marchands Echevins, Procureurs du Roy, Greffiers, & Receveurs, composent un Corps à la Ville, que l'on appelle *le Bureau*.

La seconde Carte est composée des Conseillers de la Ville de Paris, depuis l'an 1500. jusques à present, comme dans cette Compagnie, qui est ordinairement composée de vingt six personnes, il y entre plusieurs Officiers de Cours Superieures; il s'y rencontre nombre

de perſonnes des plus illuſ-
tres familles de Paris, & des
perſonnes qui ont eſté hono-
rées de grandes dignitez dans
la Robe, il y a des Chance-
liers de France, qui ſont le
Chancelier de Hanay, & ce-
luy de Lhôpital, pluſieurs
premiers Preſidens & Pre-
ſidens à Mortier du Parle-
ment de Paris, & des Pre-
ſidens à Mortier, d'autres
Parlemens, un Evêque de
Beauvais, Pair de France,
deux Officiers de l'Ordre du
S. Eſprit, & quantité de per-
ſonnes de diſtinction, auſ-

quelles on a mis les ornemens dûs à leurs qualitez, même pour une plus grande remarque & distinction, on a mis des casques, & des lambrequins aux Prevosts des Marchands qui ont esté Conseillers de Ville. Cet ouvrage a esté fait avec grand soin, ayant esté extrait des Registres de la Ville, & les armes qui y sont ayant esté prises sur les tableaux des Prevostez qui sont dans les appartemens de la Ville, & sur des Tombeaux, Epitaphes, Vitres, & autres monumens publics.

Mr Gaſpard Baillieu Geographe du Roy, & Ingenieur, a mis au jour la Carte du Comté de Flandres, & du Duché de Brabant en deux grandes feüilles, intitulée, *Carte particuliere des Duchez de Brabant & de Limbourg, partie de celuy de Juliers, de Gueldres, & de Luxembourg. Le Comté de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur, du Cambreſis, Evêché & Principauté de Liege*, diviſée ſelon les principales Provinces, & ſousdiviſée ſuivant ſes Bailliages & Chaſtelenies où ſont

res · exactement marquées
es lignes, dreſſées ſur les
Memoires, levez ſur les
ieux, dediée à *Monſeigneur*
le Maréchal Duc de Villeroy,
l eſpere que le Public en ſera
atisfait, ayant pris tous les
ſoins poſſibles pour la rendre
parfaite. Elle ſe vend trente
ſols chez ledit ſieur Baillieu,
ſur le Quay des Morfondus
au Neptune François. Le mê-
me Auteur promet de don-
ner au Public une grande
Carte du Piémont & de la
Savoye, où l'on verra tout le
cours du Pô, la Coſte de

Genes, & le Comtat de Nice.

Le Pere Placide Auguſtin Déchauſſé, Geographe ordinaire du Roy vient de preſenter à Sa Majeſté une Carte intitulée, *Le Cours du Danube* : elle ſe vend à Paris, chez Mademoiſelle Duval, ruë S. Jacques, au Dauphin, vis à vis la ruë de la Parcheminerie, & chez Mr Berey, ruë Saint Jacques, devant la Fontaine Saint Severin.

Je vous ay ſouvent parlé des Cartes de ce Pere qui ont toûjours receu de grands applaudiſſemens,

plaudiſſemens, non ſeule-
ment parce qu'elles ſont tres
bonnes, mais auſſi parce
qu'elles ſont tres belles, &
qu'elles ſont plaiſir à la veuë,
eſtant parfaitement bien gra-
vées.

Vous me demandez où ſe
trouvent les bons Thermo-
metres & Barometres, vous
avez raiſon, puis qu'ils ſont
d'une utilité qui fait plaiſir.
On eſtime beaucoup ceux
de Mr de Ville Emailleur, ſeul
éleve du fameux Mr Hubin.
Il s'aplique auſſi à la conſtruc-
tion de toutes les machines

qui ſervent à faire les expe-
riences de la peſanteur de
l'air, & de celles du vuide.
Il demeure à la ruë S. Martin,
proche S. Mederic.

Vous ſçavez que Mr le
Goux de la Berchere a eſté
nommé à pluſieurs Arche-
vêchez avant que de remplir
celui de Narbonne; c'eſt ce
qui a donné occaſion à Mr
Moreau de Mautour de faire
les Vers ſuivans.

MADRIGAL.

LA vertu par degrez éleve le merite,
Par elle l'on vous voit, ſage, illuſtre Prelat,
De pluſieurs dignitez de ſuite
Soutenir noblement la grandeur & l'éclat.
Que de joye & de biens voſtre ame ſoit comblée ?
Et quand Rome équitable un jour ſoulagera,
Du poids de tant d'honneurs vôtre teſte accablée,
Une Calotte ſuffira.

Je vous envoye un air que vous trouverez dans l'article

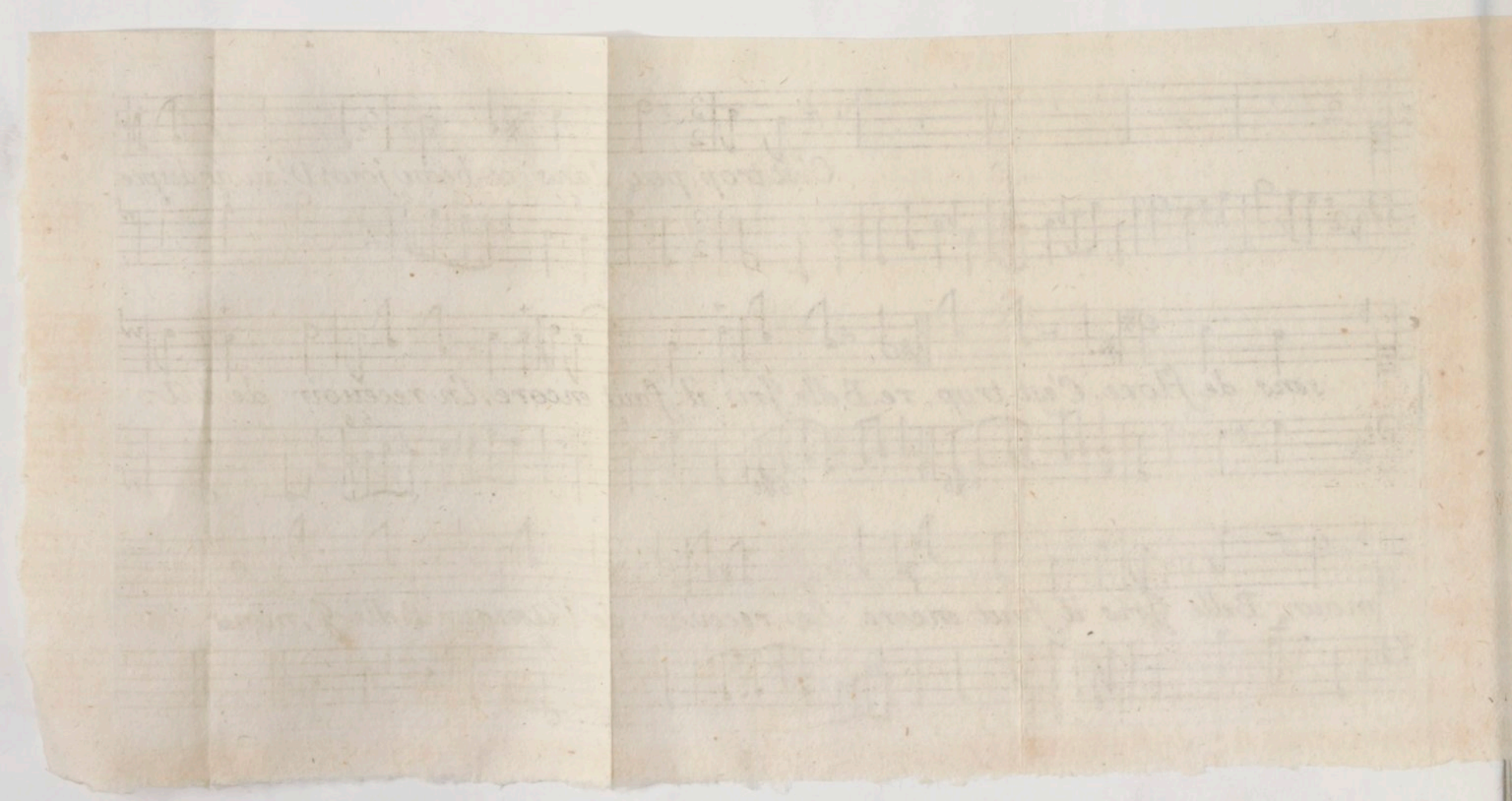
suivant, il est noté par Mr l'Abbé Castel.

A la belle Mademoiselle R....
en luy envoyant un Bouquet, un Cœur, & un air noté.

Belle Iris, aussi tost qu'on
a appris le jour de vostre
feste, on a resolu de vous
envoyer un Bouquet. On fait
plus, on joint à l'offre du
Bouquet, celle d'un cœur?
pourquoy cette jonction,
m'allez vous dire? il faut vous
l'apprendre, c'est parceque,

C'est trop peu dans ce beau jour,
D'avoir des presens de Flore,


C'est trop peu dans ce beau jour, D'auoir despre-
sens de flore. C'est trop. re. Belle Iris il faut encore, En receuoir de l'a-
mour, Belle Iris il faut encore, En receuoir de l'amour. Belle I. mour.



Belle Iris, il faut encore
En recevoir de l'amour.

Il manque aux Relations de la defaite du Comte de Stirum qui ont eſté données au Public, une Liſte des morts & des bleſſez, rien n'eſt plus ardemment ſouhaité, & l'on peut même dire, que ces Liſtes ſont utiles à l'Etat, & à la poſterité de ceux qui ont répandu leur ſang pour leur Souverain, & pour leur Patrie; ce ſont, pour ainſi dire, des titres de Nobleſſe, & des marques d'honneur & de diſtinction

pour les familles dont ces Braves ſont ſortis, qui leur peuvent ſervir dans la ſuite. On ne peut ſçavoir qu'ils ont verſé leur ſang que par l'Hiſtoire, & par les Relations qui ſe donnent au public auſſi tôt aprés les grands évenemens, & comme on ne nomme dans l'Hiſtoire que les hauts Officiers; il eſt conſtant que l'avenir ne peut eſtre inſtruit du ſang que les particuliers ont répandu, à moins qu'il n'en ſoit fait mention dans les Relations que l'on donne au public,

aprés le gain des Batailles, & la priſe des Villes. C'eſt de quoy j'ay fait convenir un grand Miniſtre qui ne vit plus. La gloire dont s'eſt couvert un Officier rechapé du peril & arraché des bras de la mort par les bons ſecours qu'il a receus, luy fait trouver plus de facilité qu'à d'autres à faire ſes affaires, ſoit dans ſa famille, ſoit ailleurs, quand ſa valeur & ſes ſervices ſont connus, il trouve des ſecours & des apuis qui luy donnent moyen de ſervir le Roy & l'Etat, c'eſt ce qui

m'a obligé de ne rien épargner pour avoir une Copie de ce qui suit.

E'TAT

Des morts & des blessez dans la Cavalerie, à la Bataille d'Hocstet.

BRIGADE DE CONFLANS.

Regiment Royal.

Daurigny, Capitaine,
Officiers tuez,

Cavaliers tuez, 10
Chevaux tuez, 14
Cavaliers bleſſez, 8
Chevaux bleſſez, 11

Regiment du Prince Charles.

Cavaliers tuez, 2
Chevaux tuez, 8
Cavaliers bleſſez, 5
Chevaux bleſſez, 1

Regiment de Conflans.

Saint Louis, Cornette.
Saint Sigon, Maréchal des Logis.
Officiers bleſſez, 2
Cavaliers tuez, 6
Chevaux tuez, 25
Chevaux bleſſez, 4

BRIGADE DE BOUZOLS.

Regiment Royal Piémont.

La Motte, Capitaine.
De Fage, Cornette.
Officiers tuez, 2
Officiers blessez, 4
Cavaliers tuez, 15
Chevaux tuez, 30
Cavaliers blessez, 12
Chevaux blessez, 6

Regiment d'Heudicourt.

Saint Aspire, Capitaine.
Rabal, Capitaine, mort de sa blessure.
Officiers tuez, 2

Officiers bleſſez, 4
Cavaliers tuez, 15
Chevaux tuez, 30
Cavaliers bleſſez, 12
Chevaux bleſſez, 6

Regiment de Livry.

Du Laurens, Maréchal des Logis.
Saint Louis, Capitaine.
Valance, Maréchal des Logis.
Officiers tuez, 1
Officiers bleſſez, 2
Cavaliers tuez, 90
Chevaux tuez, 46
Cavaliers bleſſez, 14
Chevaux bleſſez, 9

BRIGADE DE CLASENBACH.

Regiment Dauphin, Etranger.

Du Clos, Lieutenant.
Officiers tuez, 1
Le Chevalier de la Feüillée.
Capitaine blessé.
Houdelot, Capitaine.
Le Chevalier de Laran, Lieutenant.
Neuville, Lieutenant.
De l'Isle, Aide-Major.
Officiers blessez, 5
Cavaliers tuez, 19
Chevaux tuez, 33
Cavaliers blessez, 16

Chevaux bleſſez, 14

Regiment de la Feronnaye.

Cavaliers bleſſez, 2

Chevaux bleſſez ; 3

Regiment de Levi.

Saint Chevi, Lieutenant.

Officiers tuez. 1

Cavaliers tuez, 51

Cavaliers bleſſez. 51

Regiment de Boux.

Du Bourguet, Lieutenant Colonel, tué.

Cavaliers tuez. 3

Chevaux tuez. 1

BRIGADE DE LILLE.

Regiment de Condé.

De Bourgé, Lieutenant.

Officier blessé. 1
Chevaux tuez, 6
Chevaux blessez, 6

Regiment de Barantin.

Cavaliers tuez, 8
Chevaux tuez, 12
Cavaliers blessez. 4

Regiment de Fourquevaux.

Cavaliers tuez. 3
Chevaux tuez. 4

BRIGADE DE VIVANS S. CRISTO.

Regiment d'Aubusson.

Saint Victou, Lieutenant Colonel.

Joinquiere, Capitaine.
Flini, Capitaine.
D'antragues, Capitaine reformé.
Boyé, Lieutenant.
Beſcaſel, Cornette.
Ferié, Cornette.
Focheu, Cornette.
Fauquerar, Capitaine.
Vaſſail, Lieutenant.
Bonivet, Lieutenant.
Saint Eſtienne, Lieutenant.
Du Har, Cornette.

Officiers tuez.	8
Officiers bleſſez.	5
Cavaliers tuez.	36
Chevaux tuez.	76

Cavaliers bleſſez. 22

Chevaux bleſſez. 26

Regiment de Vivans.

Danfreville, Lieutenant;

Colonel, tué.

Berger, Lieutenant.

Bleſſez.

Villebon, Major.

Danville, Aide-Major.

Denac, Capitaine.

Darré, Capitaine.

Voſel, Capitaine.

Sirié, Capitaine.

Nerly, Capitaine-Lieutenant, mort.

Beaulieu, Lieutenant.

Bonet, Lieutenant.

Segur, Cornette.
La Sale, Cornette.
De Gort, Maréchal des Lo-
gis.
Losel, Maréchal des Logis.
Officiers tuez. 2
Officiers blessez. 13
Cavaliers tuez. 49
Cavaliers blessez. 35

TOTAL.

OFFICIERS TUEZ.

Lieutenans Colonels.	3	
Capitaines en pied.	4	
Lieutenans en pied.	5	18
Cornettes.	4	
Capitaine reformé.	1	
Maréchal des Logis.	1	

Novembre 1703. 0

OFFIGIERS BLESSEZ.

Capitaines en pied ou Majors.	12	34
Aides-Majors.	2	
Lieutenans en pied.	9	
Cornettes.	6	
Capitaine reformé.	1	
Maréchal des Logis.	4	

Cavaliers tuez.	192
Cavaliers blessez.	135
Chevaux tuez.	362
Chevaux blessez.	87

J'aurois pû ne pas descendre dans un si grand détail touchant les Cavaliers & les chevaux, & parler seulement

du Total de chacun, sans les separer par Regimens ; mais l'exactitude avec laquelle cette Liste a esté dressée, en fait voir la verité, & fait connoistre que la perte est beaucoup moins considerable qu'elle ne devoit estre, si on la compare au grand avantage que l'on a remporté.

Les Vers qui suivent sont de Mr Bernard, Ordinaire de la Musique du Roy. Ils sont adressez à Mr le Chevalier de la Vrilliere, & ont esté faits sur la défaite du Comte de Stirum.

MADRIGAL.

JEune & ſage heros,
Animé du feu de la gloire;
Rejeton du beau ſang des nobles Phelypeaux,
Qui dans tes jeunes ans occupes la victoire,
Le brave de Stirum te vit au champ de Mars,
Couvert de ſang & de pouſſiere,
Arracher de ſes mains d'ane valeur guerriere,
Ses Timbales, ſes Etendarts,
Ce chemin va bien-toſt te mettre au rang ſublime,
Pourſuit tes glorieux explois;
Il te ſuffit enfin de meriter l'eſtime
Du plus reconnoiſſant des Rois.

L'Infanterie n'ayant preſ-

que point eu de part à ce Combat, la perte a esté si peu considerable qu'elle n'a pas merité que l'on en fit un état. Il n'est venu à ma connoissance que Mr le Chevalier du Molinet, Capitaine au Regiment de Guyenne qui y a esté tué à la teste de la Compagnie des Grenadiers de son Regiment. Il estoit petit fils de Mr du Moliner, Mestre de Camp des Chevaux legers du Regiment de Molinet tué en 1639. à la déroute de Thionvile.

Je ne vous apprendray rien

de nouveau, en vous disant, que le Roy estant satisfait des services de Mr Roüillé du Coudray l'a fait Conseiller d'Etat, & lui a donné un logement à Versailles ; & si vous trouvez icy cet article, c'est moins pour vous apprendre ce que le Roy a fait pour luy, que parce que ma Lettre formant une histoire journaliere, cet article n'y doit pas estre oublié. Mr Roüillé n'est pas le premier de son nom, qui a esté honnoré de la même dignité.

Quoique l'article qui suit

ne ſoit pas nouveau, il n'en eſt pas moins curieux, & je crois qu'il peut tenir icy ſa place, puiſqu'il ne ſe trouve point ailleurs.

Mr le Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine s'étant trouvé à Tours dans le temps de la Feſte de l'Aſſomption, crut que repreſentant la perſonne du Roy, qui eſt Abbé de l'Egliſe de Saint Martin, il devoit ſe rendre dans cette grande Egliſe, aux Veſpres, & à la Proceſſion ſolemnelle qui s'y fait. enſuite tous les ans en

execution du vœu & de la Declaration du Roy Loüis XIII. de triomphante memoire de 1638. par laquelle ce Prince met la perſonne de nos Rois, leur Erat, & leur Peuple ſous la protection particuliere de la Sainte Vierge. Mr le Marquis de Dangeau precedé du grand Prevôt & de la Maréchauſſée, qui dés la veille eſtoient allez au devant de lui, & de ſes Gardes, ſe rendit au Cloître S. Martin. Il étoit accompagné de Madame la Ducheſſe de Montfort ſa fille, de Mr le Baron

Baron de Bretеüil, Introducteur des Ambassadeurs auprés de Sa Majesté, Baron de Preüilli, & en cette qualité Chanoine honoraire, & Porte Etendart de l'Eglise de Saint Martin, & d'une grande quantité de personnes de qualité. Lors qu'il fut arrivé au Cloître, Mr le Doyen accompagné des Deputez du Chapitre, le salua de la part de ce Corps. Il entendit ensuite les Vespres, qui furent chantées par la Musique. Mr le Baron de Preüilli, en qualité de Cha-

noine y assista avec le Surplis, & l'Aumusse sur le bras gauche, dans un des stalles du côté droit du Chœur vers le grand Autel, au dessous du Souſdoyen. Ce Baron assista de même en rang de Chanoine à la Procession, marchant entre Messieurs les Dignitaires, & Messieurs les Prevosts de cette Eglise. Monsieur le Marquis de Dangeau precedé de ses Gardes marchoit aprés le Clergé, accompagné d'un grand nombre de personnes de qualité de tout rang

condition de la Ville & de la Province, qui étoient venus avec une grande affluence de peuple pour voir cette solemnité, afin de joindre leurs vœux à ceux de cette celebre Eglise, pour implorer la protection de la Vierge pour la Personne sacrée du Roy, & sur toute la Famille Royale.

Mr de Dangeau, aprés avoir séjourné quelque temps à Tours, & en son Château de la Bourdaisiere, entendit le 3. Septembre une grande Tragedie que les Peres Jesuites firent represen-

ter, & alla le lendemain à Fontevrault pour tenir sur les fonds, de Barême Mademoiselle de Bourbon au nom du Roy de la Grande Bretagne.

Preüilli dont les Barons sont Portétendars de l'Eglise Saint Martin, est la premiere Baronnie de Touraine. Geofroy de Preüilli qui épousa l'heritiere de Vendôme, est qualifié en 1090. Comte de Vendôme, & Porte Etendart de cette Eglise. *Clarebat Gaufridus Comes Vindacinensis signifer Ecclesiæ B. Martini Tur.* Ce fut luy qui inventa les

Tournois. *Gaufridus de Prullia-co Torneamenta invenit, Chron Tur.* Le Comte ou Duc d'Anjou gardoit l'Etendart, & le faisoit porter à la Guerre, pourvû qu'il n'armât pas contre le Roy. Les Bourgeois & Vassaux de la Ville de Saint martin, autrement appellée *Chateau neuf*, differente de celle de Tours, suivoient l'Etendart, qui étoit porté par le Baron de Preüilli, qui devoit faire les Guerres du Chapitre.

La qualité de Duc ou Comte d'Anjou a rendu au-

trefois les Rois d'Angleter-
re, ceux de Sicile, de Na-
ples, de Jeruſalem, & à pre-
ſent ceux d'Eſpagne, Chanoi-
nes de cette Egliſe. Les Rois
de la grande Bretagne le ſont
encore à preſent ; mais c'eſt
par un mouvement particu-
lier de la pieté du feu Roy
Jacques II. & du Roy Jacques
III qui leur a fait deſirer de
l'être, ainſi qu'à la Reine, &
à la Princeſſe de la Grande
Bretagne, d'être ſpecialement
aſſociées aux Prieres de l'E-
gliſe du Patron de la France.

Le Roy, comme Abbé,

preſente au Doyenné & à la Treſorerie de cette Egliſe, ainſi qu'il eſt marqué dans Loüet ſur Brodeau. Les curieux ont ramaſſé pluſieurs de ces preſentations : Voici l'Extrait de celle que fit Loüis XIII. le 29 Juin 1632 par laquelle ce Monarque nomme Alphonſe de Richelieu, Cardinal de Lyon au Doyenné de Saint Martin ſur la demiſſion du Cardinal de Richelieu ſon frere.

LOUIS *par la grace de Dieu Roy de France &*

de Navarre : A nos chers & biens amez les Tresorier, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Monsieur S. Martin de Tours, dependant immediatement du S. Siége Apostolique, Salut. Comme ainsi soit qu'advenant vacation du Doyenné de nostredite Eglise Saint Martin, la nomination & presentation du droit de Patronnage de toute ancienneté nous appartient à cause de nostre Couronne ; & comme Abbé seculier, & Protecteur de nôtredite Eglise, & à vous la collation, provision, & toute autre disposition ; Pour ce est-il

que voulant en toutes sortes d'occasions traiter le plus favorablement qu'il nous sera possible nôtre tres cher & tres amé Cousin Alphonse Loüis du Plessis de Richelieu, Cardinal, Prestre, Archevêque, Comte de Lyon, Primat des Gaules, & Grand Aumônier de France, duquel la pieté est aussi exemplaire, que nous avons une entiere satisfaction de ses recommandables services. Pour ces Causes, &c. Vous requerant, & neanmoins mandant que ladite Resignation, Cession & Demission soit par vous admise, & que vous ayez

à conferer à nôtredit Cousin le Cardinal de Lyon ainsi par nous nommé & presenté ledit Doyenné, à le recevoir & admettre à icelluy, aprés serment par luy ou son Procureur fait pour vôtre regard, & à l'égard de ladite Eglise à cause dudit Doyenné, comme il est requis en tel cas, & en ce faisant le mettre en la pleine, paisible, corporelle, réelle & actuelle possession dudit Doyenné, en l'installant pour cet effet au Chœur de nôtredite Eglise, & luy donnant lieu, place, voix, sceance, & rang en vôtre Chapitre, tout ainsi & en la même

forme & maniere qu'avoit & faisoit nôtredit Cousin le Cardinal de Richelieu, & qu'il convient à la dignité de Doyen, &c. Donné au Pont à Mousson.... Signé LOUIS, & plus bas. *Par le Roy*, PHELYPEAUX, *scellé du grand Scel de Cire jaune, & contrescellé du petit Sceau.*

Voicy un Extrait de la Presentation que le Roy fit le 24. Decembre 1695. de Mr l'Abbé de Peseux, neveu de Mr le Maréchal de Choiseul à la Tresorerie de S. Martin vacante par mort.

LOUIS, &c. *sur le bon & loüable rapport qui nous a esté fait des bonnes vie, mœurs, suffisance & capacité du sieur Claude Deprat de Pezeux, Clerc du Diocese de Langres, iceluy pour ces causes nous avons nommé & presenté, nommons & presentons par ces Presentes signées de nostre main, pour estre par nous pourvû de la Tresorerie de vôtre Eglise, vaccante par le deceds de Messire Pierre Bernin de Valentinay dernier Titulaire, & paisible possesseur d'icelle, dont la nomination & presenta-*

tion nous appartient à cause de nostre Couronne ; & comme étant Abbé seculier, & Protecteur de ladite Eglise, & à vous la collation & provision, pour d'ores en avant la tenir & desservir, & par ledit sieur Deprat de Pezeux en joüir & user aux honneurs & autoritez prerogatives, préeminences, gros, & autres drois fruits & revenus, & émolumens y appartenant, tels & semblables qu'en a jouy ou dû jouir ledit Bernin de Valentinay ; Si vous prions, & neanmoins mandons, & commandons que sur nôtredite nomination & presen-

sation vous ayez à pourvoir ledit sieur Deprat de Pezeux de ladite Tresorerie, luy en accordant, & faisant à cette fin expedier toutes Lettres de Provisions necessaires, & en vertu d'icelles le mettre ou faire mettre, &c.... Donné à Versailles, &c...

Le voyage que le Roy fait tous les ans à Fontainebleau, estant une partie de divertissement, à cause de la situation du lieu propre aux plaisirs de la chasse. Vous avez souhaité que je vous en-

voyaſſe tous les ans un Journal de ce qui s'y paſſe ; j'ay rempli vos deſirs depuis pluſieurs années, ainſi je vous envoye la ſuite du Journal de cette année, dont vous avez le commencement dans ma derniere Lettre.

Le Lundy 1. Octobre, il y eut le matin Conſeil d'Etat, Mr de Monaſterol, & Mr le Chevalier de Traſmanes, ſaluerent le Roy, le premier ayant eſté dépêché par Mr l'Electeur de Baviere, & l'autre par Mr le Maréchal de

Villars, pour rendre compte à Sa Majesté du combat d'Hochstet. Il y eut chasse du Cerf l'apresdinée, où Madame la Duchesse de Bourgogne & Madame, accompagnerent le Roy. Mr la Duchesse de Lauzun & Mr la Duchesse de la Feüillade, y suivirent Madame la Duchesse de Bourgogne, vétuës comme elle en habit de chasse. Le soir les Comediens representerent la Comedie de la Mere Coquette de Mr Quinaut. Monseigneur le Duc de Bourgogne donna

sur les sept heures un retour de Chasse aux Dames ; ce qui empêcha Madame la Duchesse de Bourgogne d'assister à la comedie.

Le Mardy 2. Monseigneur accompagné de monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Berry, courut le Loup dés le matin. Il y eut chez le Roy Conseil Royal de Finances, & grande Toilette chez Madame la Duchesse de Bourgogne, où la Cour fut grosse, & le cercle nombreux. Le Roy alla tirer l'apresdinée

Monſeigneur fit un retour de Chaſſe ſur les ſept heures chez Madame la Princeſſe de Conty. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ne ſortit point.

Le Mercredi 3. il y eut le matin chez le Roy Conſeil d'Etat, où aſſiſterent Monſeigneur, & Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Monſeigneur donnaà dîner dans ſon apartement à Monſeigneur le Duc deBourgogne, à monſeigneur le Duc de Berry, à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, aux Princeſſes, & à pluſieurs Dames. L'on joüa l'apreſdi-

née dans le même apparte-
ment. Le Roy ne ſortit point.
Le Roy & la Reine d'Angle-
terre arriverent ſur les ſept
heures du ſoir. Le Roy ac-
compagné des Princes &
Princeſſes, & generalement
de toutes les Dames qui
eſtoient pour lors à Fontaine-
bleau, toutes en habits ma-
gnifiques, les reçut au haut
du grand eſcalier de la Cour
de l'Ovale, donna la main à
la Reine, & la conduiſit dans
l'appartement qui luy avoit
eſté preparé dans la Galerie
de Diane, où il la laiſſa peu

de temps aprés avec le Roy son Fils. Le Roy les fit avertir à dix heures par un de ſes Maîtres d'Hôtel, portant le Bâton, que le ſouper eſtoit ſervi, & il alla les recevoir à la porte du Cabinet de Cloriande, qui donne à l'entrée de la Gallerie de Diane. Il donna la main à la Reine, & traverſant les appartemens de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & le ſien, conduiſit leurs Majeſtez Britanniques dans ſon antichambre, où la viande eſtoit

ſur table. Le Roy les recon-
duiſit aprés le ſouper juſqu'à
la porte du Cabinet de Clo-
rinde.

Le Jeudy 4. il y eut Con-
ſeil d'Etat. Les Princeſſes &
les Dames allerent à la Toi-
lette de la Reine. Le Roy
d'Angleterre alla voir le Roy,
Monſeigneur, & Meſſei-
gneurs les Princes. Le Roy,
accompagné de Madame la
Ducheſſe de Bourgogne alla
prendre à midy leurs Maje-
ſtez Britanniques, donna la
main à la Reine, & la con-
duiſit à la Meſſe, qu'ils en-

tendirent dans la Tribune de la Chapelle des Mathurins. La Reine d'Angleterre y avoit déja esté seule à dix heures. Ce qu'elle a pratiqué les jours suivans. La marche fut fort belle depuis l'appartement de la Reine jusqu'à la Chapelle, & les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour n'y ont point manqué pendant le sejour que leurs Majestez Britanniques ont fait à Fontainebleau. Le Roy ne les reconduisit aprés la Messe que jusqu'à la sortie de sa Chambre, parce

la Reine d'Angleterre l'en pria instament. Il n'y eut point de grand couvert au dîner, & leurs Majestés dînerent chacune en particulier. Madame la Duchesse de Bourgogne donna à dîner à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Monseigneur le Duc de Berry, & à quelques Dames, dont estoient Me la Maréchale de Cœuvres, & Me la Marquise de la Vallie-re, vêtuës comme elle en habit de chasse. Le Roy alla prendre leurs Majestés Britanniques à deux heures, &

les conduisit, donnant la main à la Reine, jusqu'à son carosse, où il les fit monter, aussi bien que Madame la Duchesse de Bourgogne & Madame, pour aller au rendés. vous de la chasse du Cerf, où ils se placérent dans une Caléche à deux bancs. Le Roy & Madame la Duchesse de Bourgogne sur le premier, & la Reine d'Angleterre & Madame sur celuy de derriere. Le Roy d'Angleterre monta à cheval. Les Comediens representerent le soir l'Andromaque de Mr de Racine,

Racine, & la petite Comedie de l'Esprit de contradiction. Le Roy d'Angleterre y alla pour la premiere fois de sa vie, & y prêta une grande attention. Il y eut six fauteüils, Le souper se passa comme le soir precedent, & avec les mêmes ceremonies.

Le Vendredy 5. il n'y eut point de Conseil. Le Roy alla prendre la Reine d'Angleterre à midy & demi pour aller à la Messe, & y trouva une tres grosse Cour. Madame la Duchesse de Bourgogne & Madame y estant arri-

vées auparavant pour sa Toilette. Le Roy alla tirer l'aprés-dinée, & mena avec luy dans sa Caléche le Roy d'Angleterre au rendés vous, où ils monterent l'un & l'autre à cheval. Tout le monde admira la bonne grace & les manieres polies de Sa Majesté Britannique. Le Roy au retour de la Chasse rendit une longue visite à la Reine d'Angleterre. Le soir il y eut grande Musique dans la Salle de la Comedie. L'on chanta le Prologue & les deux premiers Actes de l'Opera d'Athys,

que le Roy d'Angleterre, Monſeigneur, Meſſeigneurs les Princes, les Princeſſes, & la plus grande partie des Dames entendirent dans la Tribune. Le ſouper ſe paſſa comme les autres jours.

Le Samedy 6. il y eut Conſeil Royal de Finances. La Reine d'Angleterre eut le matin une groſſe Cour à ſa Toilette. Les Princes & Princeſſes ſe trouverent chez elle lorſque le Roy la vint prendre pour la Meſſe. Il y eut l'aprés diſnée chaſſe des Sangliers dans les toiles, où le

Roy mena dans son carrosse leurs Majestez Britaniques. L'on monta dans l'enceinte dans des chariots qui avoient été meublez pour voir commodement cette chasse ; elle finit d'assez bonne heure, & la Reine d'Angleterre vint voir Madame la Duchesse de Bourgogne au retour, & luy rendit une assez longue visite. Le soir les Comédiens représentèrent la Comedie de l'Important, où le Roy d'Angleterre n'assista point, ny Monseigneur le Duc de Bourgogne. Le souper se passa

à l'ordinaire.

Le Dimanche 7. il y eut Conſeil d'Etat. Le Roy & la Reine d'Angleterre firent leurs devotions à la Chapelle des Mathurins. Monſeigneur le Duc de Bourgogne les fit auſſi. Toute la Cour alla ſur le midy à la Toilette de la Reine d'Angleterre, & le Roy la vint prendre à la demie, comme les autres jours, & la conduiſit en bas dans la Chapelle. Il y eut au retour de la Meſſe, diſner au grand couvert dans l'antichambre du Roy, aprés le

quel le Roy reconduisit leurs Majestez Britaniques à la sortie de sa Chambre. Le Roy & la Reine d'Angleterre assisterent aux Vespres à la Chapelle, & Monseigneur le Duc de Bourgogne les entendit aussi, & le Salut ensuite. Le Roy alla tirer. Le soir il y eut appartement chez Monseigneur, & l'on y joüa jusqu'à dix heures. Le Roy d'Angleterre passa la soirée avec Messeigneurs les Princes. Madame la Duchesse de Bourgogne, & plusieurs Dames, qui firent de leur

mieux pour le divertir, & qui le trouverent infiniment aimable, & plein d'esprit. L'on se mit à table à dix heures, comme les autres jours.

Le Lundy 8 il y eut Conseil d'Etat, & même Cour chez la Reine d'Angleterre. L'on entendit la messe dans la Tribune à midy & demi, & tout se passa avec les cérémonies ordinaires. Il y eut l'après-disnée chasse du Cerf où leurs Majestez Britanniques allerent de la méme maniére qu'à la précédente.

Le ſoir les Comédiens repré-ſenterent Phédre & Hippolite, & les Plaideurs, l'une & l'autre de Mr Racine, & le Roy d'Angleterre y aſſiſta. Le ſieur Balon danſa deux Entrées entre les deux Pieces.

Le Mardy 9 il y eut Conſeil Royal de Finances. Monſeigneur alla dés le matin à la chaſſe du Loup, & Monſeigneur le Duc de Bourgogne & Monſeigneur le Duc de Berry allerent tirer des Sangliers. Le Roy alla prendre la Reine d'Angleterre pour la Meſſe, & il trouva

chez elle toutes les Dames. L'aprés-dînée Sa Majeſté alla tirer, & mena avec Elle le Roy d'Angleterre. La Reine alla à Melun à une heure & demie, au Convent des Urſulines, & ne fut de retour qu'à huit heures. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe promena à trois heures en Caleche avec les Dames dans le Parc & dans la Forêt. Le Roy d'Angleterre paſſa la ſoirée avec Meſſeigneurs les Princes, Madame la Ducheſſe de Bourgogne & pluſieurs Dames à pluſieurs ſortes de jeux,

& il ſe fit admirer de la Com-
pagnie, & pour ſa grace, &
pour la vivacité de ſon eſprit.

Le Mercredy 10. il y eut Conſeil d'Etat Le Roy alla, comme les autres jours, prendre la Reine d'Angleterre à midy & demi. Le dîner fut au grand couvert dans le lieu ordinaire. L'aprés dînée il y eut promenade en caroſſe ſur les bords du Canal, & dans les belles routes du Parc. Le Roy d'Angleterre, & Meſſeigneurs les Princes y allerent à Cheval. Le cortege des Caroſſes fut tres-nom-

breux. On vit la Pêche des Cormorans. Le soir les Comediens repreſenterent le Jodelet, Maître Valet.

Le Jeudy 11. il y eut Conſeil d'Etat, & groſſe Cour chez la Reine d'Angleterre. L'aprés dînée il y eut chaſſe du Cerf, où n'alla point Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Le Roy courut dans une Caleche à deux bancs. Madame à côté de luy, & la Reine d'Angleterre, & une de ſes Dames, ſur le banc de derriere. Le Roy d'Angleterre courut à Cheval comme aux

chaſſes precedentes, tous jours avec la même grace, & paſſa la ſoirée avec Meſſeigneurs les Princes, Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & pluſieurs Dames, & continua d'y charmer toute l'Aſſemblée.

Le Vendredy 12. il n'y eut point de Conſeil. Le Roy alla prendre la Reine d'Angleterre à onze heures & demie pour la Meſſe, & dîna à midy. Il partit à une heure pour la chaſſe du Loup. Le Roy d'Angleterre & Madame y allerent avec luy, mais la Reine

d'Angleterre & madame la Ducheſſe de Bourgogne ne furent pas de la partie. monſeigneur, & nos Princes ſe trouverent au rendez-vous. Le ſoir les Comediens repreſenterent Alexandre, de mr de Racine, & le Concert ridicule. Le ſouper ſe paſſa à l'ordinaire.

Le Samedy 13. il y eut Conſeil Royal de Finances. La Reine d'Angleterre eut un reſſentiment de fievre. Le Roy alla chez elle à midy & demi comme les autres jours, & les Dames s'y trouverent

à l'heure ordinaire ; mais elle
n'alla pas à la Messe avec le
Roy , parce qu'elle étoit en
deshabiller. Elle le suivit de
prés , & entendit la Messe
dans une des loges de la Tri-
bune. Il y eut l'aprés-dînée
chasse du Sanglier dans les
toiles , qui donna plus de
plaisir que la precedente , &
dura plus long-temps. Le
Roy rendit visite au retour à
la Reine d'Angleterre , qui
n'y avoit point été , & étoit
encore indispolée. Madame
la Duchesse de Bourgogne
l'alla voir ensuite , & Mon-

ſeigneur s'y rendit à neuf heures & demie, & en revint à dix heures avec le Roy d'Angleterre pour ſe mettre à table.

Le Dimanche 14. il y eut Conſeil d'Etat. La Reine d'Angleterre continua à ſe mal porter. Elle ſe fit porter en chaiſe à dix heures & demie à la Chapelle, où elle entendit la Meſſe. Toute la Cour ſe trouva chez elle à midy & demi, & le Roy s'y rendit à cette même heure. L'indiſpoſition de la Reine fit changer l'ordre qui avoit

été donné pour le dîner au grand couvert. Le Roy ne sortit point l'aprés-dînée, & assista au Salut du saint Sacrement à la Tribune de la Chapelle des Mathurins, où se trouverent les Princes & Princesses. Le soir à huit heures l'on chanta sur le Theatre de la Comedie, le Prologue & les deux premiers Actes d'un Opera nouveau de Mr Destouches, sous le Mariage du Carnaval & de la Folie. Le Roy d'Angleterre, Monseigneur, la Maison Royale, & toute la Cour s'y trouve-

rent dans la méme diſpoſi-
tion qu'aux Comedies, & ap-
plaudirent fort à cette nou-
veauté. La Reine d'Angle-
terre ne ſoupa point avec le
Roy, & Monſeigneur alla
chez elle dans l'intervale de
la Muſique & du ſouper, &
en ramena le Roy d'Angle-
terre.

Le Lundy 15 il y eut Con-
ſeil d'Etat. Le Roy d'Angle-
terre fit le matin ſes viſites à
cauſe de ſon départ fixé au
lendemain. La Reine ſe porta
mieux, ayant fort bien paſſé
la nuit. La Cour fut tres groſſe

à ſa Toilette, & le Roy qui vint chez elle à midi & demi la conduiſit à la Meſſe. Il n'y eut point de grand couvert au dîner. Le Roy alla à deux heures à la chaſſe du Cerf, & fit monter dans ſon Caroſſe, pour aller au rendez-vous, le Roy d'Angleterre, & Madame. Sa Majeſté Britanique monta à Cheval avec Monſeigneur & meſſeigneurs les Princes, & le Roy courut avec Madame, chacun dans une petite Caleche. Les Comediens repreſenterent le ſoir, la Comedie du Feſtin de Pierre,

& enſuite les Allards donne-
rent un divertiſſement de
ſauts perilleux qu'ils avoient
concertez Le ſoir pendant le
ſouper, où eſtoit la Reine
d'Angleterre, il y eut un Con-
cert de Muſique Italienne
executé par deux illuſtres Mu-
ſiciens de Rome, nommez
Paſqualini, qui furent ac-
compagnez par les ſieurs An-
tonio & Baptiſte excellens
Violons attachez à Monſei-
gneur le Duc d'Orleans, &
par le ſieur Marchand Or-
dinaire de la Muſique du
Roy, tres-ſingulier pour la

Basse de Violon. Madame la Duchesse de Bourgogne qui n'avoit point esté ce jour-là à la Chasse du Cerf, s'estoit promenée en Carrosse dans la Forest, & avoit assisté au Salut aux Basses Loges, à cause de la Feste de Sainte Therese.

Le Mardy 16. Madame la Duchesse de Bourgogne, les Princesses & toutes les Dames en robes, se rendirent chez la Reine d'Angleterre dés neuf heures du matin. Le Roy accompagné de Monseigneur & de Messeigneurs

les Princes vint prendre leurs Majestez Britanniques, à neuf heures & demie, & les conduisit en bas dans la Chapelle des Mathurins, où ils entendirent la Messe, aprés laquelle le Roy suivi de toute la Cour, les mena à leur Carrosse au bas de l'escalier du Fer à cheval dans la Cour du Cheval blanc, & prit congé de leurs Majestez, à dix heures sonnantes. Il y eut chez le Roy aprés leur départ Conseil Royal de Finances, où Mr Desmarests, Directeur general des Finances, prit

séance pour la premiere fois. Monseigneur alla à la Chasse du Loup, où Monseigneur le Duc de Berry l'accompagna. Madame la Duchesse de Bourgogne se promena en Carrosse dans la Forest avant le dîner. Le Roy alla tirer l'apresdînée, & le soir il y eut appartement chez Monseigneur, où toute la Cour se trouva.

Le Mercredy *17.* il y eut Conseil d'Etat. Monseigneur le Duc de Bourgogne alla à la Chasse du Cerf, avec Monsieur le Duc d'Orleans, dont la meute chassoit ce jour là.

Le Roy alla tirer l'apreſdinée. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe promena en Carroſſe aux bords du Canal. Les Comediens repreſenterent la Tragedie de Britannicus de Mr de Racine, & la Comedie de l'Ecole des Maris de Mr de Moliere. Monſeigneur le Duc de Bourgogne n'y aſſiſta pas, & ſoupa dans le même temps chez Monſieur le Duc d'Orleans. Le Roy donna le ſoir à Mr le Maréchal de Teſſé, qui prit congé de Sa Majeſté pour aller en Dauphiné, le

Regiment de Sault pour Mr le marquis de Tessé son fils aîné, dont il donna en même temps le Regiment à Mr de Sanzay, & celuy de ce dernier au Chevalier de Sourches, l'un des fils de Mr le Grand Prevost.

Le Jeudy 18. il y eut Conseil d'Etat. Le Roy entendit à sa Messe un Motet de la composition de Mr Bernier Maistre de Musique de Saint Germain de l'Auxerois de Paris, dont Sa Majesté parut tres contente. Mademoiselle Couperin de la Musique du

du Roy, qui y chanta quelquelques recits, receut de grands applaudiſſemens. Mr le Maréchal de Teſſé partit le matin en poſte pour ſe rendre à Grenoble. Il y eut chaſſe du Cerf l'aprés dinée, où Madame accompagna Sa Mmajeſté dans une petite Caleche. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe promena en Caroſſe dans la Foreſt. Le ſoir il y eut appartement chez Monſeigneur, qui dura juſqu'au ſouper.

Le Vendredy 19. le Roy travailla avec le Pere de la Chaize aprés la messe. Il y eut l'aprésdinée grande chasse des Sangliers dans les Toiles, & l'on en tua quarante deux, les Dames y accompagnerent Sa Majesté. Le soir les Comediens joüerent la Comedie de Crispin Musicien. Il y eut grande Toilette chez Madame la Duchesse de Bourgogne, l'on chanta encor à la messe le Motet du Sieur Bernier.

Le Samedy 20. il y eut Conseil Royal de Finances

& chasse du Cerf l'aprésdinée, où Madame accompagna Sa Majesté, il y eut Musique chez Mr le Duc d'Orleans. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ne ſortit point. Il n'y eut le ſoir aucun divertiſſement. Il arriva un Courrier de Mr le Maréchal de Tallard, par lequel on apprit que Mr de Courtebonne Lieutenant general, ayant avec lui Mrs de Vaillac & de Valſemé avoit attaqué un corps des ennemis dans les retranchemens de Spierbach qu'ils avoient d'abord abandonnez avec

perte de deux cens hommes; & que s'étant retirez dans Neuſtat, ils y avoient eſté inveſtis par les noſtres, & faits priſonniers de guerre au nombre de ſix cens hommes, Dragons, ou Cavaliers des Troupes de Mr l'Electeur Palatin.

Le Dimanche 21. il y eut Conſeil d'Etat. Monſeigneur donna à diſner dans ſon appartement à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, à Mada-me la Ducheſſe de Bourgogne, à Monſeigneur le Duc de Berry, aux Princeſſes, & à plu-

ſieurs Dames. Il y eut appar-
tement enſuite juſqu'au ſou-
per du Roy. Madame la Du-
cheſſe de Bourgogne, &
madame aſſiſterent au Salut
dans la Chapelle des Mathu-
rins. Le Roy alla tirer l'a-
preſdinée.

Le Lundi 22. le Conſeil d'Etat ne fut tenu que l'a-preſdinée. Monſeigneur ac-compagné de Meſſeigneurs les Princes, alla dés le matin à la Chaſſe du Loup. Le Roy ne ſortit point, ny madame la Ducheſſe de Bourgogne. Le ſoir les Comediens repre-

ſenterent la Tragedie de Ro-
dogune de Mr de Corneille
l'aîné, & la petite Comedie
du Cocher ſuppoſé.

Le Mardi 23. il y eut Con-
ſeil Roïal de Finances, l'a-
préſdinée chaſſe du Cerf, où
Meſſeigneurs les Princes, &
Madame accompagnerent Sa
Majeſté. Le ſoir il y eut appar-
tement chez Monſeigneur, &
Simphonie de Violons & de
Hautbois au ſouper du Roi,
de la compoſition d'un Haut-
bois des Mouſquetaires. Mon-
ſieur le Duc d'Orleans partit
pour Paris.

Le mercredi 24. il y eut Conſeil d'Etat. monſeigneur accompagné de monſeigneur le Duc de Bourgogne, & de monſeigneur le Duc de Berri courut le Loup. Le Roi ne ſortit point à cauſe du mauvais temps.

Le Jeudi 25. le Roi entendit la meſſe à dix heures, & dîna à onze, à ſon petit couvert. monſeigneur, Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & monſeigneur le Duc de Berri partirent de bonne heure de Fontaine-bleau pour aller coucher à

Meudon. Madame la Du-
cheſſe de Bourgogne donna dans ſon appartement un grand dîner aux Dames de ſa ſuite. Le Roy partit à midy, ayant dans ſon Caroſſe Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Madame, Mada-me la Ducheſſe d'Orleans, Me la Ducheſſe de Lude, & Me la Comteſſe de Mailly. Il arriva à quatre heures à Villeroi. Il ne ſortit point dans les Jardins à cauſe de la pluye qui duroit depuis le matin. Toutes les Dames ſouperent avec S. M.

Le Vendredi 26 le diſner fut ſervi de la même maniere à onze heures, & le Roy partit de Villeroi à midi, & arriva à Sceaux ſur les quatre heures. Il ſe promena dans les Jardins. Monſeigneur & Madame la Princeſſe de Conti arriverent de Meudon. Le Roy ſoupa avec les Dames.

Le Samedi matin 27. il arriva un Courrier de Mr le Maréchal de Tallard parti du Camp devant Landau. La nuit du 23. au 24. par lequel Sa Majeſté fut informée de l'état de l'attaque. Le Roy

entendit la Messe à neuf heures & demie, & alla voir pescher le Canal. Madame la Duchesse de Bourgogne. y alla avec Sa Majesté. Le dîner fut servi ainsi que les repas precedens. L'aprés-dinée le Roy alla voir la péche du poisson de l'Octogone. Le soir Madame la Duchesse de Bourgogne, joüa chez Madame la Duchesse du Maine avant & aprés le souper. Le Dimanche 28. Monseigneur, & Madame la Princesse de Conti retournerent à Meudon aprés la Messe du Roy.

Sa Majeſté ſe promena avant le dîner, & partit de Sceaux à trois heures, & arriva à Verſailles à quatre & demie.

La Cour d'Angleterre a donné pendant le ſejour qu'elle a fait à Fontainebleau, de grands ſujets d'admiration ; la modeſte pieté de la Reine que ſes vertus font plus briller que ne pouroit faire tout l'éclat d'un des premiers Trônes du monde, a fait regarder cette Princeſſe avec plus de veneration que ſi la fortune luy rendoit toute la

juſtice qu'elle doit à ſon rang, & à ſes grandes qualitez ; quand on ſçait ſe mettre au deſſus de ſon malheur, on eſt au deſſus de tous les Trô-nes.

Je vous ay ſouvent parlé de Sa Majeſté Britannique, & ce que je vous ay dit de ce Mo-narque, toutes les fois que j'ai eu occaſion de vous en parler, doit vous perſuader qu'il a paru à Fontainebleau tel que j'ay eu l'avantage de vous le depeindre. Mais vôtre imagination doit aller beau-coup plus loin, & je ne ſçay

ſi elle pourra ſe figurer la moindre partie des applaudiſſemens que ce jeune Monarque, dont l'eſprit eſt infiniment au deſſus de ſon âge, s'y eſt attiré. Je ne m'étendray pas d'avantage ſur cet article, ayant fait un nouvel éloge de ce Prince, dans l'Epître qui eſt à la tête du Journal du Siege de Briſac, que j'ay pris la liberté de luy dedier. Vous devez bien juger que ce Monarque, & la Reine ſa mere, ayant fait le charme de la Cour de France, leur Cour ne peut

être compoſée que de Perſonnes d'un vray merite. Je ne vous dis rien de Mr le Duc de Perth, l'éducation du Roy ſon Maître fait ſon éloge. Quant à Madame la Ducheſſe de Perth, ſon épouſe, elle a remply toutes les fonctions de premiere Dame d'honneur de la Reine, d'une maniere ſi noble, ſi ſpirituelle, ſi gracieuſe & ſi engageante, que tous ceux qui ont été chez la Reine ſa Maîtreſſe, ont eté extrememment ſatisfaits de la maniere dont ils ont été reçus par cette Ducheſſe.

Avant que la Cour d'Angleterre partit de Fontainebleau, il s'y repandit des Copies d'une Epître en Vers qui fut fort applaudie : elle étoit adreſſée à un Chevalier Anglois. On aprit peu de temps aprés que cette Epître étoit de Mr de Bellocq. Ceux qui en avoient dit du bien furent ravis d'avoir loüé l'Ouvrage à cauſe de ſon merite, & non à cauſe de la reputation de l'Auteur, dont les Ouvrages ont toujours été generalement eſtimez. Vous jugerez de la beauté de cette piece en la liſant.

EPITRE

A MONSIEUR

LE CHEVALIER BABER,

GENTILHOMME ANGLOIS.

SI du sombre avenir dissipant les tenebres,
Je puis de quelque éclat orner les noms celebres,
Le vostre, Chevalier, par mes vers anobli, [*l'oubli.*
Ne sera point noyé dans les eaux de
Je veux de vos vertus faire un portraît fidele
Qui puisse, à nos Neveux proposé pour modelle,
Attirer les regards de leur posterité,

Exposé sur l'Autel de la Fidelité.

Le Ciel formant les Rois de sa
plus noble essence,
Sur deux Poles divers fit rouler leur
puissance.
Le premier est l'Honneste, & soû-
tient ce pouvoir
Planté sur un rocher, qu'on nomme
le Devoir:
L'auguste Majesté, le sacré carac-
tere,
Le respect, le ferment sorty du Sanc-
tuaire,
Et la Religion, dont le nom fait
fremir,
Comme autant d'arcs-boutans ser-
vent à l'affermir.
L'autre nommé l'Utile, est fondé
sur le sable,
Son assiette douteuse est toujours va-
riable,

Le hasard en dispose, & par son mouvement
L'ébranle, l'affoiblit, l'entraîne au changement:
Les caduques grandeurs, les richesses fragiles,
Les fieres dignitez, & les honneurs steriles
Voltigeant à l'entour, par leur foible clarté
Déguisent le défaut de sa solidité.
C'est-là que les mortels d'une trempe commune
Viennent servilement adorer la Fortune,
C'est-là que d'un faux jour l'éclat les ébloüit,
Prests à tourner le dos, dès qu'il s'évanouit;
Pendant que les grands cœurs que la sagesse guide,

A ſa baſe colez, s'attachent au ſo-
lide,
Et pour ſuivre leurs Rois du ſort per-
ſecutez
Renoncent aux grandeurs, aux
biens, aux dignitez.
Quel autre cœur plus ferme, &
plus digne d'eſtime,
BABER, *prit mieux que vous ce*
parti magnanime,
Lorſque le noir flambeau de la re-
bellion
Embraſa de ſes feux la mouvante
Albion? *
Qui pouvoit mieux que vous, ſans
trouble, ſans envie,
S'aſſurer pour toûjours une tranquil-
le vie?
Né d'une race illuſtre, appuyé de
parens

* L'Angleterre.

Que Londres respectoit, placez aux premiers rangs,
Appellé par les droits d'une heureuse naissance
A joüir des douceurs qu'entretient l'opulence,
Vostre zele y renonce, & desintereſſé
Il s'attache au débris d'un Thrône renverſé.
J'admire cet effort, & je luy rends juſtice;
Je connois tout le prix d'un ſi grand ſacrifice,
Dont un cœur lâche & bas ſe verroit effrayé,
Et dont vous vous trouvez ſi noblement payé,
Je le ſçais, Chevalier, & que voſtre conſtance
Dans ſes propres travaux goûte ſa récompenſe.

Poussé par le devoir à suivre avec
ardeur
Un Prince dont la chûte a marqué
la grandeur,
Vous avez vû de prés cet heroïque
exemple,
Que la Posterité doit honorer d'un
Temple,
Et qui vient d'enseigner aux Prin-
ces d'aujourd'huy
A rendre au Roy des Rois ce qu'ils
tiennent de luy.
C'est du Sang des STUARDS *la*
pratique sublime,
MARIE,* *avoit du sien scellé cette*
maxime;
JACQUES *suit son Ayeule, & mar-*
chant sur ses pas
Au zele des Autels immole ses Etats.

* Marie Stuard Reine d'Ecosse.

Le Ciel vous applaudit, & déja
ſes prodiges
Grand Roy, de voſtre gloire ont tracé
des veſtiges !
Et vous, ô digne Epouſe, & d'un
Saint, & d'un Roy,
Victime de l'Amour, Martyre de la
Foy,
Vous, dont à tous les bons la diſgrace
eſt commune,
Et dont le ſeul aſpect condamne la
Fortune,
Vous, chez qui des vertus le cercle
reſpecté
Reconnoiſt pour ſon Chef l'auguſte
Pieté,
Qui nourriſſez ce Fils l'eſpoir de la
Tamiſe
Du ſuc de la Sageſſe, & du lait de
l'Egliſe :
Malgré les duretez d'un exil rigou-
reux,

Qui vous voit tous les jours n'eſt-il
pas trop heureux ?
Déja de vos climats écartant ſon
tonnerre,
Le Ciel d'un œil plus doux regarde
l'Angleterre,
Déja ſur ſon Zénith deux Aſtres
éclatans
A ſa triple Couronne annoncent le
le beau temps.
Ainſi, lors qu'un Vaiſſeau tour-
menté de l'orage
Attend avec frayeur le moment du
naufrage,
Si quelque Matelot voit en faiſant
ſon quart,
Briller les feux Gemeaux au travers
du brouillard,
Un cry joyeux s'éleve ; & ſur cette
apparence
Chacun de ſon ſalut recouvre l'eſpe-
rance.

Ieune Roy des Anglois, montez
sur l'horison,
Et forcez l'injustice à vous faire rai-
son :
Bientoſt nous vous verrons ſur les
Mers Britanniques
Diſſiper d'un regard leurs vapeurs
politiques :
Ces grandes qualitez nous en ſont
caution,
Qui courent au devant de l'éduca-
tion ; [*épurée*
Cet eſprit avancé, dont la flame
Admet une prudence auſſi préma-
turée,
Ce noble exterieur, cet excés de bonté
Qui réünit l'amour avec la Majeſté,
Enfin tant de vertus que Dieu vous
a données,
A des deſtins privez ne ſont pas con-
damnées ;

En

En vous elles feront reverer un grand
Roy,
Et dans des cœurs ſeduits rappelle-
ront la Foy.
Croiſſez, jeunes beautez de l'ai-
mable Princeſſe,
Croiſſez, ſource d'attraits, & tre-
ſor de ſageſſe;
Déja la renommée en traverſant les
mers
Prépare tous les cœurs à recevoir
vos fers,
Et la rebellion qu'épouvantent vos
charmes,
N'attend qu'à voir vos yeux pour
leur rendre les armes.
Sans doute, Chevalier, qu'à ma
prédiction
Vous vous oppoſerez par cette ob-
jection. [*vorce,*
Avecque l'équité ce ſiecle eſt en di-

Le bon droit y languit quand il manque de force,
Le merite, impuiſſant s'il n'eſt pas fortuné,
N'y ſçauroit triompher du crime couronné.
Mais, pour vous raſſurer, ſongez ſous quels auſpices
Voſtre Roy, de ſon rang a goûté les prémices :
Des hauts faits de LOUIS le cours impetueux
Ne luy laiſſera-t-il qu'un titre infructueux ?
Non, non : quand ce Heros que la gloire accompagne
Aura vengé PHILIPPE, *& raffermi l'Eſpagne,*
Certains de ſon appuy les Anglois genereux
Contraindront les ingrats à devenir heureux,

Et la fidelité revenant à paraistre
On verra plus d'un MONK * *declaré pour son Maistre.*
De splendeur cependant aux Cieux environné,
JACQUES *le bienheureux, humblement prosterné*
Aux pieds majestueux du Thrône de sa gloire,
Briguera les faveurs du Dieu de la Victoire.
Ainsi, quand les Hebreux, contre leurs ennemis
Disputoient le terrain qui leur estoit promis,
Pendant que Josüé faisoit agir leurs armes,
Moyse soupiroit, & répandoit des larmes,

* General Anglois qui rétablit le Roy Charles II. en 1660.

Et ce double ſecours qui redoubla leur cœur,
De ce Peuple choiſi fit un Peuple vainqueur.

Je ne doute point que la lecture de cette Epître ne vous faſſe ſouhaitter de ſçavoir qui eſt le Chevalier à qui elle eſt adreſſée. J'aurois beaucoup de choſes à vous en dire ; mais n'ayant ny le temps ny la place, je vais vous apprendre en peu de paroles, ce qui regarde ſa naiſſance, & ſa fidelité. On ne peut trop vanter le merite de ceux qui donnent des

preuves incontestables, que celle qu'ils gardent à leurs Souverains est inviolable. Mr le Chevalier Baber est descendu de la Maison de Cheumagna, de la Ville de Wells dans la Province de Sommerset, qui prouve plus de cinq cens ans de Noblesse, par des Titres autentiques, des Tombeaux, des Inscriptions sur des Marbres, & des Armes, & des Inscriptions sur les vitres de plusieurs Eglises de la même Province. Le Pere de Mr le Chevalier Baber a été marié trois fois, il

a épouſé en premieres noces Eliſabeth Richards, fille du Chevalier Guillaume Richards de Javerland, dans l'Iſle de Wirght, dont eſt venu ce Chevalier. Sa ſeconde femme étoit Anne Baynting, Vicomteſſe & Pair d'Angleterre, fille de Paul Vicomte de Baynting de Sudbury, dans la Province d'Eſſek; & ſa troiſiéme, Brigide Vicomteſſe de Kilmerey, Pair d'Irlande, fille du Chevalier Druny d'une Maiſon tres-ancienne à Baſterop, dans la Province de Norfolk. Mr le

Chevalier Baber à qui les Vers ſont adreſſez, a épouſé Marie Draper, fille aînée, & heritiere du Chevalier Thomas Draper dont la Maiſon n'eſt pas moins celebre par la naiſſance que par la vertu. On a remarqué une tres-grande generoſité en tous ceux de cette Maiſon, qui ont de tous temps reçû d'une maniere tres-genereuſe tous ceux qui les ont été voir, tant à Londres, qu'à leurs Châteaux. Le Chevalier Thomas Draper eut même l'honneur, avant la derniere revolution,

de regaler plusieurs fois, dans son Château nommé *Sun-ninghill Parth*, proche le Château de Winsor le Roy Charles II. avec la Reine Doüairiere qui est en Portugal, le feu Roy Jacques II. & la Reine Doüairiere qui est à S. Germain en Laye, ainsi que toute leur suite, & même jusqu'aux Gardes du Corps qui accompagnoient leurs Majestez. Ce Chevalier Thomas Draper a eu de son mariage avec Marie Allen, fille du Chevalier Thomas Allen de Finchely, Maison tres-illustre, & tres-an-

cienne de la Province de Mid. delſex Marie Draper épouſe du Chevalier qui fait le ſujet de cet Article. Cette Dame eſt du plus grand merite & de la plus haute vertu ; elle eſt diſtinguée par un grand attachement, & un grand amour pour ſon époux, par un ſoin & par une tendreſſe extréme pour tous leurs enfans, & par des manieres civiles & honneſtes qui la font eſtimer de tous ceux qui la connoiſſent.

Quant à ce qui regarde la fidelité de l'époux d'une femme ſi parfaite, envers ſon

legitime Souverain. Voicy ce que l'on en peut dire. Il sortit d'Angleterre en 1689. & suivit en France, le feu Roy Jacques II. d'heureuse memoire. Il alla ensuite en Irlande, où il fit plusieurs Campagnes en qualité de volontaire auprés de ce Monarque, & ailleurs, quand ce Prince restoit à Dublin. Aprés la déroute de la Boyne en 1690. il demeura auprés de la Personne du Roy. Il resta ensuite à Dublin, dans le dessein de passer en Angleterre deguisé; mais ayant été découvert, il

fut mené prisonnier au Châ-
teau de Dublin, d'où il sortit
quelques jours ensuite, sur la
parole de Mr Robert Fitzgi-
rad, fils de Mr le Comte de
Kildare, & sur celle du Co-
lonel Ternand Hastings, Co-
lonel d'un Regiment qui étoit
au service du Prince d'Oran-
ge. Il fut cité deux mois aprés
pour comparoître dans la
Chancelerie, où les trois
Gardes du Grand Sçeau luy
présenterent le Serment de
fidelité, & exigerent de luy
qu'il reconnût le Prince &
la Princesse d'Orange en

qualité de Roy & de Reine d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande. Il refusa absolument de prêter le Serment qu'on luy demandoit, disant *qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun Roy que son Souverain legitime Jacques II. & que la crainte de la plus cruelle mort n'étoit pas capable d'ébranler un moment sa fidelité.* Il ajoûta, *qu'il étoit persuadé que l'autorité & la vie du Roy étoient inseparables.* Les trois Gardes du Grand Sçeau l'envoyerent en prison le 18. Novembre 1690. & il y resta jusqu'au 13. Fe-

vrier 1691. qu'il fut élargi par ordre de la Princeſſe d'Orange, pendant que le Prince d'Orange étoit à la Haye, & par l'entremiſe du Colonel Henry Sidney, connu aujourd'huy ſous le titre du Comte de Rumnay, frere du Comte Leiceſter, dont il paroiſt avoir toute la reconnoiſſance imaginable. Il ne ſortit de priſon, qu'à condition de paſſer d'Irlande en Angleterre, & de n'y reſter que trente jours, du jour de ſon debarquement. Il obtint avant que le terme qu'on lui avoit preſ-

crit fut expiré, permiſſion de reſter dans ce Royaume juſqu'à la Paix de Riſwick, qui ſe fit en 1697. ,aprés laquelle il fut exilé par un Acte du Parlement. Il alla enſuite en Flandres & en Hollande, où il demeura juſques en 1699. cherchant toûjours les moyens qui pourroient luy faire obtenir la permiſſion de retourner auprés de ſon Epouſe, il ſollicita pour l'obtenir Mr Dikwel Plenipotentiaire des Etats Generaux, ſa delicateſſe eſtant telle, qu'il ne voulut jamais rendre vi-

ſite à aucun Envoyé, ou Am-
baſſadeur du Prince d'Oran-
ge à Bruxelles & à la Haye.
Il ſoutint genereuſement ce
caractere à Paris, où il vint
enſuite, & refuſa, quoique
conſeillé, & même prié par
ſes amis d'avoir aucun com-
merce, ny d'aller à l'Hôtel
d'aucun Miniſtre de l'enne-
mi mortel de ſon legitime
Souverain, & même d'avoir
aucun reſpect pour ceux qui
le repreſentoient, deteſtant,
en veritable homme de bien,
le Caractere équivoque de
ceux qui conſiderant plus

leur intereſt que leur hon-
neur, cherchent à s'accom-
moder au temps, & vou-
droient, s'il eſtoit poſſible;
eſtre amis de tous les partis
pour faire mieux leurs affai-
res. Mais pour eſtre verita-
blement honneſte homme,
il ne ſuffit pas de ſauver les
apparences, il faut, comme
Mr le Chevalier Baber, n'a-
voir rien à ſe reprocher à
ſoi-même. Ce Chevalier a
beaucoup d'eſprit, & de bon
goût, & l'on peut dire même
beaucoup d'érudition pour
un homme de naiſſance. Il

ſçait parfaitement bien l'hiſ-
ſtoire, Il eſt fort eſtimé en
France, où il eſt en commerce
avec une infinité de gens diſ-
tinguez par leur qualité, &
par leur eſprit.

C'eſt Mr le Chevalier de
Montandre qui a apporté au
Roy la nouvelle de la deffaite
des deux mille Cuiraſſiers Im-
periaux, commandez par Mr
de Viſconti qui alloient au ſe-
cours de Monſieur le Duc de
Savoye. Mr le Duc de Ven-
dôme a écrit au Roy, *qu'il*
ne luy faiſoit point le détail de
l'action, que Mr le Chevalier de

Montandre le luy feroit mieux qu'il n'auroit pû faire lui même, s'estant trouvé à tout, & y ayant eu bonne part. Sa Majesté l'a receu avec beaucoup de distinction; & comme elle étoit à Marli lors qu'il lui apporta la nouvelle de cette deffaite elle a voulu, pour lui faire honneur, & lui donner des marques de son estime, qu'il y demeurât pendant le reste du sejour qu'elle y devoit faire. Toute la Cour lui a donné des loüanges, & generalement tout le monde s'est em-

preſſé à lui marquer de la conſideration. Vous ſçavez qu'il eſt de la maiſon de la Rochefoucaut, ſi grande, ſi illuſtre, & ſi connuë, qu'il n'eſt pas beſoin de vous en rien dire. Mr le Chevalier de Montandre eſt le méme qui apporta l'année derniere la nouvelle du départ de la Flote ennemie de devant Cadix, par la Bravoure des Galeres du Roy, où il étoit Officier en ce temps-là, & où il ſe diſtingua. Mr le Comte de Montandre qui fut tué à la Bataille de Luzarra, étoit

frere de ce Chevalier. Ce Comte, qui étoit generalement aimé, a eſté fort regreté à cauſe de ſes grandes qualitez. Mr le Chevalier de Montandre marche ſur de ſi glorieuſes traces, & tous ceux qui le connoiſſent en diſent de grands biens.

Quoique Mr de montandre n'ait point apporté de Relation, il en parut une peu de temps aprés ſon arrivée, de laquelle on a tiré les Articles qui furent alors rendus publics, j'ay cru vous la devoir envoyer entiere,

& dans les mêmes termes qu'elle a été écrite ; j'aurois pû retoucher à la diction d'un homme de guerre, qui n'a pas eu tout le temps neceſſaire pour écrire autrement qu'il a fait ; mais j'ay crû que pour n'alterer en rien la verité, je devois laiſſer cette Relation dans ſon état naturel.

A Serravalle, le 27. Octobre 1703.

J'Eus l'honneur de vous mander par le dernier Courier qui a eſté dépêché d'Alexandrie par Monſieur le Duc de Vendoſme, que ſur les

avis qu'il avoit reçus qu'environ trois mille chevaux ennemis avoient esté détachez de leur Camp de la Secchia, qu'ils avoient pris la route du Plaisantin, ce Prince jugeant bien que cette marche ne pouvoit estre à d'autres dessеins que de joindre Mr le Duc de Savoye, avoit envoyé six Bataillons à Acqui, aux ordres de Mr de Boulligneux, & quatorze Compagnies de Grenadiers, commandées par Mr de Dreux à Serravalle, avec sept cens chevaux, & Mrs. d'Esclainvilliers, de Goas, de Dourches, & Desclaux, prenant le party de demeurer avec trois cens chevaux Espagnols, quatre Compagnies de Grenadiers, & le Bataillon Irlandois de Dillon, *pour en disposer suivant la marche que les ennemis prendroient, soit qu'ils se dé-*

terminassent au chemin de la Plaine, effleurant Torthonne & Alexandrie, passant entre Nice de la Paille & le Pô, soit qu'ils prissent celuy des collines, & la teste des rivieres, de Scrivia & de Bormia, & jugeant qu'ils prefereroient ce dernier comme plus éloigné de son Armée; il prit le party de venir le 25. à Seravalle, sur l'avis qu'il reçut que les ennemis marchoient par la Vallée de Tidone ; les Troupes qui estoient restées à Alexandrie le suivirent. Monsieur de Vendôme apprit le même jour que les ennemis avoient campé le 24. à Varzo, & avoient pris le 25. la route de Saint Sebastien, cet avis fut confirmé par le retour d'un party, dont le Commandant assura qu'il avoit vû le mémejour 25. à midy les Fouriers

des ennemis arriver à Saint Sebastien.

Mr de Dreux reçut ordre dans ce moment de marcher avec les quatorze Compagnies de Grenadiers & cent cinquante Maistres pour se rendre au Chasteau de Derni, situé à une demi-lieuë de Saint Sebastien, sur une hauteur dont l'extremité domine entierement sur la vallée dans laquelle est Saint Sebastien. Je crois vous devoir faire observer que cette hauteur avoit esté occupée par ordre de Monsieur de Vendosme, par des Milices du Milanois, répanduës dans toutes les montagnes pour incommoder les ennemis sur leur marche. Ces milices donnerent fort exactement des nouvelles de leur marche.

Aussi-tost que les Troupes venuës d'Alexandrie se furent rafraîchies

à Serravalle, Monsieur de Vendosme en partit avec elles à neuf heures du soir. pour se rendre à Derni, *estant averti seurement que les ennemis estoient à Saint Sebastien. Il y a près de quatre lieuës de Serravalle à* Derni *par un chemin qui traverse les montagnes, où il ne passe qu'un Cavalier de front. Monsieur de Vendosme n'y put arriver qu'au point du jour avec la teste de la Colonne, Mr de* Dreux *l'assura que les ennemis n'avoient point encore décampé, ce General n'eut pas plutost reconnu la situation du Pays qu'on l'avertit qu'ils estoient à cheval; ce coup d'œil qu'il a admirable, luy fit juger qu'à peine il pourroit joindre leur arriere-garde dans un pays aussi difficile. Il se mit à la teste des premiers Grenadiers qu'il rencontra &*

descendit dans la vallée par où les ennemis marchoient le long d'un torrent qui se nomme Coirone, *& pria Monsieur le* Grand Prieur *de le faire joindre le plus diligemment qu'il pourroit par la* Cavalerie.

On ne descend de Derni *dans cette vallée que par un défilé fort long, que la pluye avoit rendu tres-difficile. Monsieur de Vendosme arriva avec Mr de* Dreux *à la tête des Grenadiers avant la* Cavalerie, *& trouva trois Escadrons de l'arriere garde proche le Village de Saint Sebastien Avant que de les attaquer il ordonna à Mr de* Chemerault *d'occuper brusquement avec des Grenadiers une hauteur qui flanquoit sa droite, & d'où les ennemis auroient pû l'incommoder, mais on ne leur en donna pas le temps, elle fut oc-*

cupée, & l'arriere garde attaquée par Monsieur de Vendosme en même temps, laquelle ne fut pas plutost ébranlée par la décharge des Grenadiers, que les Houssards François sortis des premiers défilez pénetrerent au milieu des trois Escadrons, dont un prit la fuite du costé de Saint Sebastien, & un autre fut fait entierement prisonnier.

Cette premiere charge fut soutenuë par l'arrivée des premiers Escadrons Espagnols, à la teste desquels estoient Monsieur le Grand Prieur & Mr. d'Aguilar.

Les ennemis apparemment étonnez d'une attaque aussi brusque & aussi imprevuë, se jetterent dans la montagne la plus voisine, ayant déja passé un défilé qu'ils laisserent entre Monsieur de Vendosme & eux,

qui attendoit le reſte des Carabiniers, & de la Cavalerie, qui le joignirent avec Monſieur d'Ayetona, & les Comtes de las Torres, & d'Aubeterre.

Cependant Mr de Chemerault qui eſtoit ſur la montagne droite ayant eſté joint par Mr de Maulevrier Colonel d'Anjou, & cent cinquante Cavaliers détachez, coula le long de la creſte de la montagne, & chargea en flanc les ennemis qui gardoient le défilé que Monſieur de Vendoſme vouloit forcer, ſon feu les mit en deſordre, & les fit abandonner le terrain, & laiſſant un grand nombre de Cavaliers ſur la place, ils ſe poſterent ſur une hauteur derriere celle dont ils venoient d'eſtre chaſſez; mais avant que d'y arriver il fallut paſſer des ravins tres-diffi-

tiles, ou beaucoup demeurerent, de même que le peu d'équipage qu'ils avoient avec eux.

Ceux qui passerent ce Ravin gagnerent le haut de la montagne en assez bon ordre, sur la croupe de laquelle ils se mirent en bataille, où ils n'y demeurerent qu'autant de temps qu'il en falut aux Grenadiers essouflez pour passer les Ravins, & aux Carabiniers conduits par Mr le Marquis Dayetona, & d'Aubeterre. Les troupes se mirent en bataille devant les Ennemis avec les Escadrons detachez, commandez par Mrs d'Esclainvilliers, de Dourches & Desclaux; quelques Grenadiers se placerent au flanc des ennemis, dont le premier feu les fit encore plier, & repasserent un second Ravin plus difficile que le

premier par lequel une partie des ennemis ſe retiroit, protegée de ceux qui s'étoient mis en bataille ; mais dés que les Carabiniers ſe furent ſaiſis de la hauteur qui cachoit ce Ravin, l'on vit le portrait de la deroute du combat de la Vittoria de l'année derniere ; le revers du Ravin ne ſe pouvoit remonter qu'avec beaucoup de difficultè, ce qui fit que ceux qui s'y ètoient jettez avec precipitation y étoient en confuſion. Mrs Dayetona, & d'Auberre firent avancer les Carabiniers à pied proche le Ravin, dont la décharge acheva de mettre le deſordre dans les ennemis, on en tua un fort grand nombre, & la pluſpart abandonnerent leurs chevaux, ceux qui ſe ſauverent prirent deux ou trois routes differentes par la

montagne, la plus grosse troupe se retira par le Château de la Rochetta, proche du Village de Cantalup le long de la Scrivia. Mr Dayetona les fit suivre par Mrs d'Esclainvilliers, de Dourches & Desclaux; mais les chevaux étoient presque tous rendus, de maniere qu'ils ne passerent pas Carochetta, d'où Mr le Comte de las Torres les ayant joints avec le Regiment de Dillon, est reparti aprés les avoir fait rafraichir, pour suivre les debris des ennemis, aprés lesquels Mr de Val de Fuentes, qui avoit été detaché de Serravalle avant le combat pour reconnoître la marche des ennemis, est encore retourné sur l'avis de leur défaite.

Mr de Boulligneux, qui en a été de même averti par un Ayde de

Camp de Monſieur de Vendôme qui a pris la poſte à Barré, avec ſes ſix Bataillons, les pouſſa depuis Acqui, juſques à Savonne.

Monſieur de Vendôme vient de recevoir avis, que ce que les ennemis ont pû raſſembler, remarche du côté de la Secchia.

Quoique cette affaire ſoit plûtôt une deroute qu'un combat, elle a pourtant duré depuis ſept heures & demie du matin juſqu'à midy, parce que le Champ de Bataille occupoit plus d'une lieüe & demie de terrain rempli de montagnes & ravins, derriere leſquels les ennemis ſe ſont raſſemblez de temps en temps, les ſoldats harraſſez ayant de la peine à y arriver, & les chevaux de Cavaliers qui avoient marché pendant plus de vingt heures ayant beau-

coup de peine à franchir les montagnes dans un terrain fort mol ; mais toutes les fois que les ennemis se sont ralliez, ils l'ont fait avec tant de foiblesse qu'ils ont plié au premier feu, sans attendre le coup de main. J'ay compté plus de 400. prisonniers y compris un Adjudant General, quatre Capitaines, trois Lieutenans & quatre Cornettes. Il est resté plus de 500. hommes des ennemis sur le Champ de Bataille, & beaucoup de chevaux. L'on a pris environ 500. chevaux, les mulets, les habits & la vaisselle de Mr de Visconti. Les prisonniers disent que Davia, leur fameux Partisan, a été tué, que le Comte de Salme & Mr de Rocavione, tous deux Colonels, sont blessez. Ils ajoûtent qu'il y avoit dix-huit cens cava-

liers, lesquels ont été tous choisis dans les Regimens, soit hommes, soit chevaux : ensorte que l'on peut assurer qu'il ne reste pas cinq cens chevaux de l'élite de la Cavalerie de l'Empereur, lesquels, selon les apparences, pourront bien ne pas entrer en Savoye.

Cette Victoire n'a coûté qu'un Lieutenant de Grenadiers du Regiment de Tournaisis, nommé Derieu mort ce matin de sa blessure.

Mr de Chamerault a été blessé legerement d'un coup de feu qui luy perce les chairs du bras gauche, & Mr de Touvenant Capitaine de Houssards, bleßé legerement à la cuisse, & douze Cavaliers ou Grenadiers blessez.

Mrs les Chevaliers de l'Arquebuſe de Joigny, ayant appris la mort de Mr le Duc de l'Eſdiguieres ſe ſont diſtinguez par les marques publiques qu'ils ont donné de leur douleur, & par les derniers devoirs qu'ils ont rendus à ce Seigneur. Ils firent ſonner pendant vingt quatre heures ſans diſcontinuation les Cloches des trois Parroiſſes de la Ville, ſçavoir, celle de Saint Jean qui eſt la plus conſiderable, elle fut toute tenduë de noir. On dreſſa une tres-belle Chapelle ardente

dans le Chœur, où on celebra un Service solemnel, auquel tout le Clergé de la Ville assista avec Mr Perrotté Gouverneur, & tous les Chevaliers en corps, qui n'ont rien oublié pour rendre cette Ceremonie la plus magnifique qui leur a esté possible.

Mr du Moulineau Capitaine aux Gardes, a épousé Me de Lavogadre, fille du Gouverneur d'Oleron. Mr de Lavogadre, est un des plus anciens Officiers du Royaume, Maréchal de Camp, ci-devant Lieutenant de Roy à

Metz, & Gouverneur d'O-
leron depuis vingt cinq ans.
Il n'a qu'une fille d'un vray
merite. Il a voulu la bien éta-
blir ; il a jetté lui-même les
yeux sur Mr du Moulineau ;
& en sa faveur il s'est demis
de son Gouvernement. Le
Roy a agréé cette demission,
& a donné ce Poste de con-
fiance à Mr du Moulineau,
aux conditions d'épouser cet-
te Demoiselle, & Sa Majesté
dit, en leur accordant cette
grace, qu'elle le faisoit pour
reconnoistre les services du
Pere, & le merite de la

Demoiſelle, & pour obliger ce Capitaine aux Gardes, qu'elle a toûjours conſideré. Ce Prince luy donna autrefois ſa Compagnie par diſtinction. Mr du Moulineau eſt frere de Me Derbleville dont le mari étoit Gouverneur d'Oleron, & Gentilhomme d'une grande conſideration. Il eſt auſſi frere de feuë Me Dumay, oncle de Me Valier, & de Me de Magenville, Mlle de Lavogadre a eſté pendant ſix années, fille d'honneur de Madame la Ducheſſe Royale de Sa-

voye, ce qui luy a procuré la protection de Madame la Duchesse de Bourgogne; la sagesse avec laquelle elle s'est conduite, fait juger qu'elle remplira avec beaucoup de distinction la qualité de Gouvernante d'Oleron.

Elle demeuroit depuis long-temps à Paris, chez Me de Bragelonne, veuve du premier Président du Parlement de Metz. Cette Dame, que la qualité & la vertu distinguent également, luy a servi de mere en cette occasion, & tout l'honneur du succés

de ce Mariage, que les plaisirs & la magnificence ont rendu un des plus beaux qui se soient faits depuis long-temps, à cause des Festes qui se sont données pendant quinze jours dans la Famille de Mr Bragelonne, & de Mr Solas, frere du marié.

Mr le Marquis de la Chaise Seigneur de Badiolles & autres lieux, Lieutenant general du bas Poitou, a épousé Mademoiselle de Marcognet, fille de Mr de Marcognet, Chevalier de Saint Loüis, Gouverneur de la Rochelle,

qui s'eſt fort diſtingué dans les precedentes guerres, & ſur tout dans la derniere à la deffenſe de Keizerſvert, où il tint conſiderablement contre l'Armée Imperiale, quoy qu'il n'eut que quatre cens hommes de garniſon, parmi leſquels il y avoit beaucoup d'Allemans, qui laſſez de la trop longue reſiſtance de cette Place, ſe ſouleverent pour l'obliger à capituler; mais malgré cette revolte, il ſe deffendit encor quelques jours, fit une tres belle Capitulation, ſortit de la Place,

& traverſa l'Armée ennemie avec toutes les marques d'honneur qu'il avoit demandées, ſuivi de trente ou trente-cinq hommes ſeulement, qui ſeuls étoient demeurez fidels.

Jamais Mariage ne fut mieux aſſorti à cauſe du merite extraordinaire qui ſe trouve de part & d'autre. La Ceremonie de ce Mariage a eſté faite par Monſieur l'Evêque de la Rochelle, en preſence de Mr le Maréchal de Chamilly, Commandant dans les Provinces d'Aunix, Saintonge, & Poitou, & de

Me la Maréchale, chez qui toute la Nobleſſe qui s'eſt trouvée à cette Ceremonie, fut enſuite regalée avec toute la magnificençe ordinaire à cette Maréchale. La Feſte a duré pluſieurs jours.

Rien ne convenant mieux que des Articles de mort aprés des Articles de Mariages ; je crois devoir ajouter icy ceux de quelques Morts dont il me reſte à vous parler.

Meſſire Alfonſe Gedoyn, Chevalier Seigneur de Pully, Gouverneur de Baugency, Capitaine des Vaiſſeaux du

Roy, est mort au Port Louis. Il avoit eu l'honneur d'estre Page de la Chambre du Roy, & depuis il avoit toûjours servi dans la Marine avec distinction. Il estoit fils de Messire Philippes Gedoyn, Chevalier Seigneur de Pully, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de feu Monsieur le Prince de Vermandois, & de Damoiselle Marie de Mareau. De ce mariage estoient issus trois garçons; l'aîné qui vient de mourir; le Chevalier Lieutenant au Regiment des Gar-

des Françoises, qui mourut il y a deux ans à Anvers ; & un troisiéme qui est Abbé. On sçait assez que cette famille compte parmi ses Ancestres un Secretaire d'Etat, qui vivoit il y a plus de deux cens ans, & dont il est parlé si honorablement dans les œuvres de Marot. On sçait aussi qu'elle a l'honneur d'être alliée à plusieurs grandes maisons, du nombre desquelles sont la Maison de Gesvres, de Longueval, de Canillac, de Soyecourt, &c.

Dame Anne Margueri-

te Baltasard, épouse de Mes-
sire Jean Quantin, Cheva-
lier Seigneur de Richebourg,
Maistre des Requestes hono-
raire de l'Hostel du Roy, est
morte âgée de soixante six
ans. Elle estoit fille de feu
N.... Baltasard & de Dame
N..... du Laurens, sœur de
Messire Pierre du Laurens,
Evêque de Bellay. Elle estoit
aussi sœur de Mrs Baltasard,
dont le Chevalier, homme
d'un si grand merite, mourut
subitement il y a quelques
années, & de Mr l'Abbé Bal-
thasard, dont l'esprit a beau-

coup d'agrémens, & dont le commerce eſt recherché de tous les honneſtes gens. Madame de Richebourg laiſſe entr'autres enfans deux fils Conſeillers au Parlement de Paris, & une fille mariée à Mr d'Haroüis, Maiſtre des Requeſtes. La Maiſon de Mr de Richebourg eſt ancienne dans la Robe. Elle a donné des Officiers de Magiſtrature dés le milieu du ſeiziéme ſiecle, ou un Tallerand Qnantin brilla beaucoup par ſon éloquence & par la reputation qu'il acquit

d'un des plus excellens Juges du Royaume. Il refusa avec fermeté les offres avantageuses de Mrs de Guise, qui le persecuterent ensuite.

Messire Jean Vialart, Chevalier Seigneur de Herse, ancien Conseiller au Parlement de Paris. Il estoit frere de ce Saint Evêque de Chalons, Predecesseur de Mrs de Noailles, & dont la memoire est dans une si grande benediction dans tout ce Diocese, où l'on prétend que son intercession opere tous les jours des merveilles qui pourroient bien

bien un jour donner lieu à sa Canonisation, que la voix du Peuple demande avec les plus vifs empressemens. Mr Vialart qui vient de mourir vivoit dans une pratique exacte & rigoureuse des vertus du Christianisme ; l'exemple d'un Saint frere est un puissant motif pour nous porter à Dieu. Cette Maison a produit aussi un saint Personnage dans le seiziéme siecle, qui s'estoit enfermé dans l'Ordre de Saint Benoist, où l'odeur de ses vertus fut sur le point de l'élever aux premiers emplois de son Ordre, qu'il fut toûjours constant à refuser.

Messire Jean Julien Phelippe de Billy, Chevalier Seigneur dudit lieu, du grand & petit Jou-

vancourt, Conſeiller de la grande Chambre, eſt mort âgé de ſoixante-quinze ans. Il enviſageoit la mort depuis quelques mois, comme s'il avoit eſté aſſuré qu'il luy reſtoit peu de temps à vivre ; & dans cet eſprit il ſe détachoit abſolument de toutes les choſes créées. Il avoit acquis dans l'exercice de ſa Charge la reputation d'un Juge éclairé, droit & ſincere. Il n'eſt pas le ſeul de ſa famille qui ait paru avec honneur dans la Magiſtrature ; ſon nom a donné à la Robe pluſieurs Perſonnages de marque : mais celuy qui vient de mourir raſſembloit dans ſa perſonne toutes les excellentes qualitez de ceux qui l'avoient precedé, & il ſera un

parfait modele pour ceux qui viendront aprés luy.

Dame Eliſabeth Durand de Villegagnon, veuve de Meſſire Hilaire Piedefer, Chevalier Marquis de Champloſt. Cette Dame eſtoit d'une maiſon dont le nom eſt fort connu. Les Hiſtoriens ont celebré pluſieurs grands Perſonnages qui l'ont porté avec honneur, & diſtinction. Le Grand-Pere de cette Dame eſtoit un homme fort connu & fort conſideré par les qualitez de ſon eſprit. Le nom de ſon époux n'eſt pas moins celebre. Mrs de Piedefer ont merité d'illuſtres témoignages des Hiſtoriens. Il y eut un Piedefer ſous François I. qui fut la terreur des ennemis, c'eſtoit

un *Foudre de Guerre*, pour me ſervir des expreſſions de l'Hiſtoire. Il s'eſtoit rendu terrible & redoutable par pluſieurs combats ſinguliers, où il avoit toûjours remporté l'avantage. Il mourut comme il avoit vêcu, je veux dire en Heros, & les armes à la main.

Dame Anne Maudet, épouſe de Meſſire Louis Robert, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Preſident en ſa Chambre des Comptes. Cette Dame eſt morte dans les ſentimens de pieté, où elle a toûjours vécu, & qui ſemble hereditaire à ſa maiſon, puiſque Mr ſon pere & Me ſa mere ont eſté fort eſtimez par leur pieté & leur vertu dont ils ont donné d'excellens principes

à Madame leur fille, dont la mort a esté fort sensible dans sa famille.

Le Roy ayant nommé aux Benefices la veille de la Toussaints, voicy les noms de ceux qui ont rempli les places vacantes.

Sa Majesté a donné le Doyenné de Saint Omer à Mr l'Abbé de Valbelle, l'un de ses Aumôniers. Cet Abbé encore plus distingué par son merite & par sa pieté que par sa naissance, est neveu de Mr l'Evêque de Saint Omer. Leur maison est originaire de Provence où elle a toûjours tenu un rang tres-considerable. Mr l'Abbé de Valbelle réparera parfaitement la perte de feu Mr le Doyen de Saint

Omer, qui y eſt tres-regretté, & qui s'eſtoit attiré l'eſtime & la veneration de tous les peuples de ce Dioceſe, par ſa vertu & par ſa probité.

Sa Majeſté nomma en même temps à l'Abbaye des Religieuſes du Bugue, Ordre de Saint Benoît Dioceſe de Perigueux, Madame de la Barde Vaſſale, Religieuſe du même lieu. Cette Abbaye eſt ancienne, & a été poſſedée par des filles d'une grande vertu. Mr l'Evêque de Perigueux a fait beſſe, & il en a porté des témoignages bien avantageux. grand cas de cette nouvelle Ab-

A peine cette Abbaye fut-elle vaccante, qu'on jetta les yeux ſur cette Dame, & le choix du

Roy n'a fait que confirmer celui du peuple, qui eſt ſouvent celui de Dieu. Cette Dame a beaucoup de douceur & de vives lumieres; conditions neceſſaires à une perſonne qui ſe trouve à la tête d'une Communauté.

Mr Chauret à eu la Chantrerie de Parthenay. C'eſt un Benefice qui a été rempli par des Perſonnes d'un grand merite. Le dernier qui l'a poſſedé eſt fort regretté dans ce lieu. Mr Chauret s'y fera conſiderer par ſon merite qui eſt diſtingué. La Ville de Parthenay à produit de grands hommes dans le ſeiziéme Siecle; on en vit ſortir de ſçavans Perſonnages, tels que furent un Alloſius & un

Ferrand, qui se fit Religieux dans l'Ordre de Cîteaux.

Mr Galiot Docteur de Sorbonne & Principal du College des Tresoriers, a été pourvû de l'Archidiaconé de l'Eglise de Montauban, c'est la seconde Dignité de ce Chapitre. Mr l'Evêque de Montauban l'a demandé pour luy, & l'a obtenu, le Roy se faisant un plaisir de recompenser les gens de merite & de vertu. Mr Galiot est tres-estimé dans la Faculté de Theologie, d'où il est déja un des anciens Docteurs. Ce sera une perte pour la Sorbonne dont il est un des plus considerables membres. Ses lumieres sont vives, & pures. Il ne prend jamais le change sur une question; en

un mot, il eſt peu de Perſonnes plus éclairées que ce digne Docteur, il fera conſtamment honneur à la Cathedrale de Montauban, qui d'ailleurs eſt tres-affligée d'avoir perdu Mr Louvrier dernier Archidiacre, homme d'un merite ſingulier.

Mr de Poleins a eu le premier Canonicat qui appartient au Roy, aprés la preſtation du Serment de fidelité, dans l'Egliſe d'Aiby. Cet Eccleſiaſtique eſt frere de Mr le Procureur General du Parlement de Dombes. Il a du merite & de la capacité, & il s'applique même avec ſuccés, aux matieres qui regardent ſon état; il eſt d'une bonne & ancienne famille de la Principauté de Dombes. Son pere

étoit Maître des Requêtes de ce Parlement. Il y a une famille de Poleins en Bresse, dont Me la Marquise de Thoy est l'heritiere; elle étoit connuë dés l'an 1260. que vivoit Etienne de Poleins Damoyseau qui fit hommage d'un fief qu'il avoit à Amé de Savoye, Seigneur de Baugé & de Bresse. Le pere de Mr le Marquis de Thoy étoit Charles Emanuel de Poleins, homme d'une grande valeur, qui avoit épousé la sœur de Mr de Beviers, qui prit ensuite une seconde alliance avec Mr de Marmont Gentilhomme qualifié, dont est venu un Pere de Marmont Religieux de Saint Antoine, aprés avoir été longtemps Capitaine d'Infanterie.

Mr de Faudoas Theologal de Montauban, & Docteur de Sorbonne, a eu le Prieuré de Gex. Il a un grand talent pour la Prédication, & il a fait des grands fruits dans les Missions de ce païs-là. C'est aussi pour reconnoistre son zele, & pour animer les autres Ouvriers au travail, que le Roy vient de lui donner ce Benefice qu'il ne demandoit pas; puisque jamais homme ne fut plus desinteressé que Mr de Faudoas, qui a toûjours mepriſé les richesses. C'est la justice que lui rendent tous ceux de ce païs-là, & ceux de celui-cy qui le connoissent. On ne doit pas ignorer que le Dioceſe de Montauban est rempli de Nouveaux convertis, &

qu'ainſi ceux qui veulent travailler, peuvent y faire une abondante moiſſon, & que c'eſt un lieu bien propre à exercer leur zele & leur ferveur.

Cet Abbé eſt de la Maiſon de Faudoas Barbazan en Guyenne, dont la branche-aînée eſt fonduë dans celle de Rochechouart Chandenier. Elle étoit déja fort illuſtrée ſous Charles VII. qui accorda au fameux Barbazan, dit le Chevalier ſans reproche, ſon premier Chambelan, d'eſtre enterré à Saint Denis dans ſa Chapelle, & de porter les Armes de France ſans aucune briſure, ſon Tombeau ſe voit encore dans la même Chapelle, avec deux Epitaphes & ſes Armes.

Mr Verité a esté pourvû du Canonicat de Vincennes, vacant par la nomination de Mr de Beaufort au Doyenné de l'Eglise d'Ypres. Mr Verité est un Sujet tres-propre à remplacer Mr de Beaufort, qui est fort regreté dans son Chapitre. Ils ont eu l'un & l'autre toutes les qualitez que l'on doit chercher dans les Ministres du Seigneur ; son Eglise en est mieux servie, lorsque ses Ministres sont animez par un saint zele, soutenu d'une ardente charité, & d'une foy vive & éclairée. C'est là le caractere du nouveau Chanoine que le Roy vient de donner à la Sainte Chapelle de Vincennes, qui a tant produit d'excellens Sujets.

La Sainte Chapelle de Vincennes fut fondée l'an 1379. par Charles V. dit le Sage, lequel y établit un Tresorier, un Chantre, sept Chanoines, quatre Vicaires, & deux Clercs.

Le Corps du Cardinal Mazarin, qui mourut dans ce Château en 1661. fut mis en depôt dans cette Eglise, & y demeura jusqu'en l'année 1684. qu'il fut apporté dans l'Eglise du College des Quatre-Nations qu'il avoit fondé, & son cœur fut mis aux Theatins. Cette Sainte Chapelle est dans la Cour du Château, dont Philippes de Valois jetta les fondemens en 1327. que le Roy Jean continua jusqu'au troisiéme étage, & que Charles V. fit enfin

achever. La Reine Marie de Medicis fit commencer la belle Gallerie que l'on y voit du côté de cette grande Ville & le Roy mit en 1660 ce superbe Edifice dans l'état où l'on le voit aujourd'huy.

Mr d'Artuise de Nommery, & Mr du Lis ont eu deux Canonicats dans l'Eglise de Peronne. Ce sont deux Ecclesiastiques generalement estimez, & qui feront honneur à l'Eglise dans laquelle ils vont entrer; des mœurs tres-reglées, une exacte probité, & une vertu reconnuë, sont les vertus qui brillent dans les dignes sujets que Sa Majesté vient de choisir pour remplir ces deux Benefices vacans dans l'Eglise

de Peronne. Le Roy ne fait point d'autres choix.

Le lendemain de la S. Martin on fit l'ouverture du Parlement. Elle commença par une Messe solemnelle, qui fut celebrée dans la Chapelle de la Grand Salle du Palais par Monsieur l'Evêque de Bazas, où Messieurs assisterent en Robbes rouges ; on entra ensuite dans la Grand-Chambre, où ce Prelat ayant pris la place destinée à Mrs les Evêques qui font cette Ceremonie à costé droit de Monsieur le premier President, ce grand Magistrat lui fit un discours dans des termes choisis, & pleins de cette belle eloquence qui lui est si fa-

miliere, il le remercia de la part de la Compagie, *d'avoir bien voulu implorer le ſecours du ciel par cet auguſte Sacrifice qu'il venoit de celebrer, pour pouvoir remplir avec dignité l'importance de ſes emplois. Il tomba ſur l'Eloge de ce Prelat, & ſur ceux de ſes Anceſtres, & de ſes proches qui rempliſſoient ſi dignement les places qu'ils occupoient dans les Conſeils du Roy, que le zele & l'application qu'il avoit à remplir tous les devoirs de l'Epiſcopat, à l'exemple de ſes Predeceſſeurs, l'obligeoient à l'aſſurer de la part de la Compagnie, de ſon eſtime, & de la conſideration que l'on devoit avoir pour ſes vertus. Il fit voir qu'elle employeroit ſon autorité pour deffendre celle du Clergé, & ſoutenir le pouvoir qu'il*

avoit plû au Roy de lui accorder, que ce pouvoir devoit estre employé pour la conduite de leurs Dioceses, qu'il estoit donné pour édifier, & non pas pour détruire, que l'on devoit s'en servir pour deffendre & soûtenir les Privileges de l'Eglise Gallicane, qui consistoient dans l'observation reguliere des Canons, que les uns & les autres devoient conserver l'union pour la deffense mutuelle de ces libertez, & il finit en l'assurant de la part de la Compagnie, qu'elle donneroit à ce Prelat des marques de l'estime & de la consideration qu'elle avoit pour sa personne, & pour sa dignité.

Mr l'Evêque de Bazas, qui est frere de Mr de Gourgues, Maistre des Requestes, & oncle

de Mr de Gourgues Daulnay auſſi Maiſtre des Requeſtes, & qui avoient pris leurs ſeances à ſes côtez, répondit au compliment de Monſieur le premier Preſident par un autre, où aprés avoir remercié la Compagnie de l'honneur qu'elle lui avoit fait de le choiſir pour une fonction ſi importante, & qui l'avoit obligé de retarder ſon retour dans ſon Dioceſe; il fit voir, *que quoy qu'il fut fort éloigné, & dans un autre Reſſort que celuy du Parlement, il ne laiſſoit pas de reſſentir tous les jours des marques de ſa protection & de ſon zele pour la deffenſe des droits de l'Egliſe: cette premiere Compagnie du Royaume ſervant d'exemple à toutes les autres qui ſuivoient*

ſes maximes & ſes lumieres, qu'elle avoit l'avantage d'avoir à ſa tête un Chef autant recommandable par ſa naiſſance illuſtre, que par ſes rares & ſuperieures qualitez, qui pendant qu'il eſtoit le Tuteur des Pupilles, & qu'il en eſtoit devenu le protecteur, avoit toujours été attaché à faire obſerver l'ordre & la juſtice dans ſa pureté, avec une application labourieuſe, une fermeté inébranlable, une habileté profonde, & un deſintereſſement ſans exemple.

Il joignit à cet Eloge celui des Ancêtres de Mr le premier Preſident dont il occupoit ſi dignement la place. Il fit voir que *cette famille avoit produit de grands Hommes qui avoient rendu des ſervices conſiderables à l'Etat ; que l'on avoit vû un Prelat de ſes*

proches, à la tête du Clergé, illustre par sa profonde science, ses grands talens, son éloquence, & sa facilité merveilleuse dans l'expedition des affaires les plus difficiles, d'autres employez dans des Negotiations importantes, & des Traitez d'où dependoit tout le sort de l'Europe.

Ces beaux Eloges furent suivis d'une protestation que ce Prélat fit à toute la Compagnie, qu'il se souviendroit éternellement de la distinction qu'elle avoit fait de sa personne pour faire une fonction qui lui étoit si honorable. On fit ensuite prêter le Serment aux Avocats, & aux Procureurs, & la Cour s'étant ensuite levée, Monsieur le premier Président invita Mr l'Evêque de Bazas, & la plus

grande partie de Messieurs qui avoient assisté à cette Ceremonie à un dîner autant magnifique que délicat.

L'ouverture de la Cour des Aydes se fit le même jour pendant la celebration de la Messe du Parlement. La difference qu'il y a entre les ouvertures de ces deux Cours, est qu'au Parlement Mrs les Presidens, & Conseillers y assistent en Robes rouges, & sont sur les hauts sieges dans la Grande Chambre; & qu'à la Cour des Aydes Mrs prennent leurs seances dans les bas sieges, & en Robes noires. Aprés la lecture que le Greffier fit des differens Reglemens qui regardent les fonctions differentes des Huis-

siers, des Greffiers de Mrs les Gens du Roy, Mr le Camus, Premier President, qui leur avoit fait de belles exhortations de continuer à s'aquiter dignement de leurs differentes fonctions, suivies d'un éloge sur l'exactitude, les lumieres, & la capacité de Mrs du Parquet, adressant la parole à Mrs les Conseillers, fit voir que ce *jour étant également destiné pour les exhorter à se perfectionner dans leurs emplois, & d'éviter les perils aus-quels la foiblesse de l'homme le jettoit quand il s'écartoit des obligations, & des devoirs attachez à sa profession, il fit un paralelle judicieux & naturel des qualitez differentes de ceux qui s'apliquoient continuellement à la recherche de la*

verité & aux principes de la Justice, & de ceux qui se laissans entraîner à la multitude de leurs passions, ne laissoient pas de tomber dans l'égarement, quoiqu'ils eussent souvent de bonnes intentions. Il traça les differens caracteres des uns & des autres avec des termes élegans & une justesse inimitable, marqua la necessité de faire de continuelles attentions sur soi-même, les moyens de se deffendre de l'illusion de ses prévention, des appas trompeurs de l'ambition, de la faveur & de la fortune, des sollicitations des amis, & d'une opiniatreté à soûtenir ses sentimens; mais à chercher la verité dans elle-même & dans ses principes, & à s'attacher à l'observation des Loix qui devoient être l'unique objet d'un Juge.

Mr Bosc Procureur general prit ensuite la parole, & fit voir par un discours également éloquent & naturel, *que si ceux qui se destinoient à la Magistrature faisoient de serieuses reflexions sur l'importance de leurs emplois, & sur toutes les qualitez necessaires à cette penible profession, ils ne s'y engageroient pas si facilement que l'on fait, sans s'estre consultez eux-mêmes pendant un temps considerable, & s'estre examinez avec attention s'ils se trouvent capables d'en remplir dignement les obligations, que les uns entroient dans les places pour remplir celles de leurs proches & de leurs parens; les autres pour établir leurs familles; d'autres dans la vuë d'y faire quelques fortunes, & dans l'esperance de s'agrandir, ou de ren-*

dre des services à leurs amis, & de faire valoir leur credit ; que toutes ces vues étoient dangereuses, que le seul objet du Magistrat devoit être la recherche de la verité, & l'amour de la Justice ; que pour en connoître l'importance, on avoit besoin non seulement de lumieres, de science & de probité, mais qu'il falloit veiller continuellement sur soi-même, & se défendre d'une infinité de passions qui se multiplioient insensiblement quand on s'en laissoit prévenir ; que l'on tomboit insensiblement dans une telle corruption, & dans une si funeste prévention, que l'on ne connoissoit plus les vertus si necessaires au Magistrat ; qu'il regardoit la prudence pour finesse, la moderation pour crainte, la fermeté pour entêtement, la douceur, la sim--

plicité & l'innocence des mœurs pour foibleſſe; que le Magiſtrat pour éviter ces malheurs, ne devoit point s'écarter des devoirs attachez à ſa profeſſion, ſur leſquels il devoit avoir une attention continuelle pour pouvoir rendre la Iuſtice; que ſi d'un côté, ſelon la penſée d'un Ancien, on l'appelloit la Mer des vertus, d'un autre on avoit raiſon de la dépeindre avec un bandeau ſur les yeux, une balance dans une main, & une épée dans l'autre: le bandeau marquoit qu'elle ne connoiſſoit perſonne, la balance, qu'elle pezoit également le droit de l'une & l'autre partie, & que ſon épée devoit eſtre employée pour punir le coupable & défendre ceux que l'on attaquoit injuſtement. Il fit voir qu'un Iuge devoit ſe conſacrer entierement

au service du public ; qu'il devoit estre accessible, doux, humain, patient & toûjours en estat d'écouter les raisons des Parties, & les consoler de leurs miseres par des audiances favorables. Il ajoûta, *qu'il estoit impossible de se pouvoir masquer long temps, que le public faisoit justice à ceux qui étoient en place, & les reconnoissoit facilement pour ce qu'ils etoient.* Il ajoûta *une infinité de reflexions sur les qualitez differentes des Iuges par des peintures des caracteres opposez les uns aux autres.* Il fit ensuite *un Eloge du Roy sur sa pieté, sa moderation, son zele pour l'observation des Loix, sur la grandeur de ses Exploits, ses Victoires, la quantité de Villes qu'il avoit reduites à son obeissance, & son*

application continuelle au Gouvernement de ſon Etat. Et il finit par un compliment qu'il fit à la Compagnie ſur l'integrité, l'experience, & les autres belles qualitez de ceux dont elle étoit compoſée. Il proteſta qu'ayant l'honneur de remplir une place qu'il tenoit de la grace du Roy par l'entremiſe d'un pere dont la modeſtie & les liaiſons du ſang l'empêchoient de parler, il feroit ſes efforts pour la remplir dignement en imitant leurs exemples.

L'Academie des Inſcriptions & Medailles qui avoit vacqué pendant deux mois, ſe raſſembla aprés la Saint Martin, & tint ſuivant ſon Reglement ſa

ſéance publique, le 13. de Novembre. On y lut pluſieurs ouvrages compoſez par les Academiciens.

Mr l'Abbé Boutard parla le premier, & il fit l'ouverture de cette Aſſemblée par une Ode Latine de ſa compoſition, dont il fit la lecture; le ſujet eſtoit un Portrait du Roy que Sa Majeſté a envoyé au Roy d'Eſpagne; il fut traité avec toute la delicateſſe & ce beau feu qui brillent ſi fort dans les ouvrages de l'Auteur.

Cette Ode eſtoit adreſſée au Roy d'Eſpagne, à l'occaſion du Tableau de S. M. T. C. peint par le fameux Mr Rigault, pour S. M. C. La miniature dont je vous parle n'a pas moins plu icy

qu'en Espagne. Elle a attiré les yeux de tous les Curieux. L'Auteur connu par tant d'autres pieces, & qui vient de donner au Public la Description de Fontainebleau, a ramassé dans cette Ode les plus beaux traits de la vie du Roy, & en a caracterisé les vertus éclatantes qui font le Heros, comme la valeur, la justice, la clemence, & la pieté, qu'il a distinguées par autant de couleurs differentes, & a heureusement rassemblé en deux coups de pinceau ce que le Roy a fait de plus grand dans la Guerre & dans la Paix, contre ses ennemis & en faveur de ses peuples, pour la Religion, les Sciences & les Arts. Enfin ce Portrait fidelle verifie le senti-

ment d'Horace, que la Poëſie eſt une peinture.

Aprés cette lecture, Mr l'Abbé de Caumartin Preſident de l'Aſſemblée, répondit à l'Auteur, & lui dit que ſes autres ouvrages ſembloient avoir preparé celuy-cy, puiſque ayant décrit la pluſpart des Maiſons Royales, il avoit eu le bonheur d'en voir de plus prés l'auguſte Maiſtre, & qu'en travaillant pour les Princes du Sang, il s'eſtoit élevé comme par autant de degrez juſqu'au Roy, qu'il avoit repreſenté avec des couleurs ſi vives.

Mr Felibien prit enſuite la parole & fit la lecture d'une Diſſertation qu'il a faite ſur une Statuë que le Duc d'Urſin a

envoyée au Roy. Cela l'engagea à parler des differens uſages des Grecs & des Romains, au ſujet de leurs Statuës, ſur tout des Imperatrices qu'ils diviniſoient aprés leur mort. Les premiers repreſentoient leurs Deeſſes toutes nuës, les Romains au contraire leur donnoient des habillemens. Cette remarque donna lieu à Mr l'Abbé de Caumartin d'en faire une qu'il propoſa à Mr Felibien. Elle concernoit la Diane d'Epheſe qui eſt à Verſailles, & qui n'eſt point repreſentée nuë, & c'eſt ce qui le fit conclurre que cet uſage n'eſtoit pas ſi abſolument établi qu'on ne le changeaſt quelquefois parmy les Grecs.

Le Preſident de l'Aſſemblée en reprenant le précis de cette Diſſertation fit donner beaucoup de loüanges à l'Auteur, ſur ſon application à l'étude des Monumens antiques, & ſur le gouſt des Medailles qu'il a heritié de Mr Felibien ſon pere, ſi illuſtre dans la Republique des Lettres par ſes ouvrages.

Mr Vaillant parla aprés Mr Felibien, & continua une Diſſertation, dont il avoit commencé la lecture l'année derniere. Elle regardoit la ſucceſſion chronologique des Rois de Numidie. Il parla de Juba & des Maſſiniſſa, dont le premier eut trois fils qui formerent trois branches, qui ſe réünirent dans la ſuite dans la per-

ſonne du jeune Maſſiniſſa, que Jules Ceſar vainquit, & des Etats duquel ce Conquerant fit une Province Romaine. Mr Vaillant éclaircit avec beaucoup d'habileté les difficultez que les differens ſentimens des Hiſtoriens ſur le nombre des années du regne d'un des Maſſiniſſa, forment. Il les accorda en diſant que l'équivoque venoit de ce que les uns comptoient ces années du jour de la mort du vieux Maſſiniſſa, & que les autres les comptoient du rétabliſſement du jeune par les Romains, & il prétendit qu'en comptant depuis la mort on concilieroit ces differentes opinions; comme on en a uſé, dit-il, à l'égard du feu Roy

d'Angleterre Charles II. dont
on compte le regne depuis la
mort funeſte de Charles I. ſon
pere, quoy qu'il n'ait eſté réta-
bli que pluſieurs années aprés ;
& comme on en uſera à l'égard
du jeune Roy d'Angleterre
d'aujourd'huy, ſi Dieu luy fait
la grace de remonter ſur ſon
Trône, & dont l'on comptera
le regne depuis la mort de Jac-
ques II. ſon pere, quoy qu'il
n'ait pas d'abord regné aprés
ſa mort.

La Numidie eſt habitée par
les Originaires, & par les Ara-
bes. Elle eſt habitée par des
Princes Mahometans qui ſe font
ſouvent la guerre. La Numidie
propre comprend les Royaumes
de Bugie & de Conſtantine, qui

ſont contenus dans celui d'Alger. Maſſiniſſa dont nous avons parlé, ſervit ſi bien les Romains dans la derniere Guerre punique, qu'il profita de leurs conquêtes. Il eut trois fils, Micipſa qui lui ſucceda, Manaſtabal & Guluſſa. Micipſa laiſſa Adherbal & Hiempſal, & Manaſtabal fut pere de Jugurta qui fut ſoûmis par les Romains. Salluſte ne doute pas que le nom des Numides ne ſoit venu de celui des Nomades; mais les Numides n'étant pas venus de Grece, il n'y a pas d'apparence que leur nom vienne d'un mot Grec. Il vient plûtôt du mot *moud*, qui en Arabe ſignifie *changer d'habitation*. La Numidie eſt dans l'Affrique, elle a la mer

Atlantique au couchant, le
Desert au midy, l'Egypte au n
levant, & la Barbarie au sep-
tentrion. Les Peuples qui l'ha-
bitent sont grossiers, ils ont
tous la vuë courte, à cause du
sable que le vent leur jette dans
les yeux. Ils mangent beaucoup
de Dattes, & ce fruit leur fait
tomber les dents de tres-bonne
heure. On trouve de belles &
amples descriptions de ce Pays
dans Ptolomée, dans Strabon,
dans Pline, & dans Sallustе.
Cluvier; Sanson, & Duval en
parlent fort aussi dans leur
Geographie.

Mr Vaillant parla encore
sur une Inscription Latine qui
n'a jamais esté developpée,
elle a esté trouvée sur le

Piédeſtal de laStatuë du jeune Juba, Roy de Mauritanie, & expliquée avec une netteté & une erudition qui a fait admirer la vaſte connoiſſance de ce ſçavant Antiquaire dans les Medailles. Cette Diſſertation eſt une eſpece de ſuite de celle qu'il fit il y à ſix mois, à l'occaſion de l'Inſcription, elle traite au long l'hiſtoire de Juba fils de ce fameux Roy du même nom, dont Mr Vaillant parla dans la derniere Seance publique. Il n'eſt pas moins exact pour celle-cy, puiſqu'en ſuivant les termes de ſon Inſcrition, il marque la genealogie de ce Prince, ſon genie, ſon caractere, ſes exploits, ſa mort, & fait ainſi en abregé un corps

d'Hiſtoire, qui ſe trouve répandu ſans ordre en pluſieurs Auteurs de l'Antiquité. Mr l'Abbé de Caumartin en fit bien ſentir le merite par les Eloges dont il la couronna.

Mr Pouchard, ce celebre Critique, parla le dernier, & ce fut ſur les largeſſes des Romains. Il en chercha l'origine, & il a trouvé qu'elle étoit dés la naiſſance de l'Empire Romain, il prouva que cet uſage avoit même été ſuivi par les Rois de Rome. Le motif de cet uſage fut pour étouffer les ſeditions que la difference des conditions cauſoit ſouvent parmi les Romains. Les pauvres dans ce temps-là, comme dans celui-ci, ne ſupportant qu'avec impatience leurs

miseres à la vuë de l'abondance & des richesses des Romains. La maniere de faire ces largesses fut differente selon les temps de la Republique. Ces largesses enfin étoient reglées selon la generosité ou l'avarice des Empereurs. Dans un certain temps on donnoit du bled, du vin, du chanvre, & autres denrées. Mr Pouchard fit paroître dans ce Discours une grande connoissance de l'antiquité, & une profonde lecture du Livre de *Contarenus de re frumentaria Romanorum*, dont on peut dire qu'il fit dans cette occasion un excellent extrait, sur tout lorsqu'il parla des largesses de bled qui se faisoient au Peuple Romains. L'attention que tout le

monde y donna fut également soûtenuë tant par la singularité du sujet, que par l'ordre avec lequel il fut traité. L'Auteur ayant recherché l'origine de cette coûtume, s'étendit sur la maniere dont elle se pratiquoit, marquant par quels Magistrats se faisoit la distribution du bled, à quelle sorte de Personnes on le donnoit, de quel Pays se tiroient les grains qui se gardoient en des greniers publics, comment, & en quel temps il se delivroit au Peuple, qui en portant certains meraux au Distributeur recevoit ce qui luy étoit assigné. Il fit voir ensuite les avantages & les abus de ces largesses qui étaloient la magnificence & la richesse des Empe-

reurs Romains; mais d'un autre côté avoient des ſuites tres-fâcheuſes, en entretenant l'oiſiveté du Peuple, qui au rapport de Juvenal, ne demandoit, pour être heureux, que du pain & des ſpectacles. Il finit par un Eloge du Roy, dont il loüa la ſageſſe, & qui bien loin de fomenter la pareſſe dans ſon Royaume par des diſtributions prematurées, veut que les pauvres travaillent pour gagner leur pain; mais dans les diſettes qui ſont ſurvenuës, il a ſouvent fait diſtribuer du bled au Peuple, qui publiant ſa liberalité lui a donné, avec juſtice, *le nom de Pere de la Patrie.*

Le lendemain 14. Novembre l'Academie des Sciences fit ſa

premiere ſeance. Mr l'Abbé Bignon y préſida ; il y parla avec ſon éloquence & ſa delicateſſe ordinaires. Mr Maraldy neveu du celebre Mr Caſſini, parla d'abord ſur la peſanteur de l'air & ſur la differente hauteur des montagnes du Royaume, & ſur des experiences qui avoient été faites ſur celles d'Auvergne & des Pyrenées.

Mr Maraldi eſt un des Aſtronomes de cette Compagnie. Il a travaillé les années précedentes avec Mr Caſſini au grand ouvrage de la prolongation de la Meridienne dans les Provinces Meridionales de la France, & comme en même temps ces Mrs firent ſur toutes les montagnes où ils ſe trouverent, des expe-

riences de la hauteur du Barometre, pour voir de combien il étoit moins élevé qu'au bord de la mer, & en conclure la hauteur de ces Montagnes, & celle de toute l'Atmosphere de l'air. Mr Maraldi rapporta toutes ces experiences, avec les raisonnemens qu'il en tiroit.

Mr Varignon celebre Professeur de Mathematiques au College des quatre Nations, parla ensuite sur le mouvement des eaux, sur leur équilibre, & leur degorgement; en parlant des tangentes, des viteſſes, des differens trous par où se font les écoulemens: il fit voir une érudition étonnante, on ne peut pas, en effet, être plus entendu qu'il l'est sur les matieres Al-

gebrayques.

Il donna une regle generale pour mesurer l'écoulement ou la depense des eaux par quelques ouvertures que ce puisse être, & cela sans admettre que la viteſſe des eaux dépende en aucune maniere de l'acceleration de leur chute.

Mr Dodart le pere lût une Dissertation dans laquelle il li vouloit prouver l'impossibilité où sont les Philosophes d'expliquer les effets de la nature, à cause de la contrarieté des Systemes d'Aristote & de Des-cartes ausquels tous les autres se raportent Il fit voir que les deux principaux Systemes étans entierement opposez, il faut necessairement chercher dans

quelqu'autre la verité que Deſcartes a ſi bien convaincu Ariſtote de n'avoir pas trouvé, & que ce Philoſophe a encore moins trouvé, ſi nous nous en raportons à Mr Dodart. Il finit en diſant que ce devoit être enfin un aiguillon à la jeuneſſe pour chercher cette precieuſe verité, que Mr Dodart ſoûtient que les Philoſophes ſont bien éloignez d'avoir trouvé, & dont il y a lieu de croire qu'ils ſe ſont auſſi fort approchez. Son diſcours fut beau, mais il fut long, & il ſe reduiſit à combatre par des expreſſions fort étudiées, tous les Syſtemes Philoſophiques tant anciens que modernes

Mr Duverney, frere du fa-

meux Mr Duverney, termina
cette Seance par la découverte
qu'il avoit fait d'un cerveau de
bœuf petrifié, & dont il fit part
à l'Assemblée. Cependant cet
animal avoit fait ſes fonctions
juſqu'au coup de couteau du
Boucher, des mains duquel il
s'échapa juſqu'à quatre fois,
tant étoit encore grande ſa
force. Il ſe portoit fort bien
quand on le tua, il étoit gras,
& il faiſoit parfaitement toutes
ſes fonctions. Bartholin parle à
la verité, d'un pareil prodige
arrivé en Suede, mais avec cette
difference, que le bœuf Sue-
dois dont le cerveau étoit petri-
fié, étoit maigre, & languiſſant
& portoit toûjours la tête en
terre. Mr Duverney voulant
concilier

concilier la neceſſité des fonctions de l'animal par le cerveau, dit que n'étant pas par tout également petrifié, les parties les moins dures & les plus flexibles faiſoient leurs fonctions, & entretenoient l'embonpoint de l'animal. Un Abbé qui ſe trouva à l'Aſſemblée, & qui n'eſt pas membre de l'Academie, propoſa une conjecture à un de ſes amis, qui n'eſt pas mal fondée. Il dit que la peur qu'eut l'animal au premier coup du Boucher, pouvoit bien avoir produit cet effet ſur le champ par une prodigieuſe diſſipation de l'humeur radicale, comme il arrive ſouvent à un homme qu'on conduit au gibet, & a qui la peur du ſupplice conſom-

me tellement l'humeur radicale qu'il faut de temps en temps l'humecter pour soûtenir sa vie. Ce sentiment est conjectural, mais il est soutenable, & il fut gouté par plusieurs personnes, & même par quelques membres de l'Academie qui en parlerent à Mr. l'Abbé Bignon.

Cet Abbé qui présidoit parla, à son ordinaire, entre tous ces Discours, les redonna en abregé d'une maniere encore plus claire, y ajoûta des reflexions ingenieuses qui les ornoient, & des loüanges délicates pour les Auteurs.

Il me reste à vous parler de ce qui s'est passé à l'ouverture de quelques Tribunaux de Province. Vous sçavez qu'il en

vient souvent de beaux discours, & vous en avez souvent admiré. Vous en souhaitez, & vous en aurez le mois prochain.

Le mot de la derniere Enigme étoit *la Pierre qui se forme dans le corps de l'homme*. Ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs Jean François le Grand, valet de Chambre ordinaire du Roy, de la ruë de Grenelle, Paroisse Saint Eustache; l'Abbé du Flot, de la ruë de Savoye, quarrier de Saint André, Bardet & son amy Duplessis Chirurgien, au Mans, Marc-Antoine Charriere d'Auxerre, de Binanville, Seigneur dudit lieu, Binet dit Château-neuf de S. Germain. Desplaces & son fidelle compagnon de Saint Jean de Bon-

neval, le grand Sableur des af-
ſiſes, d'Icles, & Brajeux de
Troyes. Le chef des Eleus de
Caudebec, & le Depoſitaire de
la ſanté ſon hoſte, Le nouveau
Bailly de la Parroiſſe Saint Se-
verin, & ſon Lieutenant, Le
jeune homme de Metrait du
Dioceſe de Tours de la ruë de
la Verrerie, Le grand Loüiſon
de la ruë de la Verrerie, le
gros Tirant de Boule de devant
la ruë de Savoye, Le beau Por-
tail de Saint Eloy, Le mary
nouveau de la ruë Saint Jac-
ques, l'Illuſtre Lejay de la rue
de Biévre, Tamiriſte & ſa fille
Angelique, & le depoſſedé de
la Baſtille. Le plus petit des
trois freres de la rue des grands
Auguſtins, & le petit Jannot.

Madame la Preſidente de l'Election de Chaumont & Magny, Meſdemoiſelles du Moûtier de Larſenal la fille, l'aymable & charmante Demoiſelle Judith de la rue Sainte Anne, La jeune Muſe regrettée du Parnaſſe, La belle Picarde de la rue de Verneüil ; la Sauvage privée du quartier Saint André, & le petit Moulin à paroles.

L'Enigme qui ſuit a moins de corps que la derniere : elle eſt de la grande Doris.

ENIGME.

JE ſuis vieille & pleine d'appas,
Quoy que noire je ſuis belle.

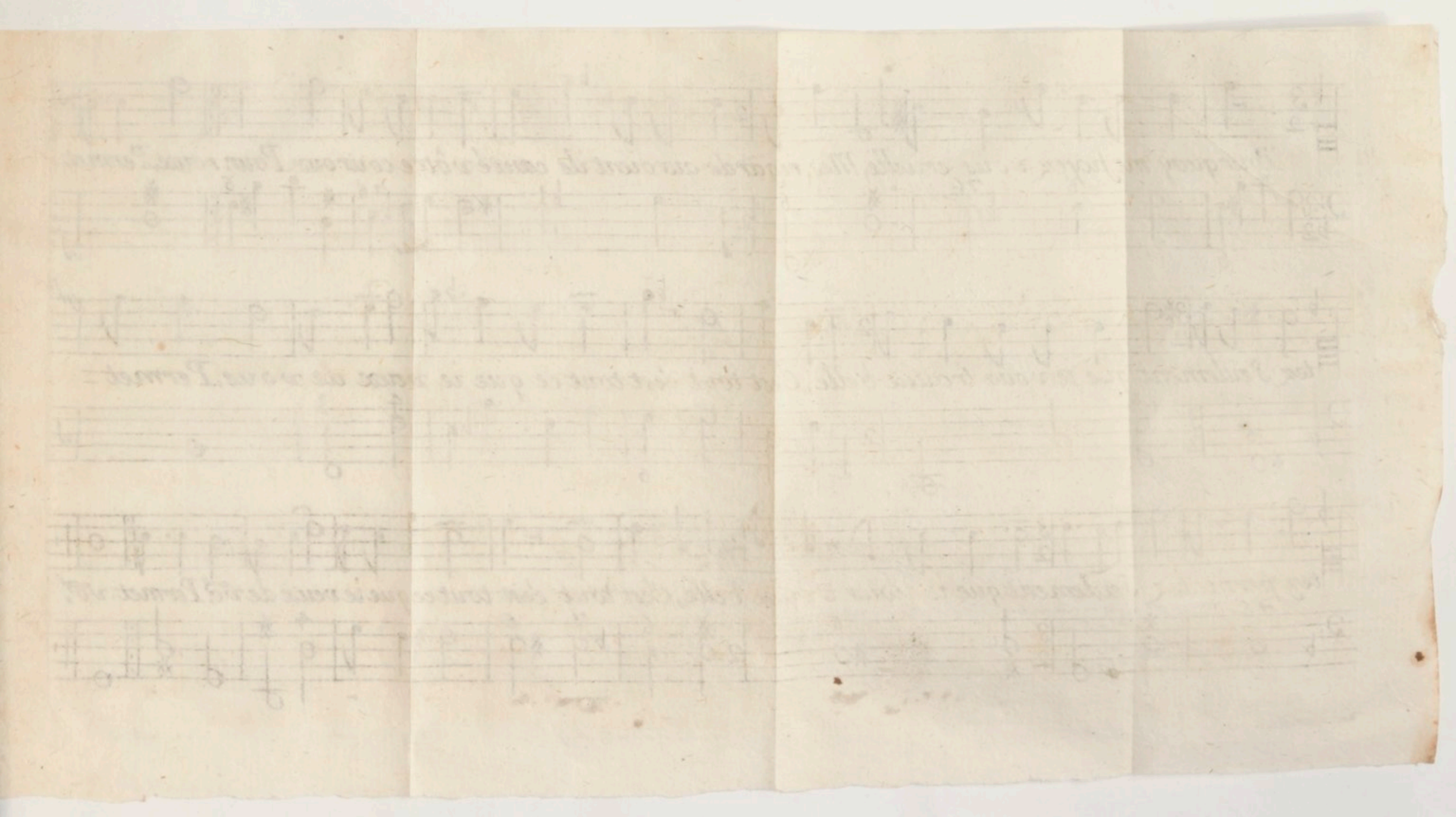
Tel qui me pourroit voir où ſon pla ;
ſir l'appelle,
Pour cela, ne me connoiſt pas.

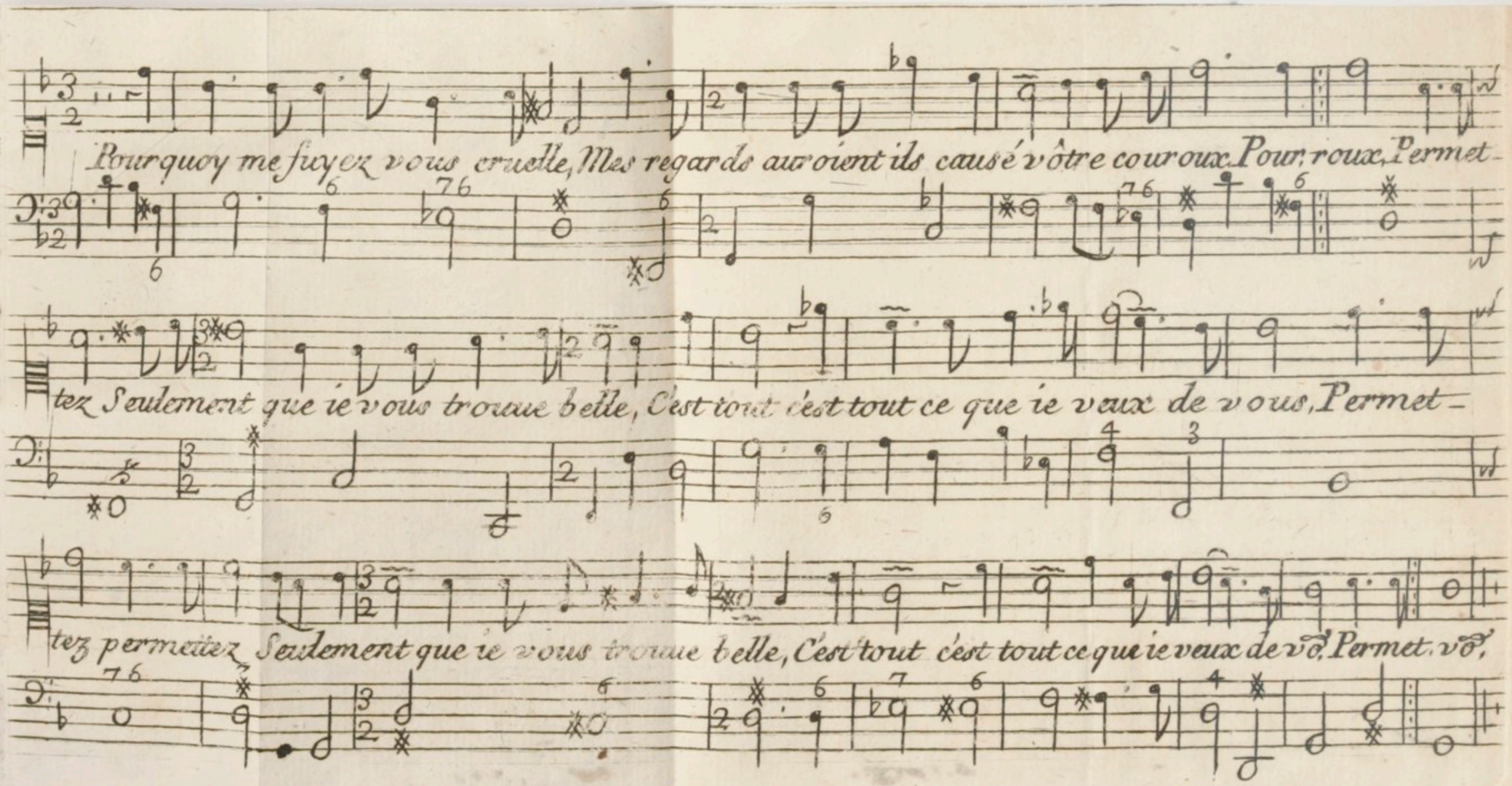
Je

Je ſuis quinteuſe, & m'en fais un
honneur,
On me voit dans la regle, obſerver
le ſilence,
Je l'impoſe aux humains, & fais
du bruit en France
Je fais voir en mes traits, des ſi-
gnes de valeur.

E

Je ſuis peu ſans amour, l'amour
eſt peu ſans moy ;
Mais pour le declarer il faut bien
des meſures ;
Mes ſouſpirs ſont diſcrets, mes pa-
roles ſont pures,
Enfin, de point en point, je ſuis du
gouſt du Roy,




Pourquoy me fuyez vous cruelle, Mes regards auroient ils causé vôtre courroux Pour; roux, Permet-
tez Seulement que ie vous trouue belle, C'est tout c'est tout ce que ie veux de vous, Permet-
tez permettez Seulement que ie vous trouue belle, C'est tout c'est tout ce que ie veux de vo. Permet. vo.

L'air ſuivant eſt de Mr de Montailly, vous en avez ſouvent admiré de ſa façon.

AIR NOUVEAU.

Pourquoy me fuyez-vous cruelle?
Mes regards auroient-ils cauſé vôtre courroux,
Permettez ſeulement que je vous trouve belle,
C'eſt tout ce que je veux de vous.

Il y a quelques mois qu'on attendoit ici Mr le Duc d'Albe; mais un Seigneur de ſa conſequence qui marche avec un train auſſi magnifique n'a pû faire un ſi long voyage en peu de temps. Il eſt arrivé avec toute ſa famille & toute ſa mai-

ſon, je vous en ferai le mois prochain un detail qui meritera vôtre curioſité : je vous diray ſeulement aujourd'huy ce que vous ſouhaitez d'en ſçavoir d'abord. Vous ſçavez déja de quelle diſtinction ſont en Eſpagne ſon nom & ſa perſonne, il a tous les avantages éclatans, & toutes les qualitez aimables qui diſtinguent une perſonne de ſa naiſſance, de ſon rang, & de ſon caractere ; il a amené avec lui Madame la Ducheſſe d'Albe, & Mr le Conneſtable de Navarre leur fils unique. Ce jeune Seigneur répond à toute l'idée qu'on peut avoir de l'heritier preſomptif d'une maiſon auſſi ancienne & auſſi illuſtre. Madame la Du-

cheſſe d'Albe eſt ſœur de Mr le Duc d'Arcos, & de Mr le Duc de Banos, qui ont eſté quelques mois à la Cour de France avec une approbation generale. Madame la Ducheſſe d'Albe a toutes les perfections que l'on peut ſouhaiter dans une perſonne de ſon ſexe & de ſon élevation : un air de Majeſté eſt repandu dans toute ſa perſonne, une veritable nobleſſe regle tous ſes ſentimens, & une vertu ſolide conduit toutes ſes actions, ſa ſeule preſence fait concevoir une plus haute idée de ſa perſonne, que tous ſes titres, & qui la voit, ne lui diſpute aucun des Privileges qui ſont attachez aux perſonnes de ſon rang & de ſa diſtinc-

tion ; elle eſt auſſi genereuſe & obligeante que Mr le Duc d'Albe eſt poli & revenant. Vous n'ignorez pas qu'il vient icy en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire de Sa Majeſté Catholique. Le Roy a voulu le voir auſſi-toſt aprés ſon arrivée, il a eu une Audiance de Sa Majeſté dans ſon Cabinet, il a eſté preſenté par Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Sa Majeſté demanda d'abord à ſes Miniſtres, ſi Mr le Duc d'Albe parloit François, Mr l'Ambaſſadeur répondit, que s'il ne le parloit pas, qu'il croyoit du moins qu'il l'entendoit, Mr le Duc d'Albe ajoûta, aprés avoir fait ſa reverence, qu'il pouvoit entendre le François lors qu'on

prononçoit bien les mots, & que l'on parloit doucement. *Hé bien*, *Monsieur*, lui dit le Roy en bons termes Espagnols, *je parleray distinctement*, *& doucement.* C'est un honneur que Sa Majesté ne fait gueres aux Etrangers, de quelque distinction qu'ils soient, que de leur parler dans une autre langue que la sienne. Mr le Duc d'Albe ne s'est pas cru moins honoré par tous les égards que le Roy a eu pour luy, que par tous les termes obligeans dont Sa Majesté s'est servie pour luy faire connoître le cas qu'elle fait de sa personne, & de son nom. Il sortit de cette Audiance avec les sentimens dont ne

peuvent ſe défendre ceux qui i
ont l'honneur d'approcher Sa
Majeſté. Ce Duc n'a pû
s'empêcher de dire que *le Roy*
donnoit de luy en le voyant, une
idée que n'en peut donner ſa renom-
mée, quelque grande qu'elle ſoit.

Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne
le mena enſuite chez Monſei-
gneur le Duc de Bourgogne,
chez Madame la Ducheſſe de
Bourgogne, & chez Monſei-
gneur le Duc de Berry. Il fut
également content de toutes ces
Audiences. Il a été charmé de
l'eſprit de Madame la Ducheſſe
de Bourgogne, a qui il rendit
des Lettres de la part de leurs
Majeſtez Catholiques.

Mr le Marquis de Caſtel-dos-
Rius, Ambaſſadeur d'Eſpagne,
a eu

a eu son Audiance de congé, où le Roy a continué de le traiter avec tous les témoignages d'estime & de bonté de laquelle Sa Majesté l'a toûjours honoré. Vous sçavez de quel œil est regardé ce Ministre en France, & avec quelle veneration & quelle tendresse le regardent la Ville & la Cour; peu d'hommes sont nés avec des qualitez plus éclatantes & plus singulieres. Sa presence previent, son esprit impose, & toutes ses manieres le font autant admirer que ses discours, avec un merite qui n'a guere de semblable; c'est l'homme du monde qui pense de luy aussi modestement. Il aime la gloire, mais il hait la vanité. Je vous ay cent-fois

parlé de luy, & j'ay toûjours quelque choſe de nouveau à vous en dire, auſſi ne peut-on le voir ny l'entendre qu'on ne luy découvre quelque merite nouveau. Ce ſeroit icy une occaſion de vous entretenir des ſuccez éclatans de l'Ambaſſade la plus glorieuſe qui ait peut-être jamais été. Le Roy l'a dit publiquement, & nous pouvons le redire aprés Sa Majeſté. Mr le Marquis de Caſtel-dos-Rius peut ſe flater qu'il n'y a homme ſur la terre entre les mains de qui il ait paſſé autant d'affaires & d'une auſſi grande importance qu'il en a paſſé par les ſiennes. Ses ſuccez ont été grands pendant qu'il a commandé la Nobleſſe en Catalo-

gne, pendant qu'il a été Vice-roy à Mayorque, & pendant qu'il a été Ambaſſadeur en Portugal ; mais des ſuccez d'un autre nature & d'un autre éclat l'attendoient icy. C'eſt un détail que je vous feray le mois prochain. Je me contenteray, pour ne pas vous affliger du départ de Mr le Marquis de Caſtel-dos-Rius, de vous dire icy, qu'il ne partira pas ſi-tôt, & & que ſelon les apparences, il demeurera encore icy une bonne partie de l'hiver. Le Perou eſt inſtruit de tout ce qu'il eſt & de tout ce qu'il vaut, & tout ce vaſte & magnifique Royaume l'attend avec autant d'impatience, que nous avons de peine à le voir partir. C'eſt un

employ ſi grand que celuy d'ê-
tre Viceroy du Perou, qu'il
faut nous conſoler de le perdre
à pareille condition.

Monſeigneur le Dauphin étant à Meudon lorſque Mr le Duc d'Albe eut ſa premiere Audiance particuliere du Roy, de Madame la Ducheſſe de Bourgogne & de Meſſeigneurs les Princes ; ainſi que je vous l'ay déja marqué, cet Ambaſſadeur n'eut Audiance de Monſeigneur le Dauphin que quelques jours enſuite. Il eut Audiance le même jour de Monſieur le Duc d'Orleans, & de Madame la Ducheſſe d'Orleans. Il fut reçû dans toutes ces Audiances avec tous les mêmes agrémens qu'il l'avoit

déja été, & si ce Duc eut lieu d'en être content, on le fut aussi beaucoup de sa Personne, & de son esprit.

Je vous ay souvent parlé de la Paroisse de Saint Louis en l'Isle, & je croy que vous serez bien aise d'aprendre que le Roy a donné à cette Paroisse une nouvelle marque de sa bonté en luy accordant la permission de faire une Lotterie de cent mille écus pour aider à l'achever.

Voicy la copie de la Lettre que Mr de Chamillard a écrit sur ce sujet, par ordre du Roy, à Mr d'Argenson.

A Versailles le 12. Octobre 1703.

MONSIEUR,

JE vous envoye un Placet qui a été présenté au Roy par le Curé & les Marguilliers de Saint Louis, par lequel ils demandent la permission de faire une Lotterie de cent mille billets d'un écu chacun, retenant quinze pour cent pour servir au rétablissement de la voute de leur Eglise. Le Roy ayant égard au dommage qu'ils ont souffert il y a trois ans au jour de la Chandeleur, a bien voulu leur accorder leur demande, & m'a commandé de vous écrire pour vous dire que son intention est, que vous leur laissiez la liberté de faire cette Lotterie. Je suis, &c.

En execution des ordres du Roy, Mr d'Argenſon a donné ſa permiſſion pour publier, imprimer, & afficher le Placard ſuivant.

Lotterie en faveur du Bâtiment de l'Egliſe Saint Louis en l'Iſle. Le fond ſera de cent mille écus neufs, les billets d'un écu neuf prix courant ; elle ſera tirée de la maniere des dernieres de l'Hôpital General, ce qui ſe fera avec toute la regularité & l'exactitude qui ſe peut deſirer dans la grande Salle de Mr le Preſident Lambert, premier Marguillier, en preſence de Mr le Curé, de Mrs les Marguilliers en charge, Perſonnes les plus notables de la Paroiſſe, & mêmes toutes perſonnes inte-

ressées qui voudront y assister. Sa Majesté a permis de retirer en faveur dudit Bâtiment de l'Eglise & pour les frais necessaires à ladite Lotterie, quinze pour cent sur chacun lot d'icelle. La Lotterie sera fermée le dernier Decembre prochain; le jour qu'elle sera tirée sera indiqué par des Affiches publiques. Quand elle sera tirée on fera imprimer les noms & numero de ceux qui auront les bons lots, & on leur délivrera l'argent sans remise, &c.

Le grand concours de monde qui se presente pour avoir des billets, a fait établir le grand nombre de Bureaux que vous voyez icy. De sorte qu'il y a tout lieu de croire qu'elle sera

bien-tôt remplie ; on y aporte non ſeulement de la Ville de Paris, mais même on y envoye des Villes les plus éloignées avec tant d'empreſſement qu'à peine peut-on ſuffire à la diſtribution des billets, chacun voulant ſignaler ſon zele pour contribuer à achever une Egliſe qui eſt dediée à Dieu ſous le nom de Saint Louis Ayeul & Patron de Sa Majeſté.

Le Roy qui fait gloire d'être toûjours à la tête des œuvres de pieté dans ſon Royaume a eu la bonté d'y mettre cent Louis d'or.

Vous ne doutez pont que l'exemple du Roy ne ſoit ſuivi de toute la Cour.

BUREAU DE RECETTE.

Dans l'Iſle, chez Meſſieurs

BENGY, Correcteur des Comptes, ſecond Marguillier d'honneur, Quay de Bourbon au coin de la ruë de la femme ſans teſte.

DUMOUCEAU, Greffier, Garde de Minuttes du Parlement, Marguillier, Quay de Bourbon.

DU JARDIN, Payeur des Rentes, ruë Grattiere.

ANGOT, Notaire, ruë des deux Ponts, &

Au Bureau des Saiſies Réelles, Quay des Balcons, chez Meſſieurs DAMOUR, & PLATRIER, Caiſſiers.

Dans la Ville, chez Meſſieurs

GUYOT, & DE VALLIE-

RES, ruë Saint Antoine, vis-à-vis la ruë Neuve, à l'Hôtel Chenoiſe.

BERTHIER, Architecte, Juré Expert, ruë Neuve S. Roch, prés la Porte Gaillon.

CHATELLAIN, Architecte, Juré Expert, ruë de la Vieille Monnoye, proche la Pierre-au-Lait.

DES CHAMPS, rue Saint Jacques, au Palmier, chez Mr Robuſtel Marchand Libraire.

MALINGRES, Notaire, rue Monmartre, proche la rue de Clery.

CLIGNET, Notaire, rue S. Honoré, proche la rue des Bons-Enfans.

MEUSNIER le jeune, Mar-

chand de Drap, rue S. Honoré, à la Croix de Fer, devant la Boucherie de Beauvais.

ANGER, Notaire, rue du Four, Fauxbourg Saint Germain, vis-à-vis la rue des Cannetes.

Le Roy a eu tant de marques de la fidelité & de l'affection de ſes Sujets de la Ville de Marſeille qu'il a receu agreablement la Deputation que cette Ville lui a faite de Mr Fabre, pour les affaires de ſon commerce. C'eſt un homme d'un merite diſtingué, qui avoit déja eſté choiſi en la même qualité, il y a quarante-deux ans, , pour complimenter Sa Majeſté de la part de cette Ville,

Ville, & il se rendit pour cet effet à Compiegne, où le Roy estoit pour lors. Cette derniere fois il a eu l'honneur à son arrivée, de saluër Sa Majesté, & il a resté trois ans à la suite du Conseil de Commerce, où il a obtenu le Port franc de Marseille, & plusieurs autres Privileges considerables en faveur de cette Ville. Il a encore eu l'honneur de saluër Sa Majesté à Fontainebleau, en partant de ce lieu le 23. Octobre dernier; & ce Prince l'a assuré qu'il estoit fort satisfait de la Ville de Marseille, & de sa personne en particulier, & pour luy en donner des marques, Sa Majesté luy a fait present de

ſon Portrait enrichi de Diamans.

Le Roy a donné la place de Preſident honoraire du Parlement de Chambery à Mr de Tencin, ce Magiſtrat l'avoit déja eſté pendant la derniere guerre, il ſe retira à Grenoble, où s'étant défait de la Charge de Preſident à Mortier en ce Parlement en faveur de ſon fils, il a toûjours vécu depuis ce temps dans la retraite, & dans la pratique des vertus Chrétiennes, auſquelles il avoit entierement conſacré tout ſon temps. Mr de Tencin a eſté receu à Chambery avec plus de joye qu'on ne reçoit ordinairement dans les Villes de Conquête, les Officiers que le

nouveau Souverain y met ; quoique ce nouveau premier Preſident entre à la place de Mr le Preſident de Chamouſſet qui y eſtoit fort aimé. Les Savoyſiens ſont accoûtumez au Gouvernement de Mr de Tencin, ainſi ils n'ont pas eu moins de joye de le voir à la tête de leur Senat qu'ils eurent de chagrin de le perdre lors que le Roy rendit la Savoye à ſon Souverain. Mr le Preſident de Tencin eſt pere de Mr de Tencin Preſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & qui a eſté Senateur au Senat de Chambery, de Mr l'Abbé de Tencin Abbé de Vezelay, & grand Archidiacre de l'Egliſe de Sens, de Me de Ferreol

belle-ſœur de Mr l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, & de Me la Comteſſe de Grolée, dont je vous appris le Mariage il y a quelques mois. Le nom de Mr de Tencin eſt Guerin, Me de Tencin ſon Epouſe eſt ſœur de Me d'Argenſon qui fait les delices de la Ville de Grenoble.

Il paroiſt depuis peu un Livre intitulé, *Traité du merite* fait par Mr l'Abbé Vaſſetz, Curé de Saint Lambert. Rien n'eſt ſi commun que le mot de merite, & il n'y a rien dont on ſoit ſi liberal, chacun en donne à ſes amis avec profuſion, les gens qui ſont en place, & qui peuvent rendre des ſer-

vices importans, en ſont remplis, au ſentiment de ceux qui en attendent des graces ; les Amans ne parlent que du merite de leurs Maîtreſſes, & de quelque profeſſion qu'on ſoit, il s'en trouve pour tout le monde, & même du merite diſtingué, car ces deux mots ſont preſque inſeparables. Enfin tout le monde en a, & cependant il s'en trouve peu de ſolide, & de veritablement diſtingué ; il s'en rencontre neantmoins ; mais le veritable eſt ſouvent confondu avec le faux.

L'Auteur du Livre dont je viens de vous parler traite d'abord du merite en general Il s'arreſte peu à chaque queſtion qu'il fait, il n'a point voulu

entrer dans un grand détail qui l'auroit jetté hors de son dessein, qui n'est que de rapporter les principes de son sujet, & d'en laisser tirer toutes les consequences qui en dépendent. Du merite en general il passe à ses especes, il commence par le merite solide, qui regarde les Sciences, les Arts, le Gouvernement politique, &c. & parle du merite appellé enjoüé, parce qu'il est pour l'agrément, pour la politesse, & pour tout ce qui peut plaire, il descend ensuite aux especes de ces deux merites qui font le merite du Sçavant, & celui de bel esprit; & comme l'enjoüement convient à la Jeunesse, & la solidité à la Vieil-

leſſe, il traite du merite de ces deux principaux âges de l'homme, & parcoure les differens Etats où l'on peut ſe trouver, & leur merite en particulier ; mais comme tout le monde pourroit ne pas convenir qu'on puiſſe acquerir un merite qu'on n'a pas, il le prouve en peu de mots. Il donne enſuite les regles qu'il faut pratiquer pour faire valoir les belles qualitez qu'on peut avoir, & finit ſon Traité par un diſcours ſur le droit de preference entre le merite & les richeſſes, où il fait un abregé de tout le vray & le faux merite Ce que j'ay lû de ce Livre m'a paru tres-bien écrit. Ce livre ſe vend chez le Sr Van-

dive, ruë S Jacques, au Dauphin.

La Lettre qui ſuit a eſté écrite par Mr de Vendoſme à Sa Majeſté Catholique. Il rend compte à ce Prince des actions de pluſieurs Officiers Eſpagnols qui ſe ſont diſtinguez.

A Sarravalle le 27. Octobre 1703.

AU ROY D'ESPAGNE.

SIRE,

Nous batimes hier le Seigneur Viſconti un peu mieux qu'il ne le fut à la Vittoria, & il s'eſt defendu encore plus mal. Il conduiſoit en Piémont deux mille chevaux. Aprés avoir paſſé la Sechia à la Concorde, il avoit traverſé tout le Parmeſan, & le Plaiſantin, &

s'eſtoit jetté dans les Montagnes à la Vallée du Thidou. Nous l'attaquâmes hier matin à Saint Sebaſtien, dans le temps qu'il ſe mettoit en marche. Nos Grenadiers mirent ſon arriere-garde en fuite, & nos Houſſards la taillerent preſque toute en pieces. Nous les avons ſuivis & menez battant de montagne en montagne pendant cinq groſſes heures, & à la fin la plus grande partie a eſté obligée d'abandonner les chevaux, & de deux mille chevaux il ne s'en eſt pas ſauvé quatre cens. Les Troupes de Voſtre Majeſté y ont fait merveilles. Mr le Comte d'Aguillar a toûjours eſté à la teſte de la Cavalerie, & Mr le Marquis d'Aytone & Mr le Comte de las Torres s'y ſont fort diſtinguez, ainſi que Mr de Sortirane. Mr le Mar-

quis d'Ayone voyant que la Ca-
lerie ne pouvoit plus monter les
montagnes, s'eſt mis avec nos Gre-
nadiers, & a eſté à leur teſte juſqu'à
la fin de l'action. Pour Mr de las
Torres, il eſtoit de jour. Il a fait
auſſi tout ce que l'on peut faire, &
il eſt ſi fort acharné après Mrs les
Allemans qu'il ſuit encore leurs triſ-
tes débris. Je luy viens d'envoyer des
Troupes, & je ſuis perſuadé que luion
Mr de Bouligneux qui garde avec 6.
bataillons les paſſages depuis Acqui
juſqu'à la mer, les acheveront. V.
M. peut compter qu'on n'a jamais
vû une plus grande déroute, & à ſi
peu de frais; car nous n'avons eu que
deux hommes tuez & huit de bleſſez.
Le Comte de Chemerault y a reçu
un coup de fuſil dans le bras qui n'eſt
point dangereux. Les ennemis ont

x plus de cinq cens hommes tuez sur la place parmy lesquels il y a beaucoup d'Officiers, nous avons cinq cens prisonniers, & on a pris plus de 800. chevaux. Les Officiers prisonniers qui sont au nombre de quinze, nous ont assuré qu'il y avoit un Officier General & deux Colonels blessez à mort. Il y en a qui disent que Davia fameux Partisan des Ennemis; a esté tué. Les Officiers Generaux & les Troupes de Vostre Majesté ont eu tant de part à cette action que j'ay cru l'en devoir informer par un Courier exprés, outre qu'elle est de la derniere consequence dans la guerre presente. Je souhaiterois que les affaires fussent finies en ce Pays, pour pouvoir offrir mes services à Vostre Majesté en Espagne, j'y marcherois avec le plus grand plai-

fir du monde ; non-seulement atti... par l'envie que j'ay de vous rendre ... service, mais aussi par la joye que ... j'aurois de faire ma cour à Vostre Majesté. I'oubliois de dire à Vostre Majesté que Mr le Marquis de Val... de Fuentes n'a point esté de cette occasion, parce que je l'avois déta-... ché pour garder les passages du costé de Tortone, avec les Dragons de Quelus, & le Regiment de Mol... phette. Il suit à present les Enne-... mis, & a pris son party à merveil-... les sans attendre mes ordres. On ne peut estre plus content que je le suis de sa conduite. Il y a un Capitaine des Troupes de Vostre Majesté, ... nommé Amenzaga, qui s'est fort distingué dans cette action, & qui merite qu'elle se souvienne de luy dans les occasions.

Le s...

Le Sr Nicolas Langlois Libraire, & Marchand d'Estampes, appellées communement Tailles douces, continue l'Histoire du Roi en Almanachs, qui a esté mise dans une grande perfection par feu son pere.

Il vient de mettre au jour la prise de la Ville de Brisac, par Monseigneur le Duc de Bourgogne, avec toutes les autres expeditions militaires de 1703. Il fait une dépense si considerable pour cette sorte d'ouvrage, qu'il ne lui manque qu'un nom plus specieux que celui d'Almanach, qui étant trop vulgaire fait qu'on n'a pas encore pour cette sorte de curiosité toute l'estime qu'elle merite: cependant il s'est fait plu-

lieurs Theſes qui ont été trou-
vées tres belles qui n'ont pas été
mieux gravées ni deſſinées avec
plus d'exactitude, puiſque les
Plans des Villes, les Camps, les
attaques tout y eſt depeint d'a-
prés les Ingenieurs ou Peintres
qui ont été ſur les lieux. Les por-
traits s'y trouvent reſſemblans,
& les habillemens à la mode.
Ces Almanachs ſont encore
conſiderables, parce que con-
tenant tous les ſujets remar-
quables de chaque année, ils
ſervent à en rafraichir la me-
moire, & que les dattes qui y
ſont exactement marquées, ſont
de quelque utilité, ce qui fait
que pluſieurs perſonnes ont un
grand ſoin d'en faire des re-
cueils, & d'en avoir des pre-

mieres épreuves dans le temps, à cauſe qu'elles deviennent rares dans la ſuite, les planches étant toûjours uſées par le grand debit qui ſe fait de ces ſortes d'ouvrages. On trouve auſſi chez ledit Sr Langlois pluſieurs Livres de pieté, de ſciences, de figures, &c. ainſi que des Eſtampes des plus habiles Peintres & Graveurs, ſur toutes ſortes de ſujets, les vûes des belles Maiſons de Paris & des Châteaux de France, comme Verſailles, &c. des Cartes Geographiques, des Canons pour la Meſſe, des deſſins pour toute ſorte d'ouvriers & pour les perſonnes qui font bâtir, tous les Portraits des perſonnes les plus qualifiées de la Cour, & des

Cours étrangeres & les habille-
mens à la mode, des Jeux pour
apprendre les ſciences, & pour
ſe récréer, tous les ouvrages
de la magnificence du Roy, &
tout ce qu'on peut ſouhaiter de
curieux dans les Marchandiſes
de Librairie & d'Eſtampes.
Ledit Nicolas Langlois demeu-
re toûjours ruë ſaint Jacques,
au coin de la rue de la Parche-
minerie Le public eſt averti de
prendre garde de ſe méprendre
à ſon adreſſe y ayant d'autres
Marchands de ce même nom.

L'Armée navale des ennemis
paſſa le Detroit la nuit du 7.
au 8. de Novembre, & le Con-
ſul de Gibraltar manda auſſi-tôt
aprés, que bien qu'il ne fît pas

clair, il avoit compté soixante & douze Bâtimens, parmi lesquels il n'avoit remarqué que trente-cinq Vaisseaux de ligne, & qu'il ne falloit pas douter que ce ne fût toute la Flote qui s'en retournoit, ne pouvant hiverner dans la Mediterannée, qu'on pouvoit assurer que ces Vaisseaux étoient en mauvais état, puisqu'ils auroient pû, en se détournant de dix ou douze lieuës, donner de l'inquietude à Cadix.

Je ne croi pas qu'il y ait d'exemple dans aucun siecle, qu'une dépense aussi immense que celle qu'il a falu faire pour la construction de ces Vaisseaux, pour les armer, & pour les garnir de troupes, ait esté aussi

infructueuſe, puiſqu'elle n'a eſté employée qu'à ſervir d'eſcorte à quelques Bâtimens Marchands, & à faire connoître aux Alliez le zele & la fidelité des Etats que le Roy d'Eſpagne poſſede en Italie pour ſon legitime Souverain, le zele de ces bons ſujets ayant eſté juſqu'à vouloir remettre aux mains des Gouverneurs leurs femmes & leurs enfans pour ôtages de leur fidelité; ce qu'il y a de plus fâcheux pour les Anglois, & pour les Hollandois, eſt qu'ils ont plus perdu de troupes que s'ils avoient perdu une bataille, ſans avoir la conſolation d'avoir fait perir un bon nombre de leurs ennemis, ce qui auroit pû adoucir le chagrin de leur défaite.

On assure que cette nouvelle ayant été publiée en Angleterre, le Peuple a dit qu'il seroit toûjours malheureux tant qu'il se laisseroit gouverner par une femme.

Mr de l'Isle Capitaine aux Gardes, étant mort de la petite verole, Mr Dorgemont Lieutenant de Grenadiers dans le même Corps, a eu cette Compagnie. Il y avoit plusieurs pretendans d'une valeur distinguée, mais comme tous ceux qui aspirent à une même Charge ne peuvent en estre pourvûs, Mr Dorgemont a eu l'avantage d'estre nommé par le Roy. Il est frere de Mr Forest, Conseiller au Parlement.

La Lieutenance de Grenad

diers qu'avoit Mr Dorgemont, a esté donnée à Mr Caudelet, distingué par une grande valeur. Il n'entre ni Officiers, ni soldats dans les Grenadiers dont la valeur n'ait esté éprouvée.

La Lieutenance qu'avoit Mr de Caudelet, a esté donnée à Mr de Romainville dont le nom est le Camus de Poncaré, fils de Mr de Romainville, Lieutenant de Roy du Havre, & ensuite Gouverneur du Pont-de-Larche

La Sous-aide majorité de Mr de Romainville a esté donnée à Mr de Saint Mars, Gentilhomme du Pays du Mayne, qui a esté Page de la Chambre du Roy.

Mr de S. Mars Gentilhomme

Breton, a eu la Souſlieutenance de Mr de Romainville.

L'Enſeigne des Grenadiers a eſté donnée à Mr de Pereuſe, Gentilhomme de Brie, qui a eſté Page du Roy.

Sa Majeſté a donné à Mr Dénonville, le Regiment Royal infanterie, à la priere de Monſeigneur le Duc de Bourgogne; il vaut trente mille écus.

Mr le Chevalier de Livry a eſté gratifié du Regiment de Dénonville. Il étoit Garçon Major du Regiment du Roy.

Mr de Bragelonne étant infirme, Sa Majeſté a permis qu'il ſe retirât, & lui a donné une penſion de ſix mille livres. Il vend quatre-vingt mille livres ſa Compagnie aux Gardes, à

Mr de la Faye, Lieutenant aux Gardes. Son Inſpection de l'Armée d'Allemagne a eſté donnée à Mr de Meaupeau, Capitaine aux Gardes.

Mr de Vignau a eu la permiſſion d'acheter le Regiment de feu Mr de Meuſe. Il en donne 22500 livres, qui ſeront pour la famille du défunt, & il laiſſe un Bâton d'Exempt à donner dans la Compagnie de Noailles.

Mr Dufée a eu la place de Mr de Perat, Commandant de la Citadelle de Mets.

Le Roi a accordé la ſurvivance de Mr le Prince de Soubiſe qui commande les Gendarmes, à Mr le Prince de Rohan ſon fils. Je vous en dirai d'avantage le mois prochain.

Le Regiment de Mr de Jansac tué devant Landau, a esté donné à son frere Capitaine de Grenadiers dans le même Regiment.

Le Roy a donné à Mr le Marquis de Rigoville le Gouvernement de l'Isle de Ré, à condition que ce Marquis y reside. roit.

Mr d'Aubarede a eu celuy de Salins, qu'il avoit demandé.

La sortie de Mr de Rigoville des Mousquetaires, cause un grand mouvement dans cette Compagnie.

Mr de Canillac de second Souslieutenant, devient le premier.

Mr de Hautefort de premier Enseigne devient le second

Souslieutenant.

Mr de Cœurſi de ſecond Enſeigne devient le premier.

Mr de Leuſſan de premier Cornette devient le ſecond Enſeigne.

Mr de Treſbon de ſecond Cornette devient le premier Cornette.

Mr de la Luriere de premier Maréchal des Logis devient le ſecond Cornette.

Ainſi du reſte des Officiers, chacun ſelon ſon rang, tous ces Mrs eſtant également diſtinguez & meritant également de monter.

Je doute que tous ces Braves meurent à l'âge de cent ſix ans, ainſi que vient de faire le nommé Bertrand, du Village de Haillen

Haillen en Picardie.

Je ne ſçay par quelle avanture il s'eſt gliſſé dans une de mes Lettres une choſe que je n'ay pas eu intention d'y mettre, & qui a dû vous y faire remarquer d'abord une faute tres-groſſiere. Il y a que le Prince Chriſtian qui a eſté noïé dans le Danube, eſt Frere de la Reine des Romains ; ce qui n'eſt pas veritable, la Reine des Romains eſtant Sœur de la Princeſſe d'Hannauvre, que nous avons vu long-temps en France, & qui n'a point de frere.

Vous me demandez avec tant d'impatience ce qui s'eſt paſſé au Siege de Landau, que je me trouve obligé de groſſir ma Lettre, pour vous envoyer le

Journal que j'avois resolu de ne vous envoyer que le mois prochain. Il est moins ample qu'il n'auroit esté ; mais quoy qu'il soit succinct, il ne laisse pas de renfermer en peu de paroles ce qui s'est passé de plus éclatant à ce Siege, & ceux qui le liront auront l'avantage de le voir commencer & finir dans une méme Relation. Celui de Brisac que je vous envoye dans une Lettre separée & qui accompagne celle ci est plus étendu, quoi qu'il ait moins duré ; mais j'ai cru que le Journal d'une Place emportée par Monseigneur le Duc de Bourgogne, devoit estre dans toutes les formes.

Le 11. Octobre Mr le Comte

de Marſin inveſtit Landau avec vingt Bataillons & vingt-cinq Eſcadrons, depuis Molem, qui eſt à la baſſe Quieche, juſqu'à la haute.

Le 12. toute l'Armée arriva devant la Place.

Le 13. on acheva de l'inveſtir depuis la haute Quiéche juſqu'à la baſſe.

Le 14. on continua de travailler aux lignes de circonvalation.

Mr le Maréchal de Tallard ayant eu avis qu'un corps des ennemis de mille à douze cens hommes qui ſe retiroit à meſure que l'Armée du Roi avançoit, s'eſtoit arreſté aux lignes de Speyerbach à deux lieuës & demy de Landau, que le

Prince de Bade fit élever dans le temps que la guerre commença en Italie, qu'ils avoient dessein de deffendre, & que pour cet effet ils devoient faire venir quatre Regimens de Cavalerie & deux d'Infanterie du Camp de Stollhoffen, & toutes les Milices du Palatinat, il crut qu'il ne devoit pas laisser à ces Troupes le temps de s'y établir, & qu'il devoit leur enlever cette barriere, d'où ils auroient pû incommoder le Camp & l'empêcher de pentrer dans le Palatinat. Il resolut pour cet effet de faire un détachement le 15. au matin. Vous apprendrez les operations de ce détachement par la Lettre suivante. Elle est d'un Officier general

qui n'eſt pas moins élevé par ſa naiſſance que par ſon emploi, Sa naiſſance ſe peut remarquer par la maniere dont il écrit en parlant des Officiers.

J'Eſpere que cette beſogne icy ſera faite plûtôt qu'on n'eſperoit, le plus gros en eſt fait ; c'eſt un miracle d'avoir conduit de Briſac icy par terre ſoixante-deux piéces de gros canon, vingt mortiers, & ſix mille chariots chargez de vivres & de munitions, tout eſt arrivé malgré les méchans chemins vingt-deux mille Pionniers achevent nos lignes. Dans deux jours elles ſeront comme on les demande. noſtre General n'a point attendu l'établiſſement parfait de nos lignes, comme il n'y a qu'à prendre ſon temps

juſte & promptement à la guerre il vient d'uſer de cette maxime. Les ennemis avoient un Camp ſous Landau, compoſé de ſix cens Huſſarts, & de ſept à huit cens Chevaux qui s'eſtoient retirez derriere des lignes qu'ils firent lors qu'ils formerent le projet de prendre Landau. L'art & la nature rendoient ces lignes tres-fortes. Le Comte de Naſſau qui commande dans celles de Stolhoffen, avoit mandé au General qui commandoit dans celles de Speyerbach, qu'il luy envoyeroit quatre Regimens de Cavalerie, & autant d'Infanterie, & deux mille Payſans pour achever de les mettre hors d'inſulte; nôtre General l'ayant appris, detacha auſſi-toſt Courtebonne Lieutenant general, avec Vaillac, & Valſemé Maréchaux

de Camp, deux Brigadiers de Cavalerie & un d'Infanterie, quinze cens Chevaux, cinq cens Grenadiers, & cinq cens hommes de pied choisis. Il n'y a que trois lieuës d'icy à ces lignes. Comme la tête de ces Troupes arrivoit, les ennemis firent sortir quelques Hussarts pour escarmoucher, croyant que c'étoit un fourage que nous voulions faire. Courtebonne fit pousser ces gens par de Miane Lieutenant Colonel du Regiment de Dragons de Peseux, qui commandoit trois Troupes. Ils rentrerent & fermerent la barriere, nos Dragons l'attaquerent, la rompirent, & entrerent pesle mesle dans les lignes. Courtebonne soûtint. Ils apperceurent l'Infanterie, ce ne fut plus qu'une fuite. On leur tua cent cinquante hommes;

& on leur prit beaucoup de chevaux le gros se retira dans Neustat, où de Miane soutenu par la Maronie re Capitaine dans le Regiment des Cravates, les suivit de si prés, que les y voyant entrer, il fit le tour de la Ville, & jugeant bien qu'ils vouloient aller sortir par l'autre porte, il l'envoya dire à Courtebonne, qui luy ordonna de retourner, il trouva en arrivant, qu'une des deux Troupes qui y estoient entrées se retiroit, il l'envoya dire à son General, ce qu'il avoit fait; il luy envoya des Grenadiers, avec lesquels il fit attaquer une espece de Fauxbourg, on luy tua une vingtaine de Grenadiers, aprés quoy ces gens là demanderent à capituler, & ils se rendirent à discretion. Il y avoit dans la Ville

un Colonel de Huſſarts Turc de nation, nommé Sohonkebeck, qui eſt l'homme du monde de la plus grande mine, il a les cheveux blancs, la barbe juſques ſur l'eſtomac, il a un bras d'argent. On a pris le Regiment de Villers Dragons de l'Electeur Palatin tout entier, avec environ deux cens Huſſarts, & Cavaliers, quarante-trois Officiers, des Etendars, & des Timballes. Cette action nous donne de grandes facilitez pour noſtre Siége. On va occuper Neuſtat & Marientraut, nous avons des poſtes à portée de Philisbourg, pour voir s'ils feront un Pont. Nous avons Germersheim, & nous ſerons maîtres de tout le terrain juſqu'à trois lieuës au de. la de la Queiche.

Je reprens la ſuite du Journal.

Le 15. & le 16. l'on disposa toutes choses pour l'ouverture de la Tranchée qui fut ouverte la nuit du 17. au 18. par les trois Bataillons de Navarre, un de Savine, & un de Sourches à la droite, & à la gauche, les Grenadiers de Bourgogne, & les Regimens de Monroux, de Broissia, de Tilly & Flandres. Mr le Comte de Marsin Lieutenant general, Mr de Sailly Maréchal de Camp, & Mr de Monroux Brigadier, dix-huit cens travailleurs, mille à la droite, & huit cens à la gauche, soutenus par neuf Compagnies de Grenadiers, & d'autres Troupes. Le travail fut de prés de 1800. cens toises, & poussé à cent cinquante toises du che-

min couvert. Les ennemis ne s'apperçurent du travail que ſur les neuf heures & demie, ce qui donna une grande avance dans un terrain mal-aiſé. Mr de Raouſſet, Lieutenant dans le Regiment de Navarre fut bleſſé à la main d'un coup de mouſquet. Cinq Soldats furent tuez, & dix bleſſez. Mr de Rocheplate Capitaine de Cavalerie dans Orleans fut tué, auſſi bien qu'un Cavalier, & quatre furent bleſſez à la garde de Cavalerie. Un Cornette du Regiment de Bourgogne eut la jambe emportée.

La nuit du 18. au 19. on déboucha de la grande paralelle par trois endroits differens, ſçavoir un à la droite vis-à-vis

la contre garde ; l'autre dans le bl
milieu vis à-vis la Demie-lune
de la porte, & le troisiéme vis-à-
à-vis la contre-garde du costé
du canon ; on estoit à trois heu-
res aprés midy à la droite à cent
cinquante pas de la palissade.
Nous n'y eûmes pas un homme
de tué ny de blessé On n'avan-
vança pas tant à la gauche. Il
y eut environ trente homme
tuez ou blessez du canon. A la
Garde de VVeissembourg MrM
de Torpanne Capitaine dans lo
Royal Artillerie fut blessé lege
rement, & Mr du Boulen
Lieutenant dans le même Regi
ment le fut dangereusement.

Le 20. Mr le Prince Camillo
arriva de la Cour de Lorraine
pour estre au Siege de Landau

L'un

L'on fit la nuit plus de douze cens toiſes d'ouvrage, & l'on n'eut que cinq ou ſix perſonnes tuées & dix bleſſez. Le canon commença à tirer à la pointe du jour en trois batteries, qui firent un feu continuel, & nos bombes mirent le feu dans la Ville. On fit encore la nuit du 20. au 21. de nouvelles batteries, & l'on commença à travailler à la ſappe. Les ennemis firent une ſortie au nombre de ſoixante, ils dérangerent huit gabions vuides ; mais les deux Compagnies des Grenadiers de Touraine & le piquet de ce même Regiment qui les attendoient de pied ferme, n'eurent pas plutoſt crié, *à l'erte*, *Grenadiers*, qu'ils prirent la

fuite & furent vivement repoussez jusques dans leur contrescarpe. Nous n'eûmes que trente hommes tuez ou blessez pendant le jour & la nuit. Le Major du Regiment de Tessé eut la teste emportée d'un boulet de canon, & le même boulet emporta trois ou quatre hommes dans un chemin qui estoit enfilé.

Le 22. on se trouva le matin sur le bord du fossé de la petite Lunette qui est au pied du glacis Les Ennemis firent encore la nuit une petite sortie au nombre de dix hommes qui se retirerent sur le champ. On fit tâter le même jour au soir la Demi-lune par un Sergent de Greder & dix Grenadiers qui y estant

entrez, n'y trouverent que huit hommes, & comme on ſçavoit qu'il y avoit deux fourneaux, on ordonna au Sergent de ſe retirer ſi-toſt qu'il auroit crié *Vive le Roy*, dans cette Lunette, ce qu'il executa bien. Les ennemis qui avoient prévû que nous l'attaquerions, avoient poſté quatre cens hommes dans le chemin pour le reprendre, ce qu'ils firent quelque temps aprés. Nos travailleurs qui traçoient la paralelle qu'on avoit tirée depuis la tranchée de la droite juſqu'à celle de la gauche, furent culbutez par une ſortie des ennemis, qui reprirent le travail, dont on les chaſſa un quart d'heure aprés, & nous nous logeâmes dans la lu-

nette. Nous y perdîmes Mr des Roches, Capitaine de Grenadiers, vingt Soldats tuez, & nous eûmes cinquante blessez. Mr le Chevalier de Cumieres le cadet, & Mr de la Brigadiere, furent blessez aux nouvelles Batteries. Mr de la Fare Ingenieur fut aussi dangereusement blessé. On dressa une nouvelle Batterie de treize pieces de canon au pied du glacis.

Le 24. on perfectionna la paralelle qu'on avoit fait la nuit precedente. On pousſa la ſappe de la droite vis à vis l'angle de la lunette; on s'étendit de 12. toises vis-à-vis l'angle, & l'on ouvrit une autre ſappe le long de la foſſe de la lunette, vis-à-vis de la demie lune de la porte

de France. On ouvrit deux
ſappes, l'une à la droite, &
l'autre à la gauche en maniere
de fourche qu'on prolongea
d'environ vingt toiſes chacune,
en ſorte qu'on ſe trouva à deux
toiſes du glacis. On fit la même
choſe à la gauche. On tira le
matin de dix pierriers qui ac-
cablerent les Aſſiegez dans leur
chemin couvert. Les ennemis
vinrent trois fois la nuit à la
ſape de la droite, & dérangerent
deux ou trois gabions des ſap-
peurs, & ſe retirerent enſuite
dans la lunette, & jetterent
beaucoup de grenades à cette
ſappe. Nous y eumes ſix hom-
mes tuez & dix-neuf bleſſez.

La nuit du 24. au 25. on ſe
rendit maître de la lunette ou

redoute de Melac, au pied du
glacis du front de l'attaque à
force ouverte ; mais les Assie-
gez firent un si prodigieux feu,
que l'on jugea plus à propos de
continuer la sappe pour envi-
ronner cet ouvrage. Les enne-
mis voyant qu'ils alloient estre
coupez prirent le parti de l'a-
bandonner, & on s'y logea.
On y perdit trente ou quarante
hommes tant tuez que blessez.
Mr de Suissart Brigadier d'In-
genieurs, y fut tué aprés avoir
fait le logement.

La nuit du 24. au 25. les en-
nemis firent un grand feu. Ils
jetterent beaucoup de grenades
aux deux sappes de la droite,
que l'on n'avança pas autant
qu'on l'esperoit, mais assez pour

leur faire apprehender le matin, d'eſtre pris par la gorge de la lunette, ce qui les détermina à faire ſauter des fourneaux qu'ils avoient à un angle, & un à chaque face. On y envoya dix Grenadiers qui ſe logerent dans le trou d'un des fournaux, & firent promptement communication. Cent Grenadiers s'y logerent.

La nuit du 25. au 26. l'on prolongea la ſappe le long du chemin couvert, d'où elle ne ſe trouva éloignée que de ſix toiſes, & nous eumes vingt-cinq bleſſez, entr'autres un Officier & un Ingenieur de tuez. Ce dernier étoit Mr du Hallé, Ingenieur de Longvvy.

La nuit du 26. au 27. fut em-

ployée à continuer les sappes: Celle du milieu fut ralentie par le feu des grenades. A la sappe de la droite, on prolongea une tranchée le long de la branche droite à nôtre égard.

La nuit du 27. au 28. on continua la sappe gauche de cette même droite. On fit cette même nuit la troisiéme paralelle. Mr Chevalier, Ingenieur fut tué.

La nuit du 28. au 29. les ennemis firent sauter trois grands fourneaux le long de la face gauche à nôtre égard, de la place d'armes de la droite de nôtre attaque. Un quart d'heure aprés, Mr des Chales Brigadier des Ingenieurs, fit faire un logement sur le chemin couvert. Les ennemis resterent seu-

lement dans la traverſe. On travailla à deux batteries, une ſur l'angle de la droite de la place d'armes pour battre la demie-lune de la porte & le flanc de la contregarde, une de Mortiers, & une troiſiéme dont l'uſage ne fut pas ce jour-là déterminé.

Le 29. l'on fit encore de nouvelles batteries ſur le chemin couvert, & l'on en eut alors onze pour battre la demie-lune, les contregardes, attaques & courtines tout à la fois.

Le 30. on amena deux pieces de canon pour mettre en batterie dans le chemin couvert, le conducteur effleura la paliſſade de la droite de la tranchée Les ennemis s'en étant aperçus, fi-

rent un tres-grand feu. Les ſ
chaſretiers eurent peur. Les ſ
chevaux prirent le mords aux x
dents ; une piece fut renverſée.
Les vingt-quatre chevaux fu-
rent tuez, & les deux pieces de
canon reſterent dans le chemin,
nous eumes un Lieutenant d'Ar-
tillerie & ſix à ſept ſoldats tuez,
& douze bleſſez. On fit quatre
ſappes dans le chemin couvert
pour ſervir à faire quatre deſ-
centes, une à la contregarde de
la droite, une autre à la cour-
tine, une autre à la demie-lune
de la porte de France, & l'autre
à la contregarde gauche, à nô-
tre égard.

Le mauvais temps empêcha qu'on ne mit le premier No-
vembre tout noſtre canon en

batterie. Les ennemis mirent de l'eau dans leur fossé jusqu'à cinq pieds.

Le 2. les batteries furent augmentées ; & comme on n'avoit pû saigner le Canal, on fit trois Ponts, sur lesquels on devoit jetter des fascines pour combler le fossé.

Le 3. le passage du fossé de la demi Lune fut achevé avec des gabions, des fascines, & des sacs à terre.

Le 4. Mr de Laubanie, Lieutenant general de jour, fit attaquer la demi-lune par les Grenadiers, qui malgré le grand feu des Assiegez l'emporterent, & les obligerent à se retirer dans les retranchemens qu'ils avoient à la gorge de cet Ou-

vrage. Une de nos bombes mit le feu à un de leurs fourneaux x Ils en firent joüer deux autre qui renverserent les Grenadier & les Travailleurs qui comm mençoient à s'y loger. Cela fu rétabli dans le moment. Mr lol Maréchal de Tallard s'y trou va lui-même. Le feu fut tres grand pendant plus de deux heures : l'on employa le reſt du jour, & toute la nuit dub 4. au 5. à s'établir dans cett demi-Lune, que les ennemi abandonnerent entierement.

Le 5. on ſe logea ſur le re- tranchement de la gorge de l demi-Lune, & l'on travaill en méme temps au paſſage dub Foſſé des deux Contregardes que l'on combla dans l'éten-

duë

duë de cinq ou ſix toiſes. Mr de Janſac, nouveau Colonel d'Infanterie fut tué, ainſi que Mr de Reſſeguers Commiſſaire d'Artillerie; du reſte on perdit peu de monde en cette occaſion. L'on travailla auſſi au paſſage du foſſé des deux Contregardes.

La nuit du 5. au 6. on n'attaqua pas les Contregardes, comme on avoit reſolu, parceque les breches ne ſe trouverent pas tout à fait en état. On fit ſeulement conſtruire des Ponts, & élargir les chemins de la droite & de la gauche, de même que les boyaux des Places d'Armes Les ennemis vinrent le 6. au matin ſur les huit heures tout à découvert ſur la

breche de la Contregarde de la demie Lune à la gauche pour nous empêcher de combler le fossé. On fit un tres-grand feu de part & d'autre, & ils se retirerent en disant des injures à nos gens. On fit venir à la gauche 600. Chariots de fascines.

Le 7. l'on battit en breche la demi Lune.

Le 8. Mr de Grammont, Mr d'Asfeld, & Mr le Prince de Robeck qui descendoient de la tranchée, eurent ordre d'attaquer la Contregarde de la droite, avec les Compagnies des Grenadiers du Royal, de Surbeck, d'Aunix, & de la Fond, soûtenus par sept Piquets de ces Regimens. Mr de Hautefort, Mr de Forsat, &

Mr le Chevalier de Croiſſy furent commandez pour attaquer la Contregarde de la gauche, avec les huit Compagnies de Grenadiers des Regimens de Touraine, Royal Italien, de Santerre, d'Auxerois, de Teſſé, & de Grimaldi, & les huit Piquets des mêmes Regimens qui montoient la tranchée. A trois heures aprés midy, le ſignal eſtant donné, les deux Compagnies de Grenadiers du Royal, & celle d'Aunix marcherent vers la Contregarde; mais les ennemis qui avoient un retranchement le long du Parapet, & à quatre toiſes au delà, firent un ſi grand feu, que Mr de la Fette, premier Capitaine des Grenadiers du

Royal, fut tué avec ceux qui
estoient à la tête. Les trois
Compagnies de Grenadiers de
Surbeck eurent presque tous
leurs Officiers blessez sur le
Pont, de maniere qu'elles le
repasserent. Les ennemis étants
retranchez de même dans la
Contregarde de la gauche, cela
n'empêcha pas les Compagnies
de Grenadiers de Touraine,
& du Royal Italien de pene-
trer jusqu'au retranchement
qu'ils ne purent forcer. On fit
avancer les Grenadiers de San-
terre & d'Auxerois, qui con-
tinuerent le Combat. Cepen-
dant Mr Robert Ingenieur fit
sur la breche un logement pour
soixante hommes, mais quel-
qu'un ayant crié qu'on mettoit

le feu à la mine, les Troupes se retirerent en desordre sur le Pont, & abandonnerent le logement.

La nuit du 8. au 9. fut employée à faire des communications pour entrer dans les paralelles qui regardoient les Contregardes, à élargir cette paralelle, & à raccommoder les Banquettes. Mr le Maréchal de Tallard ordonna d'attacher le Mineur aux Contregardes pour élargir les breches.

Le 9. on attacha le Mineur, & on travailla à deux boyaux à chacune des contregardes avec plusieurs fournaux.

Le 10. le 11. & le 12 furent employez à perfectionner les ouvrages, & le 13. on emporta

les deux contregardes l'épée à la main, aprés que nos deux mines eurent sauté, qui étourdirent fort les assiegez. Il n'étoient pas si bien sur leurs gardes que la premiere fois. Tous ceux qui y étoient furent presque tous tuez, ou faits prisonniers. Nos gens s'en servirent utilement, en les mettant devant eux, & tirant sur leurs épaules, pendant qu'on faisoit le logement. Cette action ne nous coûta pas plus de 60. hommes tuez ou blessez, peu d'Officiers, mais trois Ingenieurs. Mr de Valsemé fut legerement blessé à la joüe.

Le 14. Mr le Marechal de Tallard marcha contre le Prince de Hesse qui s'avançoit au

secours de la Place.

Ce seroit icy le lieu de vous parler de la bataille gagnée par Mr le Marechal de Tallard contre ce Prince ; mais vous jugez bien que n'ayant ni le temps ni la place, je me trouve obligé de differer jusqu'au mois prochain à vous en entretenir. La matiere ne sera pas nouvelle, mais la Relation poura estre remplie de beaucoup de choses qui ne seront pas encore venues à vôtre connoissance.

Le 15. le Gouverneur de Landau fit battre la Chamade, & l'on donna des ôtages de part & d'autre. Mr de Laubanie, premier Lieutenant general qui commandoit au Siége, le fit sçavoir à Mr le Marechal de

Tallard qui lui manda de ne se point presser de conclure la Capitulation, parce que les choses avoient bien changé de face depuis le gain de la bataille. Ce Marechal avoit dessein de faire la Garnison prisonniere de guerre, & il auroit pû même s'y opiniatrer avec justice, pour se vanger de la maniere irreguliere, & opposée aux Loix de la guerre dont les ennemis en avoient usé envers les Garnisons d'Huy, & de Limbourg.

Cependant, comme les Braves meritent d'être estimez de leurs ennemis mêmes, & que le Gouverneur de Landau, & sa Garnison, avoient fait leur devoir en gens de cœur, & qu'il auroit pû même tenir encore

quelque temps. Mr le Marechal de Tallard estant persuadé que le Roy ne trouveroit pas mauvais qu'il leur fit une composition honorable, leur accorda la même Composition que le Roy des Romains avoit accordée à Mr de Melac. Ainsi la Porte de France fut livrée le 17. au Regiment de Navarre, & le 18. la Garnison sortit. Elle étoit encore composée de deux mille cinq cens combattans, qui avoüerent que pendant le Siége ils avoient eu plus de deux mille hommes tuez, ou blessez; ce qui joint aux malades, fait connoître qu'ils étoient avant le Siége environ six mille hommes dans la Place. Cela vous étonnera. Je ne

doute point que vous n'ayez x
d'abord quelque répugnance à
le croi e, parce que vous n'a-
vez peut-être point vû de Re-
lation qui l'ait fait monter si
haut. Cependant vous devez s
être persuadée que ceux qui
l'ont écrit étant dignes de foy,
& pouvant d'ailleurs le sçavoir,
à cause de l'employ qu'ils ont
eu pendant tout le Siége. Et
ce qui doit vous confirmer cette
verité, est qu'il falloit une
grosse Garnison dans Landau
pour faire des courses, & que
les contributions qu'elle tiroit
suffisoient pour l'entretenir.
On doit aussi considerer que
l'on n'épargnoit rien pour con-
server une conqueste faite par
le Roy des Romains, qui n'est

pas accoûtumé à prendre des places, & qui ſelon toutes les apparences, n'en prendra jamais de cette conſéquence. Le Prince de Bade qui y avoit part & à qui d'ailleurs cette conqueſte étoit utile, & qui eſt un homme d'une grande prévoyance, en quoi conſiſte ſon plus grand ſçavoir, avoit pris toutes les précautions imaginables pour que cette Place ne retombaſt jamais entre les mains des François: cependant elle a eſté emportée par une Armée encore fatiguée du Siége de la plus forte Place de l'Europe, qui en arrivant devant Landau avoit battu les ennemis à Neuſtat, & fait ſept cens priſonniers, & qui la veille de la

prise de cette Place avoit dé-
fait entierement une Armée deb
prés de trente mille hommes,
Ce Siége commencé & fini pan
deux victoires, couvre de gloi-
re les Troupes qui ont fait dob
suite ces quatre grandes acc
tions, & sur tout Mr le Ma-
réchal de Tallard qui n'a poinn
temporisé, & n'a laissé échan
per aucuns momens sans voleil
aux Troupes qui estoient au u
prés de Neustat, & auprés
de Spire; cette diligence ayanns
esté cause de leur défaite, &
de la reddition de Landau.

On peut dire que toutes les
Troupes sans exception, parn
ticulierement les vieux corps
ont fait leur devoir, avec toutu
la bonne volonté, & toute l
valeur

valeur imaginable, que l'Artillerie en a fait de même avec toute l'intelligence, & toute la capacité possible, & que les Ingenieurs y ont fait voir de leur genie & leur intrepidité ordinaire; six des premiers y ont esté tuez. Ce sont Mrs le Chevalier de Sare, de Chaleaux, de Belancourt, Lescau, & Hallé. Deux jeunes ont aussi esté tuez, & dix-huit blessez, dont deux ont eu une jambe coupée, & deux autres un bras. La plûpart de ces dix-huit Ingenieurs ont esté blessez jusqu'à deux fois.

Mr Filley Ingenieur en chef, & qui a conduit tous les travaux, de ce Siége a esté fait Maréchal de Camp, & le Roy luy a donné

deux mille écus de penſion. Sa Majeſté a auſſi donné cinq cens écus de penſion à Mr de Verpel Ingenieur & Brigadier de ſes Armées, & qui a ſervi au Siége de Landau.

Mr de Laubanie a eu le commandement de cette Place, dont Mr de Mclac a les appointemens de Gouverneur, Sa Majeſté les luy ayant accordez lors qu'il la vint ſaluër; aprés que le Roy des Romains s'en fut rendu maiſtre.

Depuis que Mr de Vendoſme a marché du coſté de Piémont, il s'eſt paſſé quatre ou cinq actions dont je vous ay fait part de la premiere qui eſt la défaite d'Hannibal Viſconty. Voici les autres. La premiere

est contenue dans la Lettre suivante.

D'Ast ce 8. Novembre 1703.

SUR l'avis qui fut donné à Mr de Vendosme qu'il y avoit dans Ast deux Bataillons, & quelque Cavalerie, il envoya ordre à Mr de Vaubecourt, qui commandoit l'Armée sur la Sesia, & qui avoit déja passé le Po à Breme, de se rendre le 6. à Quatorzedi, qui est à huit mille d'Ast. Son Altesse partit avec cent Dragons d'escorte pour s'y rendre. Nous decampâmes le lendemain au point du jour avec six pieces de canon, pour venir à Ast; toutes les nouvelles confirmerent pendant nostre marche, qu'il y avoit une forte Garnison, & en

entrant sur le Territoire d'Ast ; quelques Payſans s'avancerent ſur une hauteur, d'où ils nous tirerent cinq ou ſix coups de Carabines, qui tuerent un cheval. Ils tirerent deux Boëtes en même temps pour donner le ſignal de noſtre approche à la garniſon de la Ville, puis ils ſe ſauverent. Nous commençâmes nôtre marche, juſqu'à la petite portée du canon où l'on ſe mit en bataille, aprés quoy Son Alteſſe envoya un Trompette ſommer le Gouverneur, & les Magiſtrats de luy apporter les clefs. Les nouvelles qu'il y avoit garniſon étoient vrayes, mais au ſignal des deux Boëtes elle ſe retira du coſté de Villeneuve d'Aſt, le Trompette n'eût pas plutoſt fait ſon appel que Mr l'Evêque vint avec la Croix & à la teſte de ſon

Clergé implorer au nom de toute la Ville la miſericorde de Son Alteſſe, qui la receut tres-favorablement.

La Villeneuve d'Aſt ſuivit auſſi-toſt aprés l'exemple de la Ville d'Aſt. Mr le Duc de Vendoſme y marcha avec ſix pieces de canon, & fit obſerver aux Troupes une exacte diſcipline. Quelques Païſans ne laiſſerent pas de prendre les Armes, nonobſtant les deffenſes que ce Duc avoit fait publier, & bleſſerent quelques Soldats. Il fit, pour l'exemple, brûler cinq ou ſix maiſons. Il apprit, en entrant dans Villeneuve d'Aſt, que Monſieur le Duc de Savoye y eſtoit venu le même jour, &

qu'il y avoit même dîné. Ce Prince ne ſe ſauva que luy dixiéme. Il avoit eu la precaution de faire tenir des Païſans ſur des hauteurs pour l'avertir par des fuſées qu'ils devoient tirer, ſçavoir, deux quand ils verroient un Eſcadron, & une lors qu'ils appercevroient un Bataillon. Il avoit fait jetter un pont ſur le Po, entre Turin & Train, & avoit déja fait paſſer deux cens Dragons. On les joignit, on les battit, & on en tua cent ſoixante, le reſte répandit la terreur juſqu'à Turin. Mr de Savoye fit rompre le pont, & ſe retira.

La Lettre qui ſuit vous éclaircira de la ſuite des expeditions de Mr de Vendoſme.

Au Camp de Castelnovo, le 20. Novembre 1703.

Lorsque l'Armée partit le 14. du Camp de Villanova pour venir icy, il faisoit un broüillard si épais, que nos Houssars tomberent, sans qu'on s'en aperçût, sur la sentinelle d'un Parti de Milices de Mr le Duc de Savoye qui s'étoit embusqué sur la marche de la colomne, lequel fut attaqué si brusquement, qu'avant de pouvoir gagner le Bois qui étoit proche, nos Houssars tuerent plus de soixante hommes sans faire de prisonniers. Il parut sur une montagne voisine de cens Payſans qui se retirerent à nôtre aproche. Ils vinrent cependant hier attaquer un poste de

dix hommes qui ayant été soûtenus par cent Dragons aux ordres de Mr d'Auberterre, les repoussèrent & chassèrent d'une Cassine qu'ils occupoient par delà ce poste & les reconduisirent à coups de fusils pendant une heure. On a remarqué que les Troupes reglées de M. de Savoye qui étoient sur la gauche, s'enfuirent les premieres. Un corps de deux mille hommes à la tête desquels étoit ce Prince, ayant abandonné une Cassine, Mr d'Auberterre la fit brûler pour tenir parole aux Payſans auſquels Monſieur le Duc de Vendôme avoit fait dire qu'il feroit brûler les Villages & Cassines dont ils ſeroient. Pendant ce temps-là ce Prince étoit allé viſiter les poſtes du Montferrat, où Mr Dillo

s'établissoit avec deux Bataillons pour le quartier d'hyver. Mr de Marignant en fait de même à celuy de Passerau, avec les Regimens de Bresse & de la Sarre; ces deux quartiers feront la tête de ceux que l'on étendra depuis Gabian & Monteil, pour couvrir le Montferrat jusqu'à Alba, & quand ces deux postes seront en seureté, l'Armée se separera dans leurs derrieres. Le quartier general sera à Asti.

La Lettre suivante merite quelqu'attention.

A Castelnovo, le 22. Novembre 1703.

LEs Piémontois étant venus en bon ordre avec Drapeaux dé-

ployez & Etendars, pour se saisir d'un Village, on marcha d'abord à eux. Mr de Vendôme les fit attaquer par Mr le Comte de Chamillart avec les Brigades de Medoc, & de Bresse. Il les renversa, en tua cent cinquante, & mit le reste en fuite. Il n'y eût en cette occasion, que deux Majors & sept soldats tuez.

Les affaires ne vont pas moins bien du côté de la Savoye, que de celuy de Piémont. Chambery a ouvert ses Portes à Mr le Maréchal de Tessé, & tout est tranquille dans cette Ville-là. Mr le Marquis de Chelles qui commandoit un corps de Troupes Savoyardes à abandonné la Vallée de Morienne, & les Milices s'en sont retirées.

Ce Marquis eſt entré dans le Tarantaiſe, où il ſe retranche.

Mr le Maréchal de Teſſé ayant été nommé pour commander l'Armée qui étoit ſous les ordres de Mr le Prince de Vaudemont, ce Prince ayant demandé à ſe retirer à cauſe de ſes indiſpoſitions.

Mr le Duc de la Feüillade, Gouverneur de Dauphiné, a été choiſi pour aller commander en Savoye. Rien n'égale l'intrepidité de ce Duc, ſon zele pour le ſervice, & ſon aſſiduité.

On apprend par des Lettres de Munich du 17. Novembre, que Mr de VVeickel Lieutenant general des Troupes de ſon Alteſſe Electorale avoit en-

fin ſecouru l'importante Fo
tereſſe de Kuffſtein, quoiqu
les Imperiaux ſe fuſſent dé
rendus maiſtres de la Ville,
retranchez tres-avantageuſe
ment, & qu'on les avoit cha
ſez avec perte de beaucoup d
monde, & des Mortiers qu'i
avoient amenez pour bombar
der ladite Fortereſſe. Ces Le
tres ajoûtent que Son Alteſſ
Electorale a pris la Ville Impe
riale de Kempten, qui eſt u
poſte tres-avantageux, ſur l
riviere de Liller, & qui couvr
la Baviere de ce côté là.

La plûpart des Troupes d
l'Armée de Mr le Maréchal d
Tallard ſont en marche ver
leurs quartiers d'hyver. Le
quatre Bataillons du Roy ſon
parti

partis pour Colmar, le Regi-
ment de Chartres Cavalerie,
va en Dauphiné, & celui de
Rouville, Dragons, à Bayonne.
On laissera à Landau un gros
corps d'Infanterie, & l'on en-
voyera la Cavalerie par can-
tons entre cette Place, & le
Fort Louis, jusqu'à ce que les
ennemis qui ont passé le Rhin
à Manheim, se soient entiere-
ment separez, & qu'on ait ré-
paré les breches de Landau.
Les ennemis ont abandonné
Keiserloutre & Hombourg,
aprés avoir fait sauter le Châ-
teau de cette premiere Place.
On assure qu'on mettra quatre
ou cinq Bataillons & six Com-
pagnies de Cavalerie dans
Neustat, où commande Mr

d'Imecourt, & un Bataillon dans Gemersheim.

Le Détachement de feu Mr de Pracontal, commandé par Mr de Caraman, & qui doit être commandé par Mr de Coignies, a repris la route de la Sarre.

Il est arrivé pendant le mois de Novembre, 31. prises à S. Malo, estimées plus de 3. millions. On assure que ceux à qui le gain de ces prises appartient, ont resolu d'en faire de nouveaux armemens au lieu de le partager. En effet, on arme puissament dans cette Ville-là pour remettre bien-tot en mer.

Mr le Duc de Barvvic va commander en Espagne les Troupes Auxiliaires. Mr de Puisegur, Marechal de Camp,

y doit auſſi aller pour les cam-
pemens, & le ſecours qu'on y
envoyera doit eſtre conſidera-
ble. Tout ſe prépare en ce Pays-
là, non pas à ſoûtenir la guerre,
mais à la porter aux ennemis de
l'Etat. Les Eſpagnols ſont na-
turellement braves, & jamais
Sujets n'ayant été plus fidéles à
leurs Rois, il y a lieu de croire
qu'ils demeureront bien unis,
pour ne pas voir leurs Etats
démembrez.

On aſſure que l'Archiduc n'avoit pas encore fait voile le 25. pour l'Angleterre, le vent l'ayant refuſé deux fois. Il a paru qu'il craignoit la mer lorſqu'il s'eſt embarqué. Si les Troupes qui ſont embarquées étoient completes, elles mon-

teroient environ à douze mille hommes. Milor Gallouay commande les Anglois, & Mr Fagel les Hollandois. Plusieurs Officiers de ces Troupes ont refusé de s'embarquer. Elles tailleront bien de la besogne à Mrs de l'Inquisition de Portugal.

Je finis par une grande nouvelle, puisque je puis vous assurer qu'on ne doute plus présentement de la grossesse de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je suis, &c.

A Paris, ce 5. Decembre 1703.

APOSTILLE.

Quoique l'Auteur du Mercure ait fait imprimer environ 400. volumes depuis 26. ans, qu'il n'ait pas interrompu ce travail pendant un seul mois du-

rant ce grand nombre d'années ;
qu'il n'ait point de dessein pre-
medité chagriné le public dans
les milliers d'articles qui com-
posent cet ouvrage, & qu'il ait
donné satisfaction à tous ceux
qui se sont plaints de quelques
fautes dont il ne pouvoit estre
garant, il ne croyoit pas que le
Public dût paroître si touché de
son incommodité, & qu'il dust
demander avec autant d'em-
pressement qu'il a fait la conti-
nuation des Mercures : il luy en
est sensiblement obligé, & le prie
de vouloir l'excuser si ses ou-
vrages ne sont pas aussi corrects
que s'il étoit en meilleure santé ;
& s'il s'y glisse plus de fautes
d'impression qu'à l'ordinaire ;
parce qu'il est obligé de se rap-

porter aux yeux d'autruy pour les corriger. Il prie ceux qui auront quelques Relations de la Bataille de Spire de les luy envoyer, & ainsi que ce qu'ils sçavent tant des dernieres actions de ceux qui ont esté tuez ou blessez dans cette Bataille, que de celles par lesquelles ils se sont distinguez depuis qu'ils sont dans le service. Ils peuvent y ajoûter les services qui ont esté rendus par ceux de la famille de ces Braves, & ce qu'ils jugeront à propos de dire de ces familles. Le Journal de Brisac qui se trouve joint à ce volume, doit tenir lieu au Public du volume qu'il n'a point eu le mois passé.

TABLE.

Prelude.
Feste de S. Loüis celebrée à Modene. 9

TABLE.

Relation de tout ce qu'a fait Mr Dugue Trouain pendant qu'il a eſté en mer, avec les trois Vaiſſeaux qu'il commandoit, 13

Morts, 28

Relation nouvelle & curieuſe de tout ce qui s'eſt paſſé à l'attaque de la Ville, Forts, & Chaſteau d'Huy, 59

Second Article de morts, 86

Incendie, 303

Nouvelle diſſertation touchant le temps auquel la Religion Chrétienne a eſté établie dans les Gaules, 131

Cartes nouvelles, 134

Thermometres & Barometres, 145

Madrigal à Mr le Goux de la Berchere, 147

Envoy d'un bouquet, 148

Liſte des morts & des bleſſez à la

TABLE.

deffaite du Comte de Styrum, 149
Madrigal, 163
Mr Roüillé du Coudray est nommé par le Roy Conseiller d'Etat, 165
Feste celebrée à Tours, 167
Suite du Journal de Fontainebleau, 182
Epître à Mr le Chevalier Baber, gentilhomme Anglois, 231
Raisons qui ont obligé d'adresser cette Epître à ce Chevalier, 244
Relation de tout ce qui s'est passé à la deffaite du Comte Annibal Visconti, 257
Service fait à Joigny, 275
Mariages, 276
Troisiéme article de morts, 283
Benefices donnez par le Roy, 293
Relation de tout ce qui s'est passé à l'ouverture du Parlement, & de la Cour des Aydes, 304

TABLE.

Relation de tout ce qui s'eſt paſſé à l'ouverture de l'Academie des Medailles & des Inſcriptions, & à l'Academie des Sciences, 317
Ouverture de quelques Tribun. 338
Article des Enigmes, 339
Arrivée de Mr le Duc d'Albe,
Audiances données à ce Duc,
Audiances de congé données à Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, 343
Lotterie, 355
Accueil fait par le Roy à Mr Fabre, deputé de la Ville de Marſeille, 360
Place de Preſident honoraire de Chambery, donnée par le Roy à Mr de Tencin, 362
Traité du Merite. 364
Lettre de Mr de Vend. au Roy d'Eſp. 368
Ouvrages de Nic. Langlois, ruë S. Jacques au coin de la ruë de la Parchem. 383
Retour de la Flote Angloiſe & Hol-

TABLE.

Landoise de la mer mediterannée. 386
Articles des changemens faits en divers Corps des Charges, des survivances, des Regimens & des Gouvernemens donnez, & plusieurs autres choses de cette nat. 389
Mort d'un homme âgé de 106. *ans.* 394
Retractation. 395
Journal du Siege de Landau dans lequel sont compris le Combat de Neustat & la Bataille de Spire. *idem.*
Journal de ce qui s'est passé en Picm. 432
Ce qui s'eßpassé en Savoye. 440
Mr le Duc de la Feuillade est nommé pour commander en Savoye. 441
Expeditions faites par les Troupes de Mr de Baviere. *idem*
Nouvelles d'Allemagne. 442
Prises arrivées à S. Malo. 444
Nouvelles d'Espagne, *idem.*
Nouvelles de l'Archiduc. 445
Grossesse de Madame la Duchesse de Bourgogne. 446
Apostille. *idem.*
L'Air *C'est trop peu,* page 148.
L'Air *Pourquoy me fuyez-vous,* page 343